This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

27524 f. 167

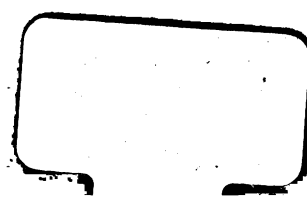

D.

ŒUVRES

COMPLETES

DE BERQUIN.

TOME IX.

J. F. 1769.

BIBLIOTHÈQUE
DES VILLAGES,

PAR BERQUIN.

TOME PREMIER.

A PARIS

CHEZ ANT. AUG. RENOUARD.

XI. — 1803.

BODL. LIBR.
30. MAY 1916
OXFORD

BIBLIOTHEQUE
DES VILLAGES.

Aux habitans de la campagne.

MES CHERS AMIS,

Tous les hommes répandus sur la surface de la terre ne forment qu'une grande famille, puisque la religion nous dit qu'ils sont nés des mêmes parens. Ainsi, quoiqu'ils soient divisés en plusieurs peuplades, séparées les unes des autres par des montagnes, des deserts ou des mers immenses, ils doivent toujours se souvenir qu'ils ont eu une origine commune, et nourrir entre eux des sentimens de bienveillance et de fraternité. Mais ceux qui vivent dans le même pays, se tiennent encore de plus près les uns aux autres qu'ils ne tiennent à ceux qui vivent dans des pays étrangers. La conformité de leurs loix, de leurs coutumes et de leur langage, les relations continuelles qu'ils ont ensemble, leur réunion

dans la même enceinte ou sous le même toit, tout leur fournit un plus grand nombre de moyens de se rendre heureux par des secours mutuels, ce qui est l'objet de toute société qui se forme entre les hommes.

Sans ordre, aucune société ne peut subsister long-temps. Cet ordre est établi par les loix qui veulent que chacun respecte les droits de tous les autres, et remplisse envers eux tous les devoirs dont il est chargé, comme je vous l'expliquerai dans la suite. Ce n'est que dans cet accord universel, que tous les membres d'une société jouissent des avantages qu'ils ont recherchés en se réunissant. Plus la société est tranquille et heureuse, plus chacun de ceux qui la composent, goûte en particulier de repos et de félicité. L'intérêt de chacun pris séparément, est donc de contribuer, autant qu'il lui est possible, au bien commun, puisqu'en échange de sa contribution personnelle à la félicité publique, il reçoit à la fois sa part de la contribution de tous les autres.

Mon dessein est de vous développer ce grand principe, en vous montrant son application et ses effets dans ce qui se passe

au sein d'une famille champêtre bien administrée par la prudence de ses chefs, dans un village heureux par la bonne intelligence de ses habitans, et enfin dans un vaste empire, qui fleurit par la sagesse et la force des loix.

L'HEUREUX MÉNAGE.

Une jeune famille qui commence à s'élever dans un village, n'est d'abord composée que des parens et des enfans. Les parens sont les chefs de cette petite société. C'est à eux que la loi confie le soin d'y établir le bon ordre, parce qu'ils sont les plus âgés, qu'ils ont le plus d'expérience, et qu'ils ont un plus grand intérêt que tous les autres à la prospérité de leur maison.

Dans une famille bien réglée, les parens doivent commander avec bonté, et les enfans obéir avec soumission. Les parens n'ordonnent rien dont ils ne connoissent l'utilité pour leurs enfans. Ils les accoutument de bonne heure à les aider dans leur travail. N'est-il pas juste qu'ils exigent d'eux quelques secours en retour des soins que ceux-ci leur ont coûté depuis le berceau ? Les plus grands s'empressent déjà de se rendre utiles. Les uns suivent leur père à la charrue, les autres prennent soin des plus petits. Ils les soutiennent par leurs lisières,

pour leur apprendre à former leurs premiers pas. Ils les aident à s'habiller et à se déshabiller, pour en épargner la peine à leur mère. Ils leur montrent ensuite à connoître leurs lettres et à épeler, pour qu'ils soient plutôt en état d'aller à l'école. L'aîné des garçons instruit ses jeunes frères à manier la serpette et le râteau, à bêcher la terre dans leur petit jardin, à se familiariser avec le nom des diverses plantes. L'aînée des filles apprend à ses jeunes sœurs à filer, à coudre, à tricotter, et à prêter leurs petites mains au ménage. Ils s'aiment tous de la plus sincère amitié. La mère voit avec joie cette tendre union de ses enfans; elle les encourage par ses caresses; elle se plaît à en rendre un bon témoignage à son mari, lorsqu'il revient de son travail. L'un et l'autre se félicitent de voir les douces vertus qui commencent à éclore dans leur jeune famille. Tous ceux qui la composent leur sont également chers. Il semble à la vérité qu'ils aiment toujours davantage le plus petit; mais il n'est plus souvent dans leurs bras que parce qu'il est plus foible, et qu'il a plus constamment besoin de leurs secours.

Les parens, malgré leur tendresse, ne

se laissent point gouverner par les fantaisies de leurs enfans. Ils remarquent tous leurs défauts, les en avertissent avec douceur, et travaillent à les en corriger. Les enfans reçoivent avec respect leurs instructions, et profitent avec ardeur de leurs sages avis. Ils ne se permettent jamais de trouver rien de mal dans la conduite de leurs parens. Tout ce que les méchans pourroient leur dire à ce sujet, ne fait sur eux aucune impression. Sans doute les parens peuvent avoir quelque foiblesse; mais de quel droit les enfans oseroient-ils leur en faire un reproche, même au fond de leur cœur? Tout ne doit-il pas être sacré pour eux dans ceux dont ils tiennent la vie?

Les parens ne peuvent pas quelquefois suffire avec leurs enfans à tous les travaux que demandent le soin de leur ménage et l'exploitation de leurs terres. Ils ont besoin de prendre des servantes et des valets pour les seconder. Ceux-ci doivent se regarder comme des enfans de la famille où on les appelle, et en considérer les chefs comme de nouveaux parens auxquels ils sont tenus d'obéir.

La famille, dans cet état, ressemble au

corps humain. Les parens en sont la tête, les enfans et les serviteurs en sont les membres. Tous les membres de notre corps ont leur place propre et leur destination particulière. Quelques-uns sont plus utiles, mais aucun n'est superflu. Chacun sert aux autres, et aucun ne leur est nuisible. Tous contribuent au bien-être général. Leurs mouvemens s'accordent si bien les uns avec les autres, qu'aussi long-temps que subsiste cette union générale de toutes les actions particulières, le corps se maintient dans la vigueur de sa constitution. Mais aussitôt que cet ordre est troublé dans quelqu'une de ses parties, toutes les autres en souffrent. Leur liaison est relâchée, leur mouvement commun s'embarrasse; et lorsqu'il vient à s'arrêter, le corps entier est détruit.

Les chefs de famille prudens ne laissent jamais les choses en venir à ce point. Ils tempèrent par leur modération les mouvemens désordonnés; ils animent par leur activité les mouvemens lâches et paresseux. Ils savent faire succéder le repos à la fatigue, et le plaisir au travail. Ils mesurent les occupations de chacun à ses forces, et ses fonctions à son intelligence. Ils éveil-

lent l'émulation sans exciter la jalousie. Ils distribuent avec justice les reproches et les encouragemens, les récompenses et les peines. Rien n'échappe à leur vigilance. Aucun n'est étranger à leurs affections. Tous ceux qui les servent s'intéressent à leur prospérité, parce qu'ils savent que leurs bons maîtres peuvent leur procurer un heureux établissement, et qu'ils en ont le desir dans le cœur. La considération dont ces chefs jouissent dans leur ménage, leur attire les respects de leurs voisins. Dès qu'ils ont goûté cette jouissance flatteuse, ils évitent avec un nouveau soin tout ce qui pourroit la troubler. Ils s'affermissent davantage dans leur droiture et dans leur ardeur pour le travail. Leur bonne renommée commence à s'étendre de toutes parts. On les cherche déjà de préférence dans les marchés, parce que l'on est sûr que leurs fruits sont d'une qualité supérieure. On aime mieux traiter avec eux qu'avec les autres dans toutes sortes d'affaires, parce que l'on connoît leur conscience et leur probité. Leurs enfans ont été élevés dans de si bons principes, que tous les parens voudroient trouver une bru dans leur maison, ou y faire entrer leurs

filles. Un valet qui les quitte pour s'établir, au bout de quelques années d'un service fidèle, est assuré de s'établir avantageusement. Un bon certificat et la caution de ses maîtres, lui procurent les premiers fonds dont il a besoin. L'école dont il sort, garantit ses talens et son honnêteté. C'est à qui lui vendra quelques pièces de terre avec les plus grandes facilités pour le paiement, ou qui lui donnera ses biens à ferme ou à régie, aux conditions les plus favorables. Il n'est embarrassé que de choisir ; et son choix lui réussit, parce qu'il se décide par les conseils de ses sages bienfaiteurs.

On sent combien ceux-ci doivent continuellement éprouver de sentimens agréables. Heureux dans l'intérieur de leur maison par l'aisance dont ils jouissent, par l'amour de leurs enfans, par l'attachement de leurs serviteurs ; heureux au-dehors par la reconnoissance des malheureux qu'ils soutiennent, par l'estime et la bienveillance de tous les gens de bien ; qui pourroit manquer à leur félicité? Ils voyent prospérer de plus en plus leurs affaires à mesure que leur famille s'accroît. Ils voyent leurs bons exemples fructifier autour d'eux.

Ils jouissent du bien qu'ils font eux-mêmes, et de celui que font les autres instruits par leurs leçons. Leurs vertus fondent la réputation de leur village, et y attirent de nouveaux habitans. On les distingue dans toutes les fêtes, on les comble de tous les honneurs. Leurs manières douces et affables désarment l'envie. Les plus méchans n'oseroient chercher à leur nuire de peur de s'attirer l'indignation universelle. Le calme de leur vie et l'innocence de leurs pensées prolongent la durée de leurs beaux jours; une constante activité en bannit l'ennui; la tempérance, enfin, couronne tous ces biens, en y joignant les plus précieux de tous, la force et la santé.

Cependant, par la loi commune de la nature, ces braves gens commencent à prendre un certain âge. Avant de tomber dans la vieillesse, ils voudroient voir leurs enfans heureusement établis. Le fils aîné, nourri de bonne heure dans le travail, entend parfaitement la culture, et s'est formé dans toutes les connoissances nécessaires à son état. Pour le commencer, il a besoin d'une compagne; il sent combien il lui importe de faire un bon choix. Il a vu, dès

son enfance, ses parens vivre si heureux dans leur mariage, il ne voudroit pas être moins heureux dans le sien. Sa mère a jeté depuis long-temps les yeux sur une fille du voisinage, née d'un famille honnête et pourvue de toutes les qualités qu'il peut souhaiter dans sa femme: il l'a déjà distinguée lui-même. Ce qui le touche le plus en elle, c'est sa bonne conduite et sa vertu. Elle lui inspire bientôt la plus vive tendresse; mais ce n'est pas seulement pour les attraits qui brillent dans sa personne, car une maladie peut les flétrir. Elle ne doit pas toujours être jeune ni belle, et il doit l'aimer toujours. Elle a une humeur douce et un caractère gai qui lui promettent le calme et la joie dans l'union de leurs ames: elle est active, intelligente, elle aime l'économie et la propreté, ce qui lui annonce de l'ordre et de l'aisance dans sa maison: elle n'est enfin ni orgueilleuse, ni intéressée, ni indiscrète, ni médisante, ce qui lui assure la paix avec ses voisins.

Les parens font part de leur projet au bon curé, qu'ils ont soin de consulter dans toutes les affaires essentielles. Cette union, si bien assortie, ne peut manquer de lui plaire.

Le jeune couple est fiancé en présence des parens, des alliés et des amis des deux familles. On prend jour pour la célébration publique du mariage. Ce jour venu, tous les conviés accompagnent les fiancés à l'église. Le curé leur fait un discours pour les pénétrer de la sainteté du noeud qu'ils vont former; il leur trace la conduite qu'ils doivent suivre pour vivre toujours satisfaits l'un de l'autre, et remplir en commun tous leurs devoirs. Il leur fait mutuellement promettre en présence de Dieu et des hommes, un amour pur et constant, une fidélité inviolable, des secours réciproques et un partage égal des peines et des plaisirs de la vie. Cette promesse est confirmée par la jonction des mains et l'échange des anneaux. Le prêtre alors les unit et les présente à l'assemblée, comme un couple dont l'union vient d'être approuvée dans le ciel. Tous les assistans se joignent à ses prières pour attirer les bénédictions de Dieu sur les jeunes époux. Ils sortent ensuite de l'église et se rendent à la maison où le repas de noce les attend. Ce festin est préparé avec tant de sagesse, qu'on a su également éviter une lésine honteuse, et une vaine profusion, si

imprudente pour de jeunes gens qui ont tant de besoins en commençant à s'établir. Les convives sont gais sans être emportés dans leur joie. Tout se passe dans l'ordre et la décence. Une danse vive et légère succède au repas. On fait ouvrir le bal aux deux époux; les jeunes filles et les jeunes garçons du village en font ensuite l'ornement, en attendant leur tour d'en faire les honneurs. On n'entend dans l'assemblée ni clameurs bruyantes, ni propos licencieux. Les pauvres du village reçoivent aussi leur part de la fête nuptiale, et mêlent les bénédictions de la reconnoissance aux vœux du sang et de l'amitié. La nuit arrive enfin, chacun se retire en paix, après avoir renouvellé ses complimens aux jeunes époux, et formé les souhaits les plus tendres pour leur prospérité.

Le jeune homme et la jeune femme commencent dès ce jour à prendre possession de leur petit ménage. L'un a reçu de ses parens quelques pièces de terre, l'autre a reçu des siens une certaine somme d'argent. Tous deux sont intelligens, sobres et laborieux; et rien ne manque à leurs besoins. Ils s'aiment d'un amour tendre, et se font chérir

et considérer de tous ceux qui les connoissent. Satisfaits de leur état, et reconnoissans envers le ciel pour ce qu'ils tiennent de sa bonté, ils ne murmurent point des petites contrariétés qui leur arrivent, et n'en sont que plus soumis aux loix éternelles de la Providence.

Pour se plaire de plus en plus l'un à l'autre, chacun honore son beau-père et sa belle-mère comme les auteurs mêmes de ses jours. Ils partagent également entre eux les instans que leur laissent les travaux de leurs terres et le soin de leur maison. Ils se font gloire de prendre conseil de leur expérience pour se gouverner par les principes qui leur ont procuré tant de bonheur. Ils leur amènent leurs enfans pour réjouir leur vieillesse; ils les soignent dans leurs maladies; ils les aident à pourvoir au sort de leurs frères et de leurs sœurs, qui s'établissent comme eux, à la grande satisfaction de ces dignes parens. Plus ils les voient avancer en âge, plus ils redoublent tous à l'envi de soins et d'attentions envers eux. Les vieillards ont quelquefois de l'humeur, et croyent ne devoir pas se contraindre devant leurs enfans. Ceux-ci supportent tout avec patience,

en se souvenant de ce que leur enfance a coûté de soins à leurs parens. Ce qu'ils leur doivent de tendresse et de respect, ils le leur payent comme une dette sacrée. Ils recherchent tout ce qui peut servir à les soulager dans leurs infirmités, et rendre leur vieillesse heureuse autant qu'elle peut l'être. Aussi quand la mort vient enfin les arracher à leur amour, ils en reçoivent des bénédictions qui montent jusqu'au ciel, et en font descendre dans leur ame l'espérance d'en voir un jour mériter d'aussi justes à leurs enfans.

Le tableau que je viens de vous peindre, mes chers amis, n'est point une chimère. On en trouve de fréquens modèles dans les pays où règnent une liberté sage, de bonnes mœurs et de bonnes loix. Avec le secours de l'instruction la plus simple, chacun peut y connoître ses devoirs, et combien il lui importe de les remplir pour son bonheur, qui tient essentiellement au bonheur des autres.

Nous venons de voir, par exemple, dans la peinture d'un bon ménage, combien chacun a gagné à s'acquitter de ses obligations. Les chefs de cette famille, après avoir joui

de toute la félicité que l'on peut goûter sur la terre, ont mis chacun de leurs serviteurs et de leurs enfans en état d'en goûter une pareille à leur tour, parce qu'ils en ont été bien secondés. Il est aisé de sentir que si tous en particulier n'avoient contribué au bien général de la maison, il n'y auroit eu de bonheur pour personne. Je n'ai pas besoin de vous le prouver par des exemples : il s'en présente chaque jour un assez grand nombre à vos regards. J'avoue que j'ai peine à concevoir comment des leçons si frappantes produisent si peu d'effet. Ce n'est qu'en répétant mille et mille fois aux hommes que leur intérêt est d'être justes, sages et bons, que l'on peut espérer de voir ce principe se graver dans tous les cœurs, éclairer tous les esprits, et régler toutes les actions et tous les sentimens. Que je serois heureux, si mes foibles efforts pouvoient avancer l'époque fortunée de cet empire universel de la raison !

Après vous avoir peint les avantages qui résultent pour une famille de l'union parfaite de tous ses membres, il ne me reste plus qu'à vous faciliter les moyens de faire naître ce bonheur dans la vôtre, en vous

indiquant les règles que vous devez suivre dans votre conduite à l'égard de vos enfans et de vos serviteurs. Je les séparerai les unes des autres, pour vous les rendre plus sensibles et plus aisées à retenir.

LES ENFANS.

MES CHERS AMIS,

La plupart des malheurs qui affligent les hommes, comme je vous le ferai voir dans la suite par mille exemples frappans, prennent leur source dans la mauvaise éducation qu'on leur a donnée. Une bonne éducation est donc un des plus grands bienfaits que les hommes puissent recevoir.

On va bientôt établir des écoles dans tous les villages pour instruire vos enfans ; mais il est beaucoup de choses que vous pourrez leur apprendre vous-mêmes, et qui auront un grand effet dans votre bouche, parce que vous pourrez leur en donner, à chaque instant, l'exemple avec la leçon.

Tous les principes d'une bonne éduca-

tion peuvent se renfermer dans la connoissance de ce que nous devons à Dieu, et de ce que nous devons aux hommes. Je vais vous exposer les règles que vous aurez à suivre dans les instructions que vous pourrez donner sur ces deux points à vos enfans.

La première idée que vous devez leur faire prendre de Dieu, est celle de sa puissance, parce qu'elle est la plus propre à les frapper. Pour cet effet, ne manquez jamais de leur faire observer tout ce qu'il y a de plus imposant dans le spectacle de la nature, comme la lumière éclatante du soleil dans un beau jour, et la magnificence des cieux dans une belle nuit. Mais dites-leur aussitôt que celui qui a créé ces grandes merveilles, est aussi celui qui a fait naître le bled dont ils se nourrissent, et les fruits qu'ils mangent avec tant de plaisir. Lorsque vous les verrez se réjouir du chant des oiseaux, s'extasier à la vue d'une belle campagne, respirer avec délices le doux parfum des fleurs, dites-leur que c'est à Dieu qu'ils doivent ces jouissances. C'est ainsi qu'ils prendront l'habitude de lui rapporter toutes les émotions agréables dont ils seront saisis; et leurs premiers sentimens seront

des sentimens d'amour envers le créateur.

Ne vous abstenez point de leur parler de bonne heure de Dieu, par la crainte qu'ils ne soient pas en état de s'en former une juste idée. Où sont les hommes qui puissent se le représenter dignement dans la maturité même de leur raison ? Ce qu'il importe le plus d'en connoître, c'est ce qu'il révèle à tous les regards par les actes de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté. Ils éclatent chaque jour aux yeux de vos enfans, et leur avide curiosité ne demande qu'à s'en instruire. Profitez de cette ardeur empressée, pour leur rendre sensibles, autant que vous le pourrez, les faveurs infinies que nous lui devons. Il est d'une extrême importance que ces impressions se lient aux premières idées qui se forment dans leur esprit, et aux premiers sentimens qui s'élèvent dans leur cœur. C'est à cet âge heureux, où tous les objets se peignent sous un aspect aimable, et avec toutes les couleurs de la joie et de l'espérance, qu'il convient de faire connoître un Dieu, l'ami des hommes, qui ne les a créés que pour être heureux, en lui rendant l'amour qu'il leur témoigne par ses bienfaits. On peut donner

quelque idée du devoir filial à celui qui n'a jamais joui du bonheur de voir les auteurs de ses jours ; mais en aura-t-il jamais le sentiment, comme celui qui a reçu dans son berceau les caresses de son père et de sa mère, qui a vu son enfance couler entre leurs bras, qui leur doit ses premières paroles, ses premières pensées et ses premiers plaisirs ? Ah ! qu'il en soit ensuite séparé pendant une longue suite d'années, qu'il ait même le malheur de les perdre à jamais, leur mémoire est gravée pour toujours au fond de son cœur. Dans chaque situation de sa vie, qui lui rappelle quelque circonstance des heureux jours passés auprès de ses parens, leur image chérie vient se retracer vivement à son souvenir. Il entend encore leur voix ; il sent encore sur ses lèvres leur bouche caressante ; il les appelle dans ses plaisirs, il les appelle dans ses peines ; et il craint sur-tout de troubler par quelque action digne de reproche la paix dont ils jouissent dans leur tombeau.

C'est ainsi que si vous savez de bonne heure présenter Dieu à vos enfans sous l'image d'un père bon et sensible, ils s'accoutumeront à le regarder comme leur guide le plus

sûr et leur protecteur le plus puissant. Dans toutes les circonstances difficiles de leur vie, ils le consulteront devant leur conscience, avec le même empressement que l'on va consulter un ami de cœur. Ils lui adresseront leurs prières dans l'affliction; ils feront monter vers lui dans la prospérité les vives actions de graces d'une ame reconnoissante. Si les passions les entraînent quelquefois hors du sentier de la vertu, ils ne tarderont pas à ouvrir l'oreille à cette voix céleste qui les y rappelle. La crainte de trouver Dieu inflexible, n'étouffera point en eux le désir de se rejetter dans ses bras. Sans doute il est offensé de la mauvaise conduite des hommes; mais un père n'est-il pas aussi offensé de la mauvaise conduite de ses enfans? et cesse-t-il pour cela de les chérir? Ils ne se formeront donc pas des idées effrayantes de Dieu, comme un enfant ne s'effraye point de son père, parce qu'il le punit de ses fautes. Ils regarderont même les rigueurs passagères de sa justice comme de nouvelles preuves de son amour.

Un autre avantage des douces impressions de la bonté divine, que vous aurez fait prendre à vos enfans, c'est qu'elles sont

les plus propres à les conduire au bonheur par l'exercice de la bienfaisance et de toutes les vertus. En rendant grâces à Dieu chaque jour des bienfaits qu'il répand sur les hommes, il est tout naturel qu'ils attachent un grand prix à cette bonté, et qu'ils brûlent aussi de l'imiter envers leurs semblables. Ce sentiment ne peut éclore et se développer dans leurs ames, sans les rendre heureux. Il est un si grand charme attaché à toutes les inclinations généreuses ! Le plaisir de les satisfaire s'accroît par l'idée d'en être plus agréable aux yeux de la divinité. La vertu consacrée par la religion, devient à l'épreuve de tout par cette alliance. Elle sait résister à l'injustice des hommes, et même à leur ingratitude.

Dieu qui est l'ami de la vertu, est aussi l'ennemi du vice. Il est bien vrai qu'il punit les méchans de leur désobéissance à ses loix ; mais ne vous hâtez point de menacer vos enfans de sa colère. L'idée de la divinité, représentée sous un appareil vengeur, ne peut produire que de fâcheuses impressions sur un enfant. Elle n'est propre qu'à faire naître une vile superstition dans un esprit foible, ou une révolte criminelle dans un

esprit audacieux. Je frémis encore du funeste égarement où je l'ai vu entraîner, il y a quelques années, un jeune habitant de la campagne. Accoutumé à entendre nommer tour-à-tour l'être suprême le Dieu bon et le Dieu terrible, il se méprenoit sur ces différens attributs de la justice divine, pour lui prêter l'injustice de ses passions. Il se croyoit le triste objet de son indifférence et de sa haine, tandis qu'il regardoit les habitans des villes comme les objets de sa tendresse et de ses soins. (1). Devenu insensible aux marques d'amour que le créateur fait éclater si indistinctement envers toutes ses créatures, la magnificence de ses œuvres, l'ordre de l'univers, la fécondité de la nature, tout cela ne lui paroissoit établi que pour les riches et les puissans de la terre. S'il participoit comme eux à ces bienfaits, il croyoit n'en user qu'à l'ombre de leurs jouissances. Il comparoit sa misère avec leurs richesses, ses peines avec leurs plaisirs, ses rudes travaux avec leur molle oisiveté. Il ne voyoit plus en Dieu qu'un père injuste

(1) J'espère, mes chers amis, vous faire convenir vous-mêmes, dans la suite de cet ouvrage, combien cette idée est injuste et fausse.

et barbare, qui déshéritoit la plus grande partie de ses enfans pour l'intérêt de quelques favoris. Tantôt il éclatoit contre lui en blasphêmes, tantôt il se prostituoit à toutes les bassesses par lesquelles il imaginoit désarmer sa rigueur. Accablé du présent, tourmenté de l'avenir, son esprit étoit la proie des plus incroyables superstitions. Il recevoit avec avidité toutes les craintes et toutes les espérances. Il passoit sans cesse de l'agitation la plus violente au plus stupide abattement, et il maudissoit la vie en s'épouvantant de la mort, qu'il se donna bientôt dans un accès de désespoir.

Ah! lorsque mon esprit ne peut se délivrer de cette horrible image, pardonnez, mes amis, si j'en reviens encore à vous conjurer avec les instances les plus vives, de ne jamais effaroucher vos enfans des terreurs d'un Dieu courroucé. C'est en se formant une fausse idée de ses vengeances, que les hommes ont eu l'impiété d'oser se charger pour lui de les remplir, en tourmentant leurs frères. Si je vous disois tous les maux affreux que cette erreur fatale a répandus sur la terre! Dès que l'on prête à Dieu des sentimens de cruauté, qui peut arrêter les

hommes dans leur barbarie? Souvenez-vous toujours que c'est pour vous avoir représentés vous-mêmes aux yeux des rois comme naturellement cruels et méchans, qu'on leur a fait croire que vous ne pouviez être gouvernés que par le despotisme le plus intolérable. Montrez-vous dignes de la liberté par les sentimens qui doivent honorer les hommes. Périsse à jamais l'exécrable fanatisme! Faites aimer à vos enfans la religion pour la douceur de ses loix. Qu'ils la préfèrent sans doute à toutes les autres, mais qu'ils pensent aussi que tous les gens de bien sont agréables à l'Être suprême, quelle que soit leur croyance. La religion la plus vraie est celle qui s'accorde avec l'humanité, pour faire régner sur la terre la paix et l'ordre qui nous viennent aussi de Dieu.

Il ne m'appartient pas de vous en dire davantage sur la religion. Ce soin regarde vos respectables pasteurs, dont le zèle est toujours prêt à vous instruire.

La première chose que vous devez ensuite apprendre à vos enfans sur leurs devoirs envers les hommes, est ce qu'ils vous doivent à vous-mêmes, c'est-à-dire l'amour, le respect et l'obéissance.

Il n'est rien qui paroisse d'abord si étrange dans le monde, que de voir ce grand nombre d'enfans qui n'ont aucune tendresse pour ceux dont ils ont reçu la vie. Mais on cesse bientôt de s'en étonner, lorsqu'on examine la manière dont ces parens agissent envers leurs enfans. On diroit à leur humeur sévère et à leur dureté, qu'ils ont résolu d'étouffer en eux les sentimens les plus doux de la nature. Si vous voulez porter vos enfans à vous chérir jusques dans la vieillesse la plus avancée, traitez-les avec douceur, laissez-leur la liberté de se réjouir devant vous, prenez même part à leurs plaisirs, et ne craignez point de leur montrer votre tendresse. Par ce moyen, vous exciterez leur confiance, ils viendront porter dans votre sein leurs moindres secrets, ils voudront vous associer à toutes leurs joies; et j'ose vous promettre que vous en trouverez une bien vive dans ces épanchemens mutuels de vos affections.

Il est des parens qui réservant tout leur amour pour ceux de leurs enfans qui sont les plus beaux et les plus robustes, ou qui montrent le plus d'esprit et de vivacité, ne regardent qu'avec indifférence ceux qui ont

reçu dans leur conformation quelque disgrace de la nature, ou dont l'intelligence est moins étendue, l'imagination plus paresseuse. Pourquoi traiter ainsi ces pauvres enfans? ne sont-ils pas votre sang comme les autres? sont-ils coupables pour avoir été moins bien partagés? ne devez-vous pas au contraire chercher à les dédommager, par une pitié généreuse, de ce qui leur manque? vous le devez d'autant plus que non-seulement eux-mêmes, mais encore leurs frères, leurs sœurs et tous les gens de bien vous tiendront compte de ce que vous ferez de plus en leur faveur. Cette prédilection dans vos soins ne fera naître aucune jalousie, au lieu que si vos préférences sont fondées sur des motifs contraires, vous exciterez l'envie et la haine contre vos favoris, et vous porterez vous-mêmes la division dans votre famille, où vous deviez entretenir la bonne intelligence et l'attachement.

Je sais qu'il est difficile à des parens vertueux de se défendre d'une inclination plus marquée pour ceux de leurs enfans qui se distinguent par une sage conduite et de bonnes mœurs. S'il est quelque partialité excusable, c'est assurément celle qui tient

à des motifs aussi justes ; elle doit cependant avoir des bornes, et voici le conseil que je puis vous donner à ce sujet : Si vous voyez que vos témoignages particuliers de considération pour les bons enfans, fassent naître dans les autres le desir de la mériter à leur tour, continuez d'entretenir en eux ce principe d'émulation, sur-tout en encourageant leurs efforts, et en leur montrant chaque jour plus de tendresse à mesure qu'ils avancent vers le bien, afin de les convaincre que vos préférences pour leurs frères, n'étoient qu'une justice rendue à leurs bonnes qualités. Si vous voyez au contraire qu'au lieu de produire un effet aussi heureux, votre prédilection n'excite dans ceux qui n'en sont pas l'objet, que de l'aigreur et de l'animosité, et ne sert qu'à les rendre plus méchans, gardez-vous de laisser éclater plus long-temps à leurs yeux des sentimens qui peuvent achever de les perdre. Redoublez même de soins et d'attention à leur égard ; qu'ils ne puissent jamais se croire étrangers à votre affection ; montrez-vous toujours prêts à les recevoir au même dégré que les autres dans vos bonnes graces. Quelle joie pour vous, si

vous parvenez enfin à les en rendre dignes! Si vous ne pouvez y réussir, du moins aurez-vous la consolation d'avoir rempli vos devoirs envers eux, et de les avoir peut-être empêchés de devenir entièrement endurcis pour la vertu.

La plus intime familiarité avec vos enfans, ne les détournera point du respect qu'ils vous doivent, tant qu'ils vous verront sans foiblesse dans les marques que vous leur donnez de votre amour. Plus vous leurs montrez de complaisance pour leurs desirs innocens, plus il faut vous armer de fermeté pour réprimer leurs désirs injustes. Sans les traiter avec rudesse, il ne faut ménager aucun de leurs défauts. De bonnes paroles peuvent opérer un grand bien; mais votre bon exemple sera toujours la meilleure de vos leçons. En voyant leur père et leur mère vivre ensemble dans une parfaite intelligence, se secourir dans leurs maladies, se consoler dans leurs chagrins, et chercher à se prévenir dans tous leurs vœux, les frères et les sœurs prennent naturellement entre eux les mêmes sentimens. Les actions dont la vue nous frappe tous les jours, forment bientôt notre propre con-

duite ; celle de vos enfans sera donc toujours dans vos mains. Rendez-les témoins de votre constance dans les peines, de votre activité pour le travail, de votre pitié pour les malheureux, de votre bienveillance envers tous les hommes, de votre indulgence pour leurs foiblesses, de votre droiture dans les affaires, de votre respect pour les loix et pour les bonnes mœurs, vous verrez les mêmes dispositions naître et se fortifier dans leurs jeunes ames, et leur amour pour vous s'accroîtra de la vénération qu'ils porteront à vos vertus.

En exigeant l'obéissance de vos enfans, prenez garde qu'ils ne vous obéissent uniquement, par la crainte de quelque punition ou par l'espoir de quelque récompense. Il faut leur persuader de bonne heure que tout ce que vous leur ordonnez est pour leur propre avantage, parce que vous les aimez et que vous savez beaucoup mieux qu'eux-mêmes ce qui leur convient. Vous ne laisserez passer aucune occasion de les en convaincre, lorsque la preuve sera de nature à leur faire une forte impression ; de cette manière, ils s'accoutumeront à vous obéir aveuglément, même lorsqu'ils ne ver-

ront pas du premier coup-d'œil le motif de vos ordres. Cette considération doit vous engager à ne leur en donner que de justes. Mais alors faites-les exécuter dans toute leur étendue. Si au bout d'une heure vous retractez ce que vous venez de prescrire, ou si vos enfans, en s'adressant à leur mère, peuvent espérer d'être dispensés d'obéir, vous les rendrez nécessairement indociles et rebelles; et vous serez ensuite injustes envers eux toutes les fois que vous les punirez de leur désobéissance, puisque vous les y aurez vous-mêmes encouragés.

Ne leur donnez aucun ordre, sans le bien expliquer auparavant, et sans vous être assûrés qu'ils le comprennent, pour ne leur laisser aucun prétexte d'y manquer.

N'en donnez jamais par pure fantaisie; et lorsqu'ils seront justes, que ni prières, ni larmes ne vous les fassent révoquer.

Vos enfans doivent un jour obéir à la loi; donnez-leur l'habitude de cette soumission, en leur faisant plier leurs volontés à la vôtre. Mais je vous le répète, que votre volonté soit toujours évidemment fondée sur la raison: vous leur rendrez ainsi la vertu aisée pour le reste de

leur vie : car celui qui est instruit à faire céder ses penchans à la raison qu'il reconnoît dans les autres, saura un jour commander à ses passions par sa propre raison.

Après avoir instruit vos enfans de ce qu'ils vous doivent, vous les instruirez de ce qu'ils doivent aux autres.

Tous nos devoirs envers les hommes sont compris dans la justice et dans la bienfaisance; et l'exercice de ces deux vertus porte également sur ce seul principe, de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fissent à nous-mêmes, et de faire pour eux, ce que nous voudrions qu'ils fissent pour nous.

Cette maxime qui nous vient de la bouche de Dieu, suffit pour vous guider dans toutes les instructions que vous pourrez donner sur ce point à vos enfans. Ramenez-les toujours à ce principe, pour les rendre juges eux-mêmes de leurs propres actions, comme aussi de la peine ou de la récompense qu'elles méritent.

Ainsi lorsqu'ils vous feront de mauvais rapports de leurs camarades ou de leurs frères et sœurs, qu'ils leur diront des injures, qu'ils leur reprocheront leurs défauts,

qu'ils les troubleront dans leurs plaisirs, qu'ils voudront les battre ou leur enlever ce qui leur appartient, demandez-leur s'ils seroient bien aises qu'on en fît autant à leur égard : et pour rendre la chose plus sensible, traitez-les exactement de la même manière qu'ils auront traité les autres. C'est le meilleur moyen de correction que vous puissiez employer.

Engagez-les de même à consoler leurs amis dans leurs peines, à les aider dans leurs travaux, à les secourir dans leurs besoins, à les prévenir même dans leurs desirs ; et toutes les fois qu'ils l'auront fait, faites-en autant à leur égard, en leur disant que vous suivez l'exemple qu'ils vous ont donné. S'ils ont refusé de le faire, qu'ils éprouvent de votre part les mêmes refus : il n'est point de leçon d'un usage plus universel, parce qu'elle touche à des sentimens qui sont dans tous les cœurs.

Ne laissez jamais prendre à vos enfans un ton impérieux envers vos domestiques. S'ils ont besoin de quelques-uns de leurs services, qu'ils les leur demandent avec douceur, et qu'ils les en remercient, lorsqu'ils les auront obtenus : il faut sur-

tout leur faire sentir à chaque instant, que loin de pouvoir commander à qui que ce soit, leur foiblesse les met dans la dépendance de tout ce qui les entoure, qu'ils ne peuvent être utiles à personne, et qu'ils ont besoin de tout le monde.

Inspirez-leur de bonne heure des idées de désintéressement et de générosité. Faites-leur partager avec leurs camarades, avec leurs frères et sœurs, les joujoux et les bonbons qu'on leur donne. Conduisez-les même jusqu'à se priver d'une chose qui leur fait plaisir, pour en faire présent à leurs amis. Qu'un témoignage de reconnoissance et d'affection leur paroisse une jouissance au-dessus de toutes celles de leur satisfaction personnelle.

Accoutumez-les enfin à la pratique de la bienfaisance et de l'humanité. Si le mendiant qui se présente à la porte de votre ferme, vous paroît un fainéant indigne de vos secours, ne lui exprimez jamais vos refus et vos reproches, par la bouche de vos enfans, quoique vous les rendiez témoins de la leçon que vous donnez à ce malheureux. Il est bon qu'un acte de rigueur, même nécessaire, leur soit étranger. Si ce

pauvre au contraire est accablé d'années ou d'infirmités et hors d'état de gagner sa vie, que vos enfans soient chargés de lui porter votre aumône ; mais que ce ne soit pas comme un soin dont vous rejetez la peine sur eux. Il faut au contraire qu'ils le considèrent comme un plaisir dont vous vous privez en leur faveur, et que vous leur refuseriez, si vous étiez mécontens de leur conduite.

N'instruisez pas seulement vos enfans à faire des charités passagères, apprenez-leur à se montrer toujours humains et compatissans. Pour exercer leur sensibilité naissante, faites-leur appliquer le premier exercice de leurs forces à des actions qui les rendent utiles aux hommes et agréables à leurs yeux. Accoutumez-les à des services prévenans, à des complaisances officieuses, à des attentions obligeantes. Lorsque vous serez parvenus par dégrés à leur faire éprouver que le spectacle le plus doux sur la terre, est celui d'un de nos semblables dont on vient de remplir le cœur d'un sentiment inespéré de joie, vous pourrez vous regarder vous-mêmes comme de véritables bienfaiteurs des hommes, puisque vous aurez

transmis à la génération qui doit vous suivre les sentimens les plus précieux pour leur bonheur.

LES SERVITEURS.

Mes chers amis,

Si vous voulez être bien servis par vos domestiques, vous devez également éviter d'être trop sévères ou trop foibles à leur égard. Par une sévérité excessive, vous remplissez continuellement votre maison de troubles et de querelles, vous vous faites détester de vos gens, et vous en êtes quelquefois abandonnés à la veille d'un labourage ou d'une récolte, à l'instant où vous auriez le plus pressant besoin de leurs secours. Par une molle foiblesse, vous les rendez paresseux, trompeurs et méchans, vous vous exposez à leurs mépris, et vous introduisez dans votre ménage la licence et la déprédation.

Ne donnez jamais vos ordres d'une voix dure, avec un air d'insolence et de dédain;

mais soyez toujours fermes à les faire exécuter. Si vous savez établir une bonne fois l'obéissance, elle se maintiendra toujours.

Votre autorité seroit bientôt perdue, si vous mettiez la même importance à des vétilles qu'à des choses essentielles. On ne se croiroit pas plus coupable de négliger les unes que les autres ; et vos recommandations les plus fortes n'auroient aucun effet dans une grande occasion.

Si vous avez à faire des reproches ou des peines à infliger, que ce ne soit jamais dans l'accès de la colère. Laissez-en toujours passer la première chaleur. Examinez alors de sang-froid jusqu'où doivent aller vos réprimandes et vos punitions. C'est le moyen de leur donner un caractère de justice qui les fasse respecter.

Aussi-tôt que vous remarquerez quelque relâchement dans le zèle de vos serviteurs, que vous entendrez circuler sourdement parmi eux quelques murmures, que vous verrez se former un esprit de résistance et d'indocilité, hâtez-vous de porter remède à ce mal naissant. Le moindre délai pourroit le rendre infiniment plus grave. Vous êtes obligés, pour le bien de ceux qui vous sont

soumis, autant que pour le vôtre, de les ramener à leur devoir. Mais, je vous le répète, que ce ne soit jamais par des reproches violens, et encore moins par des coups. Faites-leur des représentations fortes, mais d'une voix tranquille. Qu'elles paroissent venir d'une ame pleine de justice et de fermeté. Cette modération vous sera encore plus nécessaire, lorsque les fautes que vous aurez à reprendre ne viendront pas d'un vice habituel, mais que vous aurez raison de croire qu'elles sont l'effet de la foiblesse, de l'ignorance et de la légèreté.

En vous recommandant la douceur envers vos domestiques, je n'ai pas prétendu vous mettre dans leur dépendance. Pour n'être pas tyrans, je ne veux pas que vous soyez esclaves. Vous êtes maîtres dans votre maison, et c'est votre loi qui doit y être suivie. Gardez-vous donc bien de vous laisser dominer par vos gens, et pour cet effet, sachez régner sur vous-mêmes.

Si vous vous abandonnez à l'ivrognerie, est-ce dans les fumées du vin que vous pourrez gouverner votre ferme et faire valoir votre autorité ? N'êtes-vous pas alors à la merci de vos gens, qui sont même quelquefois

obligés d'user envers vous de contrainte, soit pour vous tirer du cabaret et vous ramener chez vous, soit pour vous empêcher de commettre mille extravagances, auxquelles vous voudriez vous livrer dans l'absence de votre raison? Quel empire conserverez-vous sur eux, après avoir excité leur dérision et leur mépris?

Si le mari et la femme ne vivent pas bien ensemble, s'ils se plaisent à se contrarier, saura-t-on à qui des deux il faut obéir?

Si vous êtes susceptibles d'orgueil et de vanité, que ne fera-t-on pas de vous avec des louanges et des flateries?

Si vous êtes assez insoucians pour ne pas voir les désordres qui se passent sous vos yeux, ou assez pusillanimes pour ne pas oser les réprimer, jusques à quel point ne se jouera-t-on pas de votre indolence et de votre lâcheté?

Si c'est le caprice qui dicte vos commandemens, comment les rendrez-vous respectables? S'ils sont dictés par l'injustice, comment les empêcherez-vous de paroître révoltans?

Si, négligeant le soin de voir tout de vos propres yeux, vous vous en rapportez à la

vigilance des autres, ne dépendrez-vous pas de leur opinion, et ne serez-vous pas ainsi réduits à ne vouloir rien que par leur volonté?

Si vous leur laissez le moyen de vous tromper à votre insu, ne leur en inspirez-vous pas la tentation, et ne les forcez-vous pas en quelque manière d'y succomber?

Voilà comment les fermes, les mieux établies, sont bientôt ruinées, et comment on tombe d'une douce aisance dans la pauvreté la plus affreuse.

Par les engagemens que vous avez contractés envers vos serviteurs, vous devez leur payer exactement les gages dont vous êtes convenus, leur donner une nourriture saine et abondante, mesurer les travaux à leurs forces, et ne pas leur en imposer qui soient de nature à détruire leur santé. C'est à la rigueur, tout ce que les loix humaines vous ordonnent. Mais la conscience et l'humanité vous prescrivent d'autres obligations qui ne sont pas moins sacrées. Vous payez vos gens, à la vérité, pour les services qu'ils vous rendent; mais ces services sont pénibles, et vous en retirez le plus grand profit. Cherchez donc à les leur adoucir, en leur témoignant que vous êtes sensibles à leur

zèle ; donnez-leur de justes louanges lorsqu'ils les auront méritées. Ne négligez pas aussi de leur faire de temps en temps de petits cadeaux pour les récompenser de leur ardeur, ou les animer à de plus grands efforts.

Ce que vous devez considérer comme un premier devoir, dont vous n'êtes pas moins tenus envers eux qu'envers vos enfans, c'est de leur donner l'exemple d'une conduite raisonnable et de bonnes mœurs. De quel front pourrez-vous exiger qu'ils soient sobres et laborieux, s'ils vous voient plongés dans la débauche et esclaves de la paresse ? Est-ce dans le découragement où vous auront jeté quelques légers revers, que vous leur demanderez de la constance pour leurs travaux ? Seront-ils bien disposés à vivre entre eux en bonne intelligence, lorsque vous reviendrez tout échauffés d'une querelle avec votre voisin ? Pourrez-vous enfin leur demander une grande exactitude dans les comptes qu'ils auront à vous rendre, si vous manquez sous leurs yeux à la délicatesse et à la droiture, dans vos entreprises et dans vos traités ? Qu'ils vous voient à l'abri de tous les reproches, si vous voulez que les vôtres produisent un bon effet. Ne

les épargnez point quand vous les jugerez nécessaires, mais toujours avec la modération que je vous ai recommandée. Gardez-vous sur-tout d'imiter ces maîtres avides, qui ferment l'œil sur la corruption de leurs gens, parce qu'ils leur trouvent d'ailleurs des talens utiles, et qu'ils craindroient de les voir s'éloigner, s'ils leur montroient un front de censeur. Ne voyez-vous pas que celui qui n'a aucun frein pour le retenir dans la pente du vice, va bientôt devenir un serviteur dangereux? Et par votre indulgence intéressée, ne vous rendez-vous pas complice de sa perversité?

Si vos gens deviennent malades, vous devez leur donner les secours nécessaires, et leur faire administrer tous les remèdes dont ils ont besoin, sans en retenir les frais sur leurs gages, puisque c'est pour votre intérêt qu'ils sont tombés dans ce triste état. Vous devez aussi les garder près de vous, à moins qu'ils ne demandent eux-mêmes à être transportés dans un hôpital. Il seroit affreux d'envoyer un malheureux qui souffre, dans un endroit pour lequel il auroit de la répugnance, ou de vous en défaire pour toujours, parce qu'il cesse de vous être utile

pour quelque temps. Conservez-lui sa place pendant sa maladie, allez souvent le visiter, envoyez-lui votre femme et vos enfans pour lui donner de petites douceurs et des consolations. Vos bontés, croyez-moi, ne seront pas perdues. Vous le verrez, aussi-tôt qu'il sera revenu en santé, reprendre ses travaux avec une ardeur nouvelle, et chercher à vous témoigner sa reconnoissance par un soin plus vigilant pour tous vos intérêts.

Lorsque des affaires importantes, ou des devoirs de famille à remplir, appelleront pour quelques jours l'un de vos gens hors de votre maison, ne lui refusez point le temps, et même, s'il le faut, les avances qui lui seront nécessaires. Un conseil que j'ai à vous donner dans cette occasion, c'est de ne pas repartir sa tâche toute entière sur ceux qui restent, mais de vous charger vous-mêmes d'en remplir une partie. Vous n'exciterez, de cette manière, aucun murmure parmi ses camarades sur la longueur de son absence; et lorsqu'il apprendra, à son retour, que vous vous êtes occupés de sa besogne, et que rien n'est resté pour lui en arrière, graces à vos soins personnels, il en sentira mieux le prix du bienfait que vous lui aurez accordé.

J'ai vu des fermiers assez fiers pour refuser de manger avec leurs valets. Je ne sais s'ils s'en trouvoient plus grands à leurs propres yeux ; mais il me semble que tous les gens raisonnables, trouveront cet orgueil bien petit. Puisque vos serviteurs sont occupés des mêmes travaux, qu'ils sont confondus pêle-mêle avec vous, avec vos femmes et avec vos enfans, dans vos sillons et dans vos prairies, pourquoi ne s'asseyeroient-ils pas à la même table ? Pourquoi leur refuseriez-vous de goûter à votre côté ces fruits que vous avez fait naître ensemble ? Ne devez-vous jamais les dédommager de l'assujétissement de leur état ? Leur subordination n'est-elle pas assez marquée par les ordres qu'ils reçoivent de vous dans tout le cours de la journée ? Hélas ! c'est bien assez que ces distinctions injurieuses se soient élevées de la corruption des villes : laissez toujours subsister au sein des campagnes un monument précieux de l'égalité primitive des humains, dans les beaux jours de leur innocence.

Les valets, sur-tout ceux qui s'engagent pour la bergerie, entrent quelquefois en service très-jeunes et très-ignorans. Quelques-

uns n'ont pu aller à l'école, parce que leurs parens étoient trop pauvres pour les y envoyer. Vous excuserez leur ignorance involontaire, et vous leur donnerez tout le temps de se faire instruire. Tantôt vous engagerez vos enfans à leur faire répéter leurs leçons, tantôt vous les associerez vous-mêmes aux instructions que vous donnerez à votre famille. N'en sont-ils pas devenus en quelque sorte des membres, en entrant si jeunes dans votre maison ? et à ce titre, ne seriez-vous pas responsables devant votre conscience, de toutes les suites fâcheuses où leur abrutissement pourroit les entraîner ?

Si la mauvaise éducation qu'ils ont reçue, leur a fait contracter quelques défauts, vous les reprendrez sans humeur, et vous chercherez à les amener vers le bien. Dans le cas où vos conseils, vos représentations, et même des punitions modérées, n'auroient aucun succès, vous devez renvoyer de votre maison des sujets vicieux ; mais vous ne chercherez pas à les perdre entièrement en publiant par-tout leurs fautes, ce qui leur feroit peut-être perdre pour toujours le desir de les effacer par une meilleure conduite.

Ne souffrez pas que vos enfans les traitent

avec rudesse ou avec mépris, et qu'ils vous portent continuellement des plaintes à leur sujet pour la moindre bagatelle. Ayez soin de représenter à ces petits orgueilleux qu'il suffiroit peut-être de deux ou trois mauvaises années pour consommer votre ruine, qu'ils seroient alors obligés d'entrer eux-mêmes en service, comme ceux qu'ils maltraitent. Demandez-leur ensuite si dans cet état ils seroient bien aises qu'on les traitât avec la même dureté.

En retour des soins que vous avez pour vos serviteurs, vous pouvez sans doute exiger d'eux qu'ils ne négligent aucune de vos affaires, qu'ils veillent sans cesse à ce qu'il ne vous arrive aucun dommage, qu'ils ne se querellent pas entre eux, qu'ils ne tiennent pas de mauvais propos à vos femmes ni à vos enfans, qu'ils prennent le plus grand soin des animaux qui leur sont confiés, qu'ils ne les chargent pas de fardeaux trop pesans, qu'ils ne les excèdent pas de coups ou de fatigue, qu'ils ne manquent jamais de vous prévenir de tous les accidens qui leur seroient arrivés, afin d'y remédier de bonne heure; qu'ils économisent sur leurs gages pour se vêtir décemment, sur-tout

qu'ils n'aillent pas dépenser leur argent au cabaret, qu'ils ne voyent pas de mauvaise compagnie, et qu'ils ne courent pas la nuit à la ville pour fréquenter de mauvais lieux. Vous avez le droit d'exiger d'eux toutes ces choses, et ils ne peuvent manquer d'en sentir la justice. Aussi tous ceux qui veulent bien remplir leurs devoirs, éviteront-ils avec soin de mériter les reproches que vous seriez fondés à leur faire, convaincus du tort considérable qu'ils se feroient à eux-mêmes. Il vous sera facile de leur faire sentir que ce n'est que par leur zèle, leur attachement et leur fidélité, qu'ils peuvent vous engager à les servir de tous vos moyens et de tout votre crédit, pour contribuer à leur procurer un bon établissement, et les faire jouir à leur tour du bonheur qu'ils vous auront vu goûter dans votre ménage par votre bonne conduite et par vos vertus.

LE PAYSAN
BIENFAITEUR DE SON PAYS.

M. de Solis, dégoûté de bonne heure du séjour de la ville, venoit d'acheter une petite maison de campagne, dans laquelle il se proposoit de passer des jours paisibles, en les partageant entre l'étude et l'exercice de la bienfaisance. Son caractère, naturellement enclin à la mélancolie, lui faisoit aimer les promenades solitaires. Il avoit déjà parcouru les environs de sa demeure. Ses pas errans le conduisirent un jour dans une petite vallée dont le seul aspect étoit bien propre à flatter la disposition de son cœur. Entourée de hautes collines, dont le penchant présentoit dans une agréable variété, des vignobles, des cabanes, des jardins et des bosquets, elle sembloit être l'asyle du bonheur champêtre.

Les beautés naturelles de ce lieu n'étoient pas encore ce qui portoit l'émotion la plus douce dans le cœur de M. de Solis. La vallée, dans toute son étendue, étoit couverte de chaumières neuves, chacune avec ses

terres labourables, son jardin de fleurs et son verger. Les possessions n'étoient séparées que par de simples haies de groseillers, qui sembloient annoncer le prix du terrein, et la confiance mutuelle des habitans. M. de Solis se réjouissoit de voir qu'un homme n'eût pas envahi, pour lui seul, cette plaine délicieuse. Il se plaisoit à penser que plusieurs familles pouvoient y trouver les douceurs de l'aisance et du repos. L'abandon avec lequel il se livroit à des pensées si touchantes, ne lui avoit pas permis de s'appercevoir que de sombres nuages s'assembloient sur sa tête. Une pluie, mêlée d'éclairs, l'obligea bientôt de chercher un abri. Il courut frapper à la porte de la première ferme. Une femme très-âgée, mais d'une figure à qui la vieillesse donnoit un caractère vénérable, vint lui ouvrir. Elle le reçut avec des manières franches et amicales. Je me réjouis, lui dit-elle, de ce que notre chaumière s'est trouvée la plus proche de vous, quoique je pense bien que nos enfans vous auroient fait un aussi bon accueil. Puisque l'orage vous a surpris au milieu de la plaine, vous ne pouviez guère aborder que chez quelqu'un de la famille. Mais je vois que vous êtes tout

essoufflé. Remettez-vous, je vais vous faire un bon feu pour sécher vos habits.

Pendant qu'elle allumoit son fagot, M. de Solis observoit avec attention l'intérieur de la chaumière. Il y voyoit régner un ordre et un air de richesse qui lui firent plaisir. Il avoit compris par les paroles de la bonne femme, qu'une grande partie des habitations de la plaine étoit occupée par ses enfans. Sa curiosité en prit un nouvel intérêt. Il se disposoit à la satisfaire par ses questions, lorsqu'il entendit de la pièce voisine une voix qui disoit : Ma femme, as-tu bien soin du voyageur ? Oui, oui, mon ami, sois tranquille, lui répondit-elle.

C'est donc votre mari qui vous parle, lui dit M. de Solis ?

Oui, monsieur, il est là dans cette chambre.

Me permettez-vous de lui rendre ma visite ?

Bien volontiers, monsieur, vous ne serez peut-être pas fâchés l'un et l'autre de vous connoître. Entrez, entrez.

M. de Solis, en entrant, apperçut un vieillard couché sur un lit dont la couverture étoit de la plus grande propreté. Il avoit la tête nue ; ses cheveux blancs comme la nei-

ge, descendoient sur ses épaules. Sa physionomie, respectée par le temps, exprimoit le calme et la bonté de son ame. Le sourire étoit sur ses lèvres, et un reste de flamme étincelloit encore dans ses yeux. M. de Solis, attiré par un extérieur si prévenant, s'approcha de lui.

M. DE SOLIS.

Qu'avez-vous, bon vieillard ? êtes-vous malade ?

LE VIEILLARD.

Non, monsieur, graces au ciel, je ne le suis pas ; mais quand on a quatre-vingts ans sur la tête, on ne peut jamais dire qu'on se porte bien, même avec de la santé. Il n'y a pourtant pas long-temps que j'ai quitté le travail ; et si ce n'étoit la crainte d'affliger mes enfans..... mais ils ne veulent pas que je laboure davantage.

M. DE SOLIS.

Ils ont raison. Vous devez avoir acheté bien cher le repos ?

LE VIEILLARD.

Sans me vanter, je crois l'avoir assez gagné. Combien j'ai lié de gerbes dans tout le

cours de ma vie ! Combien de vignes j'ai vendangées ! J'ai terriblement tourmenté mon pauvre corps. Eh bien ! au milieu de tant de fatigues, j'ai toujours eu le front serein et le cœur joyeux ; et c'est ainsi que je veux couler doucement le petit reste de jours que j'ai encore à vivre.

M. DE SOLIS.

Mais après une vie si laborieuse, comment pouvez-vous passer une journée entière sur votre lit sans vous ennuyer ?

LE VIEILLARD.

M'ennuyer? vraiment j'ai bien autre chose à faire. Il n'y a que mes membres en repos, ma tête va toujours son train. Ce n'est pas avec dix enfans, et cinquante petits-fils, ou arrière-petits-fils dans la pensée, que l'on s'ennuie. Il n'y a pas trop de douze heures par jour pour songer à tant de monde. Chacun me rend compte de sa besogne, de l'état de ses affaires et de sa famille ; il faut que je travaille là-dessus. J'en ai toujours quelqu'un à marier ; et j'y regarde à deux fois pour le bien pourvoir. S'ils ont tous prospéré, c'est à moi qu'ils le doivent. Il ne s'en est pas établi un seul, que je ne m'en sois

occupé un an d'avance. J'ai présentement trois mariages sur le métier ; et j'espère qu'ils réussiront comme ceux de leurs pères.

M. DE SOLIS.

Vous êtes donc bien satisfait de votre famille ?

LE VIEILLARD.

C'est me gagner le cœur que de m'en faire parler. Allons, ma femme, va nous chercher une goutte de ce vin vieux. C'est pour m'aider à jaser de nos enfans.

M. DE SOLIS.

En avez-vous beaucoup auprès de vous ?

LE VIEILLARD.

Je n'ai que deux de mes petites-filles. Comment loger une armée ? Ce n'est pas ma cabane, ce sont mes terres que j'ai voulu aggrandir. Dieu merci, j'ai pu donner à chacun un bon quartier, sans me rendre plus pauvre. Il y avoit dans le canton des terres en friche. On me les a cédées à bas prix. Je les ai ai d'abord mises en valeur, et je les ai passées en dot à mes filles. Elles rendent de l'or à présent.

M. DE SOLIS.

Et dans ce grand nombre d'enfans, aucun ne vous a causé de chagrin ?

LE VIEILLARD.

Quelquefois, par des maladies; mais j'ai su les guérir avec mon régime, la diète et des simples que je connois. Du reste ils se sont tous bien conduits.

M. DE SOLIS.

C'est qu'apparemment vous leur avez donné de bons exemples?

LE VIEILLARD.

J'ose le dire. Dans ma jeunesse, j'étois fringant comme un autre. Je courois les danses de tout le pays. Mais une fois que j'ai eu prononcé le mot sacré devant l'autel, j'ai laissé là ces enfantillages. Par bonheur, ma femme étoit belle, bonne et vertueuse. Cela tient un homme en respect. Ensuite sont venus les enfans. Je n'étois pas riche alors; et quand je l'aurois été pour moi, j'avois assez de cœur pour vouloir l'être aussi pour ma race. J'ai accoutumé de bonne heure mes garçons au travail. Je les ai menés aux champs aussi-tôt qu'ils ont pu marcher. Je faisois asseoir le plus petit sur ma charrue. Les autres alloient en gambadant tout autour. Mes filles m'animoient de leurs chansons en filant leur quenouille. Je leur apprenois à

tous à travailler joyeusement, pour manger gaîment leur pain.

M. DE SOLIS.

Et les voyez-vous quelquefois?

LE VIEILLARD.

Si je les vois, monsieur? Quand j'étois plus ingambe, j'allois faire tous les huit jours ma ronde, pour observer si tout se passoit bien dans leur ménage. Aujourd'hui que je ne sors plus, c'est leur tour de me rendre visite. Tous les dimanches, après le service, mes filles, mes petites-filles et mes brus m'amènent leurs enfans. Il faudroit me voir au milieu de vingt femmes, parées comme au jour de leurs nôces, et belles comme des anges. Tout cela me baise et me caresse. C'est à qui saura le mieux me dorloter. Mais on connoît bien vîte qu'elles ne sont coquettes qu'avec moi. Tous leurs enfans ont un air de famille qui me ravit. J'en ai toujours une douzaine sur les bras ou dans les jambes. C'est un babil que vous prendriez pour du vacarme, mais qui est de la musique à mes oreilles.

M. DE SOLIS.

Je n'ai pas de peine à le concevoir. Ce

doit être un moment bien délicieux pour vous.

LE VIEILLARD.

Et pour eux aussi, je m'en flatte. J'aime qu'on se réjouisse auprès de moi. J'ai derrière ma grange une pièce de gazon tout exprès pour la danse. C'est la dernière terre que j'ai travaillée. J'ouvre le bal en embrassant ma femme; et puis tout le monde se met à sauter autour de nous deux. Ils ont l'attention de danser toujours quelqu'une des contredanses de mon ancien temps. Il me semble alors que la terre me soulève, et que je bondis aussi légèrement que cette jeunesse.

M. DE SOLIS.

Est-ce que vous avez des violons dans le pays?

LE VIEILLARD.

Il n'y a pas de violons à payer chez nous. Mon petit-fils Alexis n'a-t-il pas son flageolet? Le petit coquin n'a pas douze ans, et il en joue à mettre en branle tout un village: oh! si je l'avois ici pour vous le faire voir! C'est mon portrait vivant, avec ces rides de moins, et des couleurs vermeilles e je n'ai plus. Aussi, c'est mon Benjamin,

le favori de mon cœur. Je vous le dis, parce que vous êtes étranger; je serois bien fâché qu'on en sût rien dans la famille.

M. DE SOLIS.

Mais le reste de la semaine doit vous paroître bien long, quand vous n'avez pas les mêmes plaisirs?

LE VIEILLARD.

Si je n'ai pas ceux-là, j'en ai d'autres. Je n'ai jamais quitté le pays; je le connois comme ma cabane: je connois de même tous les habitans, je les ai vu naître. Ils viennent me consulter sur les défrichemens ou les plantations. On n'a qu'à m'apporter un panier de terre: je la manie, je la goûte, et je dis tout de suite quelle espèce de grain y viendra le mieux. Si c'est de pauvres gens, je leur avance des semailles, qu'ils me rendent à la moisson; je leur fais prêter des journées par ceux à qui j'ai pu rendre quelque service; c'est tout le prix que j'y mets. J'ai vu le temps où chacun ne travailloit que pour soi, et y travailloit mal. Il auroit cru s'enrichir de ruiner son voisin. Je suis venu à bout de leur persuader que plus le pays seroit riche, plus chacun le seroit en parti-

culier; que les denrées se vendroient mieux, quand ils attireroient de ce côté les marchands par l'abondance et la bonne qualité; que pour y parvenir, il falloit s'entre-aider les uns les autres. Selon que l'année est sèche ou pluvieuse, la récolte de la plaine est plus ou moins hâtive que celle de la colline. Je les accorde ensemble pour commencer par la plus précoce; et tout se fait à son juste point. Aussi demandez au marché des nouvelles de nos grains. On se les arrache de préférence. On vient même quelquefois nous les enlever sur les lieux; et ils se trouvent vendus avant d'être à terre. Au lieu de cela, qu'il y ait dix boisseaux de mauvais bled dans une paroisse, c'en est assez pour décréditer tout le reste.

M. DE SOLIS.

Ces réflexions sont simples. Cependant il est rare de les voir naître dans un village. Comment vous sont-elles venues?

LE VIEILLARD.

Peu-à-peu, par l'expérience de chaque année; d'ailleurs, il faut vous dire que j'ai été bien secondé. Notre curé est un homme de sens. J'en avois fait une espèce d'évêque

par les baptêmes et les mariages dont je l'avois enrichi. Il a fait valoir mes conseils dans ses prônes. M. de Fierville, notre voisin, est venu là-dessus. Il a vu sa terre changée de face. Je lui faisois doubler tous les baux de ses fermiers. Il m'a donné des marques de considération. S'il y avoit une expérience nouvelle d'agriculture dans vos gazettes, ils venoient tous deux me consulter. Je la faisois sous leurs yeux. Dès qu'elle m'avoit réussi, elle étoit bientôt répandue. Le paysan suit sa routine, et méprise les découvertes faites dans les livres; mais celles que j'avois approuvées, il n'y avoit pas à les contredire. On les suivoit, et l'on s'en trouvoit mieux. Ma science, au reste, n'est pas longue. Je la débite toute entière en peu de mots. Rude guerre avec son champ, douce paix avec ses voisins.

M. DE SOLIS.

Sur ces principes, je me figure que vous n'avez pas enrichi le tribunal autant que le presbytère.

LE VIEILLARD, *en souriant.*

Il est vrai. J'ai soufflé bien des procès à la justice. Je serois riche comme un avocat,

si j'avois pris seulement douze sols par consultation. Il y a toujours quelques petites querelles dans les villages, pour des partages de terre entre des héritiers. On vient demander mon avis. S'il y a des enfans à marier de part et d'autre, j'ai bientôt arrangé l'affaire. S'il n'y en a pas, ou qu'ils ne puissent se convenir, les parties me prennent sur un brancard, et me portent sur les lieux. Je fais arpenter en ma présence jusqu'au moindre recoin. Je balance la bonne ou mauvaise qualité de chaque partie du terrain, avec sa mesure, et je tâche d'accommoder également tout le monde. Lorsqu'ils se refusent à cet arrangement, je les invite à venir le lendemain chez moi. J'ai d'un excellent vin vieux, qui attendriroit des cœurs de rocher. On le goûte. Sitôt qu'il commence à faire son effet sur mes plaideurs, je leur fais sentir qu'un procès leur coûteroit dix fois plus que la chose contestée ne peut valoir; qu'il leur feroit perdre leur temps, leur argent, leur repos et le plaisir de s'aimer. Je leur cite l'exemple de ceux qui, faute de m'en croire, se sont exténués pour engraisser la justice. Avant la fin de la premiere bouteille, ils ne se regardent plus

de travers; la seconde n'est pas à moitié vuidée, qu'ils se mettroient au feu l'un pour l'autre. J'y ai dépensé mon vin; mais j'y ai gagné du plaisir pour cette vie, et des espérances pour celle qui vient après.

M. DE SOLIS.

Vous devez être regardé comme un roi dans cette contrée?

LE VIEILLARD.

Écoutez-donc, je gouverne de mon lit, comme un autre de son trône. Mais on ne m'aime pas seulement, on me craint aussi. Approchez-vous de cette muraille. Voyez-vous des noms, avec des dates, que j'y ai gravés de la pointe de mon couteau? Les uns sont écrits tout droit pour les bonnes actions, les autres à rebours pour les mauvaises. Comme M. de Fierville et M. le curé daignent quelquefois me rendre visite, et que tout le village afflue dans ma cabane, ce registre fait plus d'effet que celui du greffe où personne ne s'avise d'aller. Votre nom écrit à rebours est une espèce de flétrissure publique. Tout le monde vous fuit jusqu'aux enfans. Il faut changer de conduite ou déguerpir. Si vous changez, eh

bien, je redresse votre nom, d'abord pour vous faire oublier la honte, et puis pour vous encourager à bien faire. De vingt noms à rebours que j'ai gravés dans toute ma vie, il n'en reste que trois qui serviront longtemps d'exemples. Au contraire, un nom écrit tout droit est un titre d'honneur. On craindroit autant que la mort, d'en voir renverser une seule lettre, tant vaut l'avantage d'une bonne réputation.

M. DE SOLIS.

Je conçois que ce moyen, tout simple qu'il est, soit fort puissant. Mais ce que j'admire le plus, c'est le parti que vous savez tirer de votre vin. Il est ordinairement le perturbateur des villages, et vous en faites un ministre de paix.

LE VIEILLARD.

Je lui dois bien cet honneur pour les services qu'il m'a rendus dans ma vieillesse. C'est lui qui, depuis dix ans, renouvelle les forces de mon estomac, et empêche mon sang de se glacer dans mes veines. Je n'en ai jamais bu plus qu'il ne m'en falloit pour appaiser ma soif. Aussi je le trouve à présent plus salutaire. Un demi-verre suffit à me ra-

nimer ; il me rajeunit toujours pour une couple d'heures. Je ne sais si vous vous êtes altéré à m'entendre, mais je le suis un peu à vous parler. Je sens qu'une petite goutte viendroit en ce moment fort à propos. Le cœur me dit que je trinquerois volontiers avec vous. Qu'a donc ma pauvre femme ? Elle tarde bien à venir. Ah ! c'est que soixante et quinze ans sont encore plus lourds à porter qu'une bouteille. Mais *chut*, je crois l'entendre.

LA FEMME.

Oui, mon homme, me voici, me voici.

LE VIEILLARD *se relevant sur son lit.*

Allons, Suzette, ma chère Suzette, verse-nous à boire. Vous souriez, monsieur ? mais le verre à la main, je lui donne toujours son nom de jeunesse. Je n'ai qu'à la regarder à travers mon verre, elle me semble aussi vermeille qu'autrefois sous l'ormeau. A ta santé, Suzette ; à la vôtre, monsieur. (*ils boivent*) Eh bien ! comment le trouvez-vous ?

M. DE SOLIS.

Excellent, je vous assure ; j'en ai bu qui pouvoit coûter plus cher, mais jamais avec tant de plaisir.

LE VIEILLARD.

C'est qu'il est pur et franc comme nos cœurs. Comment donc, Suzette, tu le ménages ? va, mon enfant, il en restera toujours après nous. Que je te voye une petite pointe de gaîté de sa façon. Nous lui en donnions autrefois ; il faut qu'il nous en donne aujourd'hui : je le sens déjà qui commence à me ragaillardir. Tiens, je t'aime autant que dans nos premières amours. Monsieur, si vous n'êtes pas marié, vous vous marierez sans doute. Croyez-en mon conseil. Traitez si bien votre femme, que vous puissiez chaque jour penser à celui de la nôce : c'est le moyen de ne vous sentir jamais vieillir. Demandez à Suzette. Parle, ma femme, te souviens-tu de la nôtre ? comme je serrai tendrement ta main devant l'autel ! et quel regard tu me lanças ! il pénétra jusqu'au fond de mon cœur. Il n'en est pas sorti. (*en souriant*) Il est vrai que cela ne date pas de si loin encore ; il n'y a que soixante petites années.

LA FEMME.

Ah ! elles se sont écoulées bien vîte : notre bon temps est passé, mon ami.

LE VIEILLARD.

Comment donc ? est-ce que tu n'es pas heureuse ? n'as-tu pas de l'aisance, du repos, et la santé de ton âge ? Voyons, qu'as-tu à desirer ? un peu plus de forces peut-être ? Mais, vois-tu, Dieu nous a conservé celles du cœur, pour sentir la joie d'une longue vie. Quand celles du corps viendront à s'éteindre, le tombeau s'ouvrira doucement pour nous recevoir.

M. DE SOLIS.

Pourquoi vous occuper de tristes pensées dans ce moment de plaisir ?

LE VIEILLARD.

Oh ! monsieur, je ne crains pas la mort ; qu'elle vienne quand elle voudra, frapper à ma porte, je la laisserai entrer sans frayeur. Croyez-vous que j'aie oublié que je suis né mortel ? Puisque l'on a commencé, il faut bien finir.

M. DE SOLIS.

Vous avez su vous rendre la vie si heureuse ! pourrez-vous la quitter sans regret ?

LE VIEILLARD.

J'en aurois bien davantage, si je l'avois mal employée, si j'avais été paresseux et

débauché, si je n'avois pas fait tout le bien qui étoit en mon pouvoir, si je laissois par ma faute, une famille nombreuse dans le vice ou dans le besoin ! Au lieu de cette peinture affligeante, j'ai devant les yeux quatre-vingts ans de travaux utiles, des terres défrichées, des amis secourus. Je vois mes fils et mes petits-fils riches, honnêtes et laborieux, unis étroitement ensemble, aimés et considérés de tout le pays. Je laisse à mon fils aîné ma cabane, il y remplira ma place et mes devoirs. Comme chef de la famille, il sera pour ses frères et leurs enfans, ce que j'ai été pour les miens. Il est doux d'emporter cette consolation dans la tombe.

M. DE SOLIS.

Mais vous entendrez leurs gémissemens. Que cette séparation sera douloureuse!

LE VIEILLARD.

Je crois, en effet, qu'ils auront un grand chagrin de me perdre; mais je saurai l'adoucir. Un paysan connoît mieux qu'un autre la loi de la nature et la force de la nécessité : il voit chaque jour de vieux arbres remplacés par de plus jeunes; il voit chaque année l'hiver dévorer ce qu'ont produit les

autres saisons. Je présenterai ces images à mes enfans, lorsqu'ils seront tous assemblés autour de mon lit de mort. Je leur ferai sentir qu'après m'avoir donné une longue et heureuse vieillesse, Dieu met le comble à ses graces, en me retirant de la vie, avant qu'elle me soit devenue à charge par les douleurs et les infirmités. Je leur dirai que je ne les quitte que pour aller joindre mon père qui me tend les bras de là-haut, et que je ne cesserai jamais de leur tendre les miens, tant que leur race se conservera sur la terre. Voilà ce que je leur répéterai jusqu'à mon dernier souffle. Il faudra bien qu'ils se consolent de ma mort, lorsque je la regarderai moi-même comme un bienfait.

M. DE SOLIS.

Courageux vieillard, d'où vous vient cette fermeté ?

LE VIEILLARD.

D'un cœur innocent; et c'est du ciel qu'elle y est descendue; de ce ciel que je vais habiter, je l'espère.

M. DE SOLIS.

Vous n'avez donc pas de crainte sur l'avenir ?

LE VIEILLARD.

Aussi long-temps que j'ai pu commettre du mal, j'ai craint le Seigneur : à présent je ne sais plus que l'aimer, et je crois que cette confiance doit lui faire plaisir. O Dieu de bonté, après tant de bénédictions que tu as répandues sur ma tête, oserai-je t'en demander une encore? regarde la compagne que tu m'as donnée pour partager les douceurs et les peines de la vie; nous avons vieilli tous deux ensemble, accorde-nous de mourir tous deux à la fois. Comment pourrois-je lui survivre ? Ma main tremblante auroit-elle la force de lui fermer la paupière ? De son côté, que deviendroit-elle à son âge, après m'avoir perdu, lorsqu'elle n'entendroit plus ma voix plaintive, lorsqu'elle seroit ensevelie comme en un tombeau dans la solitude de cette cabane? Ne permets pas que la mort sépare deux personnes que rien n'a séparées depuis soixante ans. Accorde-nous cette grace, ô mon Dieu, cette dernière grace; c'est la seule que tu nous laisses à te demander. Nous ne voulons point reculer notre arrêt : dispose de nous quand tu voudras. Laisse-nous seulement mourir nos mains l'une dans l'autre, et nous présenter

ensemble devant toi, pour te rendre compte de notre vie. Tu le sais bien, elle n'en fait qu'une seule, dont chacun de nous deux a porté la moitié. Que nous n'ayons aussi qu'une mort à souffrir!

Le vieillard qui s'étoit soulevé sur son lit pour adresser à Dieu ces touchantes paroles, retomba de fatigue en les achevant. M. de Solis effrayé courut chercher sa femme pour le secourir. Elle s'étoit mise à genoux dans un coin dès le commencement de cette prière: ses bras étoient encore tendus vers le ciel. Il la porta toute éperdue auprès du vieillard, qui les rassura l'un et l'autre par un sourire, et par la vivacité avec laquelle il leur tendit les mains. Cependant M. de Solis jugea qu'il falloit lui laisser prendre du repos, après une émotion si forte pour son âge. Il remercia ces braves gens de leur hospitalité, et sortit en rendant graces au ciel de lui avoir montré tant de vertus sur la terre.

LE BONHEUR

DE L'HABITANT DES CAMPAGNES.

M. RANCEY, MATTHIEU.

M. RANCEY.

Eh bien, Matthieu, comment cela va-t-il?

MATTHIEU.

Ah! monsieur, faut-il le demander? cela va toujours mal dans notre état. Le bonheur n'est pas fait pour nous.

M. RANCEY.

Et pour qui donc est-il fait, je vous prie?

MATTHIEU.

C'est bien à vous, messieurs de la ville, de faire cette question?

M. RANCEY.

Vous nous croyez donc plus heureux que vous autres?

MATTHIEU.

Je voudrois vous voir mener un mois seu-

lement notre vie. Vous verriez bientôt ce que vous auriez à vous répondre à vous-même.

M. RANCEY.

J'ai vécu long-temps à la campagne, et je connois l'état du paysan. J'ai vécu de même à la ville, et j'ai eu le temps d'y étudier tous les états. Je puis vous assurer, mon cher Matthieu, qu'un fermier aisé, comme vous l'êtes, n'a rien à envier aux autres conditions.

MATTHIEU.

Je donnerois ma plus belle vache pour en être bien sûr.

M. RANCEY.

Prenez-y garde, Matthieu. Elle court le risque de passer dans mon étable.

MATTHIEU.

Oh! je n'y aurois pas le moindre regret à ce prix, je vous assure. Je croirois encore y gagner.

M. RANCEY.

Eh bien, voyons. Mais promettez-moi avant tout de répondre à mes questions avec pleine franchise. Je vous fais la même promesse de mon côté, et je m'engage de plus

à ne point chercher à vous éblouir par de belles paroles. Je ne dirai rien qui ne soit de nature à frapper votre raison.

MATTHIEU.

Voilà ce que je demande; car ce n'est pas à des mots que je me laisse prendre, je vous en avertis.

M. RANCEY.

Tant mieux, mon ami. Commencez d'abord par me dire si ce n'est pas l'idée que vous vous faites que les gens de la ville sont plus heureux que vous, qui vous empêche de goûter votre bonheur?

MATTHIEU.

Cela y nuit un peu, j'en conviens.

M. RANCEY.

Puisque vous vous accusez si franchement de votre foiblesse, il ne sieroit mal de vous la reprocher. J'aime mieux y entrer un moment avec vous. C'est même de-là que je veux partir pour tâcher de vous réconcilier avec votre état, en vous faisant sentir combien les gens de la campagne sont plus près du bonheur que ceux de la ville.

MATTHIEU.

Je suis curieux de voir comment vous vous y prendrez.

M. RANCEY.

Mes preuves sont si complettes, que je puis les faire remonter même au temps qui précéda votre naissance.

MATTHIEU.

Qu'entendez-vous par-là, je vous prie?

M. RANCEY.

Une chose dont vous allez convenir. C'est qu'avant de venir au jour, vous étiez déjà plus heureux que le fils d'un prince ne l'est ordinairement dans une pareille situation.

MATTHIEU.

Expliquez-vous un peu plus clairement, s'il vous plaît.

M. RANCEY.

Volontiers, mon ami. Votre mère, comme la plupart des paysannes, étoit saine et robuste. Son corps n'étoit pas à la gêne dans des vêtemens étroits; elle faisoit un exercice qui entretenoit son appétit et ses forces, et l'empêchoit de tomber jamais dans l'ennui. Les femmes de la ville, au contraire, d'une santé communément plus délicate, l'affoiblissent encore, pendant leur grossesse, par la molle inaction à laquelle elles s'abandon-

nent: de-là des pâmoisons fréquentes, u
dégoût habituel et des bâillemens continu
Ajoutez-y le soin qu'elles prennent de che
cher à conserver à leur taille un reste de fi
nesse, en serrant de plus en plus leurs vê
temens, et vous me direz vous-même, si u
enfant dans leur sein ne souffre pas de tou
ces désavantages, et s'il peut acquérir ce
développemens et ces forces qui forment un
constitution vigoureuse, et qui ont toujours
une si grande influence sur le caractère.

MATTHIEU.

Oui, vous avez raison sur ce point. Les
enfans de la campagne sont plus heureux
avant de voir le jour. Mais laissez faire ceux
de la ville, ils prendront bien leur revan-
che, lorsqu'ils seront une fois au monde.

M. RANCEY.

C'est ce que nous verrons tout-à-l'heure;
mais au moins n'est-ce pas dans leurs pre
mières années.

MATTHIEU.

Eh quoi! ces bonnes que l'on met autou
d'un enfant pour l'endormir par des chan
sons, pour le prendre dans leurs bras a
moment où il s'éveille, pour l'appaiser aus

tôt qu'il pousse des cris, n'est-ce pas pour son bonheur ?

M. RANCEY.

C'est-là sans doute l'objet qu'on se propose ; mais est-il rien de moins propre à le remplir ? Vous conviendrez qu'un enfant qui ne s'endort que lorsqu'on chante, qui pleure lorsqu'il n'a personne qui le prenne dans ses bras à son réveil, et qui sait qu'en poussant des cris, il verra tout le monde s'empresser à le dorloter, vous conviendrez, dis-je, que cet enfant contracte le besoin de toutes ces attentions superflues ; qu'un moment d'humeur ou d'oubli de sa bonne le rendront fort à plaindre, sans compter qu'il s'accoutume à devenir exigeant, impérieux, susceptible ; ce qui lui prépare bien des chagrins pour le reste de ses jours.

MATTHIEU.

Il est vrai qu'il ne faut pas aux nôtres toutes ces cajoleries.

M. RANCEY.

Reposons-nous sur la tendresse d'une mère pour pourvoir aux véritables besoins de son enfant. Voyez celui qui naît dans la moindre chaumière. S'il est le premier né

de la famille, la joie que sa naissance donne à ses parens, réunit sur lui seul leurs soins les plus tendres. S'il a déja des frères et des sœurs, ce n'est point entre des mains étrangères, c'est dans les bras de ceux qu'il doit chérir toute sa vie, qu'il passe ses premiers ans. Loin d'être, comme le petit nombre de ceux de la ville que leurs mères nourrissent, éloigné pendant la plus grande partie de la journée des regards de ses parens, c'est sous leurs yeux qu'il croît sans cesse. Le berceau où il repose est entre leur table et leur lit. Lorsque le travail appelle sa mère dans les champs pendant la belle saison, elle le place à l'ombrage, et le voit d'un œil satisfait jouer dans l'épaisseur de la verdure et promener ses regards sur les objets les plus rians. Est-il jusqu'à cette époque la moindre comparaison à faire pour le bonheur entre les enfans de la campagne et ceux de la ville ?

MATTHIEU.

Oui, mais vous les prenez dans un âge où ils ne sont pas en état de le sentir.

M. RANCEY.

C'est-à-dire d'en rendre compte. Mais on voit bien qu'ils le sentent, à leurs mouve-

mens plus vifs et plus joyeux, comme l'on reconnoît la qualité supérieure du lait dont ils se nourrissent, à leur teint plus vermeil, à leurs bras plus charnus, et à leurs joues plus potelées.

MATTHIEU.

Vous avez eu assez beau jeu jusqu'à présent, mais avançons un peu et nous verrons.

M. RANCEY.

Doucement, s'il vous plaît. Arrêtons-nous encore sur les secondes années de l'enfance. Quel est le sort d'un enfant de la ville, à cet âge? Renfermé dans une chambre pendant la plus grande partie de la journée, il est assujetti à des études, qui serviront un jour, il est vrai, à sa fortune ou à ses plaisirs, mais dont rien ne peut lui faire alors pressentir les agrémens ou l'utilité. Ces premières connoissances sont toujours les plus difficiles à acquérir, et c'est précisément dans le temps où son intelligence est le plus foible qu'il faut qu'il les acquière. Elles sont sèches et rebutantes, et elles lui sont données dans la saison de la gaîté et du plaisir. Aussi combien de contrainte, de dégoûts et d'ennuis ne lui faut-il pas essuyer!

MATTHIEU.

Je conçois qu'un enfant du village est plus heureux de n'avoir besoin que de suivre son père au jardin, dans les champs, ou dans la forêt, pour y apprendre en plein air son état.

M. RANCEY.

Cela est si vrai, que les plus agréables délassemens que l'on puisse accorder aux enfans de la ville pour les récompenser de leurs études, savoir, d'élever des animaux, de connoître les plantes, de faire naître des fleurs, de gouverner des arbres, de cultiver un jardin, sont précisément l'unique objet des études de l'enfant du village; ensorte que son travail ne consiste que dans ce que l'autre a pour ses plaisirs.

MATTHIEU.

En effet, il n'y a rien à répondre sur ce point. Ah! s'il en étoit de même sur tous les autres!

M. RANCEY.

Nous allons voir. Nous voici parvenus à ce temps de la vie, où l'instinct de la nature nous sollicite de chercher une compagne. Il faut que l'amour ait des charmes bien plus

doux aux champs que dans les villes, puisque ceux qui l'ont pris pour sujet de leurs chants, chez tous les peuples de la terre, ont toujours placé leurs amans dans les vallons et dans les bocages. Mais sans nous arrêter à ces brillantes peintures, comment se font à la ville ces mariages, que l'on y voit si rarement heureux? L'on s'y épouse parce que les parens jugent que les fortunes et les états s'assortissent, parce que les jeunes gens imaginent qu'il leur suffit d'avoir de part et d'autre quelques agrémens extérieurs pour s'aimer. On n'a guère recherché si les humeurs et les caractères se conviennent. Quelquefois même les deux prétendus ont à peine eu quinze jours pour se voir et pour se connoître. Vous jugez par-là si un bon ménage n'est pas l'effet du hasard.

MATTHIEU.

Et tout cela ne peut-il pas arriver de même parmi nous?

M. RANCEY.

Les mauvais mariages y sont bien moins ordinaires. Les jeunes gens destinés à s'unir, se connoissent dès leur plus tendre enfance.. Aussi-tôt qu'ils commencent à for-

mer des projets l'un sur l'autre, avec l'aveu de leurs parens, ils s'étudient avec plus de soin, ils s'attachent de bonne heure à faire sympathiser leurs caractères et à se corriger des défauts qui les blessent réciproquement. Leurs petites brouilleries même servent à leur préparer une union plus étroite, en les éclairant sur ce qui se contrarie dans leurs goûts et leurs humeurs. Ces sentimens leur sont inspirés par la nature, dans un temps où l'âge et l'amour rendent tout facile. Moins distraits l'un de l'autre par la liberté d'esprit que leur laisse la nature de leurs travaux, les deux amans s'occupent plus profondément du desir de se plaire; ils trouvent des occasions plus fréquentes de se le témoigner, en se rendant à l'envi mille petits services. Ces dispositions qu'ils apportent dans leur jeune ménage, se raniment d'abord par les premiers plaisirs de l'amour, ensuite par la naissance des enfans; il est donc tout naturel qu'elles se tournent bientôt en habitude et qu'elles s'étendent ainsi sur tout le reste de leur vie.

MATTHIEU.

Je commence à prendre en vous de la confiance; car j'ai senti précisément tout ce

que vous venez de décrire, quoique je n'eusse pas su vous l'expliquer aussi bien.

M. RANCEY.

Vous m'accorderez encore que si les sentimens que je viens de peindre forment le bonheur, ce bonheur doit être senti plus constamment dans les campagnes que dans les villes.

MATTHIEU.

Pourquoi donc, je vous prie ?

M. RANCEY.

Au village, deux époux ne se quittent guère que le peu de temps qu'il faut pour goûter plus de plaisir à se retrouver; ils partagent tous leurs chagrins et toutes leurs joies; ils s'aident mutuellement, dans tous les travaux d'une vie continuellement occupée; le besoin qu'ils ont l'un de l'autre à chaque instant du jour, les attache plus fortement à la société qu'ils ont formée. Dans les villes, au contraire, où des occupations diverses séparent le mari de sa femme pendant la plus grande partie du jour et souvent pendant des années entières, où leurs sociétés ne sont pas toujours les mêmes, où celle-ci se livre aux plaisirs, tandis que ce-

lui-là est épuisé de fatigues et rongé de soucis, où le bonheur de l'un est ainsi le plus souvent indépendant du bonheur de l'autre, où enfin les deux époux, en sortant du tourbillon d'une vie agitée, ne se réunissent dans quelques momens d'oisiveté, que pour voir l'ennui se glisser entre eux, vous m'avouerez que l'union conjugale doit bientôt s'altérer, et corrompre elle-même les douceurs qu'elle sembloit promettre.

MATTHIEU.

J'en conviens, monsieur; voilà bien des désagrémens auxquels nos ménages ne sont pas sujets.

M. RANCEY.

La tendresse paternelle peut être égale dans les campagnes et dans les villes, mais ici un nouveau sentiment se joint à l'amour naturel des parens pour le fortifier. Leurs enfans forment une partie de leur richesse. Plus ils voyent s'accroître leur famille, plus ils sont en état d'étendre leur culture et de la faire fleurir. Les garçons, dès qu'ils peuvent tenir une houlette à la main, deviennent utiles à leur père pour la conduite de ses troupeaux; les filles, dès qu'elles savent se tenir sur leurs pieds, com-

mencent à seconder leur mère dans les détails de la basse-cour et du ménage. En recueillant sitôt le prix de leurs soins, les parens s'attachent de plus en plus à leurs enfans, comme aux appuis de leur prospérité, tandis que dans les villes le nombre des enfans devient une charge énorme pour un père de famille, et que les dépenses de leur éducation lui inspirent souvent des regrets sur ce qu'elles dérobent à ses besoins et à ses plaisirs.

MATTHIEU.

Il n'est rien de plus exact, je l'avoue, que ce que vous venez de dire.

M. RANCEY.

Considérons enfin, mon ami, la différence qui règne pour le bonheur entre l'habitant des villes et celui des campagnes, au déclin de leurs jours. Qu'est-ce qu'un vieillard au sein d'une ville corrompue, quand ce monde où il vivoit se ferme pour lui? Accablé des soucis et des infirmités de la vieillesse, consumé de regrets de la perte de ses jouissances, que lui reste-t-il pour le consoler? Des amis? la mort les lui enlève chaque jour. Ses enfans? quelles liaisons

peuvent subsister entre eux dans un séjour où les sentimens de la nature sont étouffés par les affaires et les plaisirs? Ah! du moins les mœurs champêtres conservent toujours au vieillard l'empire de sa famille. Sa longue expérience le rend encore nécessaire à l'instruction de ses enfans. Accoutumé à une vie active, il trouve toujours à s'occuper de quelques petits travaux proportionnés au reste de ses forces ; enfin lorsque ses membres se refusent à le servir, il va chercher des souvenirs consolans sous l'arbre qu'il a jadis planté de ses mains; il y respire l'air le plus favorable à la santé de son âge. Caressé par ses petits-enfans, il s'amuse de leur babil et les récrée par ses récits; il palpite encore de joie, en voyant autour de lui tous ces êtres qui lui doivent l'aisance et la vie, dont il ne cesse de recueillir le respect et l'amour, et dont il est sûr que les regrets sincères l'accompagneront dans son tombeau.

MATTHIEU.

Ah! monsieur, de quelle douce espérance vous remplissez mon cœur par cette peinture touchante!

M. RANCEY.

Il ne tient qu'à vous, mon ami, de la

réaliser. Je viens de vous montrer les avantages que les habitans des campagnes ont sur ceux des villes, pour la jouissance du véritable bonheur dans tous les âges de la vie. Les moyens d'obtenir ce bonheur sont simples et naturels. Vous avez déjà vu comment le *paysan bienfaiteur de son pays* a su les employer. Ainsi n'est-ce pas la faute des autres s'ils ne veulent pas profiter de son exemple ?

MATTHIEU.

Il est vrai, monsieur ; mais il y aura toujours bien des choses qui nous empêcheront d'être aussi heureux d'un autre côté que les gens de la ville.

M. RANCEY.

Voyons un peu.

MATTHIEU.

D'abord, monsieur, n'est-il pas triste pour nous de les voir passer leurs jours dans les amusemens et les fêtes, tandis que nous sommes privés de tous les plaisirs ? De les voir plongés dans la mollesse, tandis que nous sommes continuellement harassés de travail ? De voir qu'ils se nourrissent des choses les plus délicates, tandis que nous

n'avons qu'une nourriture grossière? De les voir enfin habiter de superbes maisons, ornées de meubles magnifiques, tandis que nous sommes réduits à de pauvres habitations où ils ne voudroient pas loger leurs chiens?

M. RANCEY.

Je suis en état, mon ami, de répondre à tout cela. Vous parlez des fêtes et des amusemens de la ville; mais ces amusemens et ces fêtes n'attirent journellement que ceux qui se déplaisent dans leur ménage ou qui sont désœuvrés. Or, c'est une triste chose que le plaisir, lorsqu'on y est conduit parce qu'on n'est pas bien chez soi, ou qu'on s'est ennuyé toute la journée. Ceux qui vont plus rarement aux spectacles, y trouvent sans doute une douce récréation; mais vous, n'en trouvez-vous pas tous les jours une plus douce encore à visiter le soir vos vergers, vos vignes, vos moissons, à voir défiler sous vos yeux tous vos nombreux troupeaux? Les plaisirs des gens de la ville leur coûtent un argent que la plupart d'entre eux feroient beaucoup mieux de consacrer à l'entretien de leur famille, au lieu que les vôtres tournent eux-mêmes à votre prospérité, et vous offrent

l'espoir d'une heureuse aisance pour vous et pour vos enfans.

MATTHIEU.

Il est certain qu'il n'est rien de si agréable que de jetter un coup-d'œil sur ses affaires, lorsqu'elles sont en bon état.

M. RANCEY.

Vous mettez ensuite en opposition la mollesse des gens de la ville avec vos fatigues. Mais cette mollesse, quel en est le fruit? Une santé bientôt affoiblie, et par conséquent des dégoûts de toute espèce, l'ennui, la mauvaise humeur, les insomnies et les indigestions. Vous devez au contraire à vos travaux une santé robuste, et par conséquent une humeur gaie, un vif appétit, des digestions faciles et un bon sommeil.

MATTHIEU.

Et ce soleil brûlant, ces froids rigoureux, ces vents, ces neiges, ces pluies, les gens de la ville ne nous les laissent-ils pas essuyer, tandis qu'ils savent si bien s'en garantir?

M. RANCEY.

C'est qu'ils ne sont pas accoutumés comme vous dès l'enfance, à les braver. Mais si un air

tiède est pour eux une chaleur étouffante, si un souffle de bise les transit, si une bruïne leur paroît une à-verse, s'ils prennent un vent frais pour un ouragan, tout cela ne revient-il pas au même, et n'en souffrent-ils pas à proportion encore plus que vous ?

MATTHIEU.

Au moins pour la nourriture, vous conviendrez qu'ils ne voudroient pas en changer.

M. RANCEY.

Il y a apparence, et c'est tant-pis pour eux, puisqu'il leur faut des choses si recherchées pour tenter leur estomac, tandis que des alimens plus simples suffisent à votre appétit. Si ces alimens ne vous répugnent que lorsque vous êtes malades, que penser des gens qui en sont continuellement dégoûtés ? D'ailleurs votre lait n'est-il pas plus gras, vos œufs plus frais, vos légumes plus succulens, votre pain plus savoureux, et ne mangez-vous pas vos fruits plus à point ?

MATTHIEU.

Oui, mais nous leur portons les plus beaux.

M. RANCEY.

D'abord, ce ne sont pas toujours les meilleurs. Et puis si de beaux fruits décorent mieux leurs tables, leur vanité vous les paie cher. Des marchands vêtus de drap vendent des étoffes d'or; croyez-vous qu'ils aient du regret que d'autres en fassent leurs habits? Les orfèvres vendent de la vaisselle d'argent; ils mangent sur de la fayance et n'en sont pas plus tristes.

MATTHIEU.

Vous avez la riposte assez juste. Mais que répondrez-vous sur la différence de nos petites maisonnettes avec leurs immenses palais?

M. RANCEY.

Ce que vous répondrez vous-même à la question que je vais vous faire à mon tour. Vous est-il jamais venu dans la tête de vous faire faire des souliers longs et larges d'une aune pour être chaussé plus à l'aise?

MATTHIEU.

Je sens la malice de votre question. Cependant vous avez beau dire, il doit être plus agréable d'habiter de beaux appartemens décorés de meubles d'or et de soie, que nos tristes fermes.

M. RANCEY.

Si elles sont tristes, c'est votre faute ; car vous pouvez y faire régner l'ordre et la propreté qui égaient tout. Mais puisqu'il est question de la richesse des ameublemens, qu'avez-vous à envier sur ce point ? vous n'habitez guère vos demeures que pendant la nuit, et alors il est assez indifférent d'avoir une muraille nue ou des tentures de damas. Le jour, en revanche, qui peut vous le disputer sur la beauté de votre habitation? Les plus beaux lambris des palais valent-ils l'émail de ces prairies? Leurs tapisseries et leurs tableaux récréent-ils la vue comme ce ruisseau qui serpente dans la plaine, ces haies verdoyantes qui l'entrecoupent, ces arbres chargés de fruits vermeils qui la décorent, ces riantes collines qui en couronnent l'enceinte, enfin dans le lointain cette superbe forêt, dont les arbres semblent monter vers les nues pour aller la marier avec les cieux? Voilà le spectacle magnifique exposé sans cesse à vos regards, et dont un ciel tantôt pur, tantôt chargé de nuages, varie à chaque instant la perspective, pour en renouveller continuellement à vos yeux la beauté.

MATTHIEU.

Le paysage est superbe sans doute; mais pensez donc, monsieur, qu'à force de l'avoir vu, j'y dois être accoutumé. Je vous avouerai qu'il ne me frappe plus.

M. RANCEY.

Voilà où je vous attendois, mon ami. Si l'habitude de voir les beautés majestueuses de la nature, en affoiblit tellement pour vous l'impression, concevez donc aussi à votre tour que ces beaux meubles, ces riches habits, ces voitures dorées, tout ce brillant appareil, dont les riches s'entourent, a bientôt rassasié leurs regards. Ne voyez-vous pas qu'il leur faut chaque jour essayer de mille choses nouvelles, pour en trouver une dont ils soient contens? et encore qu'y gagnent-ils? Ce qui flatte aujourd'hui leurs desirs, cessera de leur plaire demain, parce qu'ils y seront accoutumés. Mais une chose à laquelle leur ame ne s'accoutume pas aussi aisément, c'est cet ennui qui les accable au milieu de leurs jouissances, le besoin continuel de chercher d'autres plaisirs pour les dédommager de ceux qui ont trompé leur espoir, les soucis et les dégoûts que ces soins leur coûtent, les in-

trigues, les bassesses, et quelquefois même les iniquités, dont il leur faut payer les moyens de se procurer quelques délices mêlées de remords; enfin la crainte continuelle de perdre ces misérables besoins dont ils ont eu la folie de composer leur bonheur. Voudriez-vous acheter le vôtre à ce prix ?

MATTHIEU.

Ah! monsieur, vous me faites frémir.

M. RANCEY.

Sachez donc, mon ami, vous contenter de l'état dans lequel la Providence vous a placé. Sans doute il a ses peines, mais quel état dans ce monde en est exempt? Chassez de votre cœur ces indignes sentimens de jalousie, qui, après s'être exercés contre les riches des villes, se tourneroient bientôt après contre votre voisin, vous feroient un tourment de ses moindres prospérités, et empoisonneroient sans cesse le peu de félicité qui nous est accordé sur la terre, et dont nous avons si peu de temps à jouir. Une vie innocente et paisible, l'aisance et la santé qui suivent le travail, le doux témoignage d'une conscience pure, voilà les vrais biens de la vie, et ceux qu'un cultivateur honnête peut goûter plus aisément que

tout le reste des hommes. Plaignez-vous maintenant de votre condition !

MATTHIEU.

Ah ! monsieur, que je suis heureux de vous avoir rencontré, quoique cette entrevue me coûte un peu cher ! Quand vous plaira-t-il de recevoir ma vache ?

M. RANCEY.

Non, mon ami, je vous remercie. Je suis plus content de vous entendre avouer que je l'ai gagnée, que de la voir grossir mon troupeau. Qu'elle reste dans le vôtre, pour vous rappeller, chaque fois que vous la verrez, les doux transports dont je vous vois saisi.

L'ACCROISSEMENT DE FAMILLE.

Le bon meûnier Thomas étoit allé rendre visite à sa sœur, mariée depuis quelques années à trois lieues de son village. Le soir après souper, il étoit assis avec elle et son mari, devant leur porte, et ils s'entretenoient de leurs affaires, lorsqu'il vint à passer une

petite fille âgée d'environ cinq ans, à peine couverte d'habits tout déchirés. Thomas remarqua l'air de misère qui étoit répandu sur toute sa personne, et il dit à sa sœur: Voilà une petite fille bien à plaindre! Elle n'a pas un de ses haillons qui lui tienne sur le corps. Cela fait honte à votre village. Il faut que son père soit bien paresseux et sa mère bien insensible.

Hélas! lui répondit sa sœur, elle n'a plus ni père ni mère, et il y a encore deux autres enfans dans le même état. Depuis trois mois, ils ne font qu'errer çà et là dans le pays, sans trouver personne qui veuille les retirer. Ils couchent la nuit dans des granges ou sous les arbres. Lorsque la faim les tourmente, ils vont s'asseoir devant la porte des paysans. Si quelqu'un leur donne un morceau de pain, ils le prennent avec une grande joie, mais ils n'en demandent jamais. Leur père, qui avoit de l'honneur, mais qui a été ruiné par des maladies, leur a défendu, en mourant, de mendier.

Ce récit toucha jusqu'au vif le cœur du brave Thomas.

Il est affreux, s'écria-t-il, que de pauvres créatures soient ainsi abandonnées; il

faut que je les prenne avec moi pour en avoir soin, puisque personne ici ne veut s'en charger.

Sa sœur et son mari crurent devoir lui faire les plus fortes représentations pour le détourner de ce projet; ils lui dirent qu'il avoit lui-même des enfans, qu'il ne connoissoit pas ceux-ci, qu'ils étoient accoutumés, depuis trois mois, à une vie fainéante et vagabonde, et qu'il étoit à craindre qu'ils ne pussent jamais se tourner au bien. Pense donc, mon frère, ajoutoient-ils, quelle surcharge ce sera pour ta femme et pour ton ménage.

Thomas n'étoit pas un de ces hommes foibles, qui se laissent détourner d'un dessein généreux pour quelques difficultés. Il ne se donna pas la peine d'entendre toutes leurs objections, et encore moins d'y répondre.

Il se leva et s'alla mettre au lit. L'attendrissement où le jettoit son projet de bienfaisance ne lui permit pas de s'endormir de long-temps; et des larmes étoient encore dans ses yeux lorsqu'ils se fermèrent enfin pour un doux sommeil.

Le lendemain, de bonne heure, il fit venir la fille aînée, qui étoit âgée de douze ans.

On m'apprit hier, lui dit-il, que tu n'as plus ni père ni mère; et je vois à tes vêtemens qu'ils ne t'ont pas laissé grand'chose.

LA JEUNE FILLE.

Hélas! oui, nous sommes bien misérables.

THOMAS.

Est-ce que tu n'as point de parens pour te prendre chez eux?

LA JEUNE FILLE.

Nous en avons bien quelques-uns, mais ils sont trop pauvres et nous aussi.

THOMAS.

Eh bien! voudrois-tu venir avec moi, et être ma fille?

LA JEUNE FILLE.

Ah! si vous vouliez avoir cette bonté!

THOMAS.

Allons, voilà qui est fait. Mais je m'en retourne à cheval, et je ne pourrois pas vous emmener tous les trois ensemble. C'est ta petite sœur que j'ai vue la première, c'est par elle que je veux commencer. Fais-moi venir cette enfant, que je fasse connoissance avec elle.

La petite fille ne tarda pas à venir. Elle

avoit une physionomie si douce, et elle fit tant d'amitiés à Thomas, qu'il se regardoit déjà comme son père.

Il la prit avec lui sur son cheval, et ils arrivèrent au moulin.

Sa femme lui demanda à qui étoit cet enfant.

Il est à toi, Madeleine, répondit-il.

Il se mit alors à lui raconter, comme la veille il avoit vu la petite fille, comme il avoit appris la misère et l'abandon où elle étoit, comme il en avoit eu pitié, et comme il l'avoit prise avec lui pour la mêler parmi ses propres enfans.

Pendant tout ce récit, la petite fille s'étoit attachée à ses habits, et ne cessoit de pleurer.

Madeleine, qui avoit un aussi bon cœur que Thomas, s'approcha doucement, et essuyant ses yeux, prit l'enfant sur son sein, et tâcha de la consoler par ces paroles : Puisque mon mari t'a promis d'être ton père, je veux être ta mère aussi moi. Allons, mon enfant, ne pleure donc pas davantage.

THOMAS.

Mais, ma femme, il y en a encore deux autres ; il y a le frère et la sœur de cette

petite fille, qui sont aussi dignes de notre compassion.

MADELEINE.

Ah ! mon cher Thomas, je vois ce que tu penses. Eh bien, il faut les aller chercher.

Le lendemain, Thomas mit le cheval à sa cariole, et alla chercher les deux autres orphelins.

Va, lui dit sa femme, en l'embrassant à son départ, va, mon ami ; le bon Dieu qui nous envoie ces enfans, ne manquera pas de nous envoyer aussi du pain pour les nourrir.

Cependant M. de Floris, Seigneur de la terre où étoient nés les petits malheureux, avoit appris leur aventure. Le vilain homme! il fit aussi-tôt courir son régisseur dans le village. Celui-ci ayant trouvé Thomas au moment où il faisoit entrer la jeune fille et le petit garçon dans sa cariole, il arrêta le cheval par la bride, en criant à Thomas : tu n'emmeneras point ces enfans ; leur père est mort redevable de cinquante écus au Seigneur, il faut qu'ils restent ici pour lui répondre de la dette.

Gardez-les donc, lui dit Thomas indi-

gné, mais jusqu'à demain seulement. S'il ne tient qu'à cinquante écus pour les avoir, je vais retourner chez moi et je vous apporte la somme. Les pauvres petits! je ne les aime que davantage pour ce qu'ils me coûtent.

Il s'en alla, revint, apporta les cinquante écus, paya la dette; et cette fois on lui laissa prendre les enfans: ils étoient bien à lui.

Il vous tarde sûrement de savoir ce qu'ils sont devenus dans la suite; heureusement je puis vous en donner des nouvelles; en vous rapportant l'entretien qu'un voyageur eut avec Thomas quelques années après.

Toute la petite famille dansoit un soir devant la porte du moulin; Thomas étoit au milieu de la ronde; le voyageur vint à passer, et s'arrêta pour être témoin de la fête.

Est-ce que tous ces enfans vous appartiennent, dit-il au meûnier?

Oui, monsieur, lui répondit celui-ci. J'en ai dix bien vivans: sept que le ciel m'a donnés pour rien, et trois que j'ai achetés.

Achetés, reprit le voyageur avec surprise?

Vraiment oui, monsieur, et à beaux deniers comptans.

Il lui raconta toute l'histoire; et lorsqu'il l'eut achevée, il ajouta: Graces à Dieu, ma femme ni moi, nous ne nous en sommes jamais repentis. C'est le meilleur marché que j'aie fait de ma vie.

LE VOYAGEUR.

Mais comment faites-vous pour subvenir à tout cet entretien?

THOMAS.

Cela paroît d'abord inquiétant, parce qu'il semble que l'on a besoin pour soi de tout ce que l'on gagne. On ne croiroit jamais pouvoir y suffire avant de l'avoir essayé. Je dois peut-être ma bonne conduite à cet embarras. Mais avec une vie sobre et laborieuse, il reste toujours quelque chose à donner aux malheureux.

LE VOYAGEUR.

Et vos enfans ne sont pas jaloux de ces étrangers?

THOMAS.

Des étrangers? Il n'y en a pas ici. Tout cela, pêle-mêle, est de la famille. C'est à qui s'aimera le plus tendrement. Je vous donne à deviner ceux que j'ai fait naître; je m'y trompe quelquefois moi-même.

LE VOYAGEUR.

Mais je ne vois pas la jeune fille dans la troupe.

THOMAS.

Je le crois bien ; elle a d'autres affaires en tête à présent : ne faut-il pas qu'elle veille à son ménage ?

LE VOYAGEUR.

Elle est donc mariée ?

THOMAS.

Oui, sans doute. Elle a été prise par un pêcheur qui gagne bien ses filets, je vous en réponds. Elle est fort à son aise. Il est vrai que je l'ai pourvue assez richement pour cela.

LE VOYAGEUR.

Comment donc ! est-ce que vous lui avez donné une dot ?

THOMAS.

Il le faut bien, quand on marie sa fille. Allez voir s'il manque quelque chose à son trousseau.

LE VOYAGEUR.

Mais enfin ce n'étoit pas votre sang.

THOMAS.

Que dites-vous ? Je lui dois une joie

qu'aucun des miens n'est encore en âge de me donner. Elle a déja une petite fille qui m'appelle son grand-papa. Cela me paroît si drôle !

Thomas apprit ensuite au voyageur toute la satisfaction qu'il recevoit des deux autres orphelins.

La petite fille, dit-il, est déja devenue assez grande pour aider Madeleine dans les soins du ménage. Pour le petit garçon, il n'a pas son pareil à conduire habilement un troupeau. Si vous saviez combien ils me sont attachés, et combien je les aime !

Son cœur s'étoit attendri dans ce récit, et de douces larmes coulèrent de ses yeux. Il les essuya tout-à-coup ; et s'écria avec un malin sourire : Ah ! monsieur de Floris, vous pouviez avoir toute cette joie, et vous me l'avez cédée pour cinquante écus ! Vous voilà bien attrapé.

L'ORGUEIL PUNI.

Roger, fils d'un honnête laboureur, avoit montré de bonne heure le goût le plus vif pour le métier des armes. On le voyoit sans cesse espadonner avec sa faucille; et il s'étoit fait l'ami de tous les chasseurs de la contrée pour avoir occasion de manier leurs fusils.

A l'âge de dix-huit ans, il s'enrôla dans des recrues qu'on levoit près de son village. Comme son père l'avoit fait instruire avec soin dès son enfance, et qu'il savoit parfaitement écrire et chiffrer, il se rendit si utile à ses supérieurs, que dès la seconde année de son service, il fut fait caporal, puis sergent.

La guerre fut bientôt déclarée, et il obtint une lieutenance peu après l'ouverture de la campagne. Il se comporta fort bien dans toutes les occasions. On avoit soin de le choisir pour les entreprises les plus hasardeuses, et il s'en tiroit avec autant d'intelligence que de courage. On remarquoit, à sa louange, que jamais un soldat n'avoit plié sous son commandement.

Le général, qui l'avoit distingué dans plusieurs rencontres, venoit de lui donner une compagnie, pour exciter l'émulation des soldats par l'exemple de sa fortune. Une action éclatante qu'il fit dans une bataille où tous les anciens capitaines furent emportés, le fit monter tout-à-coup au grade de major.

Son nom avoit été mis souvent avec honneur dans les nouvelles publiques; et toutes les fois que le curé de son village l'y rencontroit, il couroit chez ses frères pour leur en faire le récit. On imagine aisément combien ceux-ci étoient fiers de lui tenir de si près. Ils n'en parloient qu'avec des larmes de joie. Leur tendresse sembloit les associer à sa gloire; et ils ne songeoient qu'à l'heureux moment où ils pourroient serrer dans leurs bras un frère qui faisoit tant d'honneur à la famille.

Cependant au milieu de toutes ses bonnes qualités, Roger avoit un vice odieux. Il étoit dominé par un orgueil insupportable. Il n'y avoit personne au monde, qui, à l'en croire, fût aussi prudent et aussi brave que lui: il parloit de ses propres actions, comme un flatteur auroit parlé de celles d'un prince,

en sa présence. Il s'en attribuoit plus de gloire qu'il ne devoit naturellement lui en revenir; et il ne paroissoit pas remarquer les autres officiers, lorsqu'ils se comportoient aussi bien que lui-même.

A la fin de la guerre, son régiment se mit en marche vers une ville de garnison. Il devoit passer à une petite distance de son village. A peine ses frères en eurent-ils appris la nouvelle, qu'ils accoururent sur le chemin, accompagnés de tous leurs amis. Ils le joignirent au moment où il alloit commander quelques évolutions à ses soldats.

O mon cher Roger, lui dit l'aîné, si notre père vivoit encore, quelle joie ce seroit pour ses vieux ans! Ah! j'ai bien soupiré après ce jour. Dieu soit loué de ce que je puis enfin te revoir. En disant ces mots, il ouvrit tendrement les bras pour se jetter à son cou et l'embrasser.

Le major indigné de ce qu'un homme qui n'avoit pas de plumet au chapeau, osât le nommer son frère, repoussa d'un air dédaigneux ses caresses. Je vous trouve bien insolent, lui dit-il, de prendre ces familiarités. Eh quoi! s'écria le plus jeune, est-ce que tu ne me reconnois pas non plus? Regarde-moi

bien, je suis Mathieu. Tu m'aimois tant autrefois ! c'est toi qui m'apprenois à travailler à la terre, quand j'étois tout petit.

Le major écumoit de dépit et de rage. Il les menaça de les faire arrêter comme des imposteurs, s'ils ne se retiroient tout de suite hors de sa présence.

Les deux tendres frères, qui s'étoient promis tant de joie de cette entrevue, s'en retournèrent accablés de tristesse. Ils gémissoient de ce que Roger ne vouloit plus les reconnoître, eux qui trouvoient tant de plaisir à l'aimer.

Les soldats qui furent témoins de cette scène scandaleuse, n'osoient faire éclater leurs murmures; mais ils se disoient à l'oreille : il faut avoir un bien mauvais cœur pour rougir de ses honnêtes parens. Est-ce que notre major a honte d'avoir été ce que nous sommes? Il devroit bien plus s'honorer d'avoir fait son chemin à force de mérite, que d'être né d'une grande maison.

Roger n'avoit pas l'ame assez élevée pour penser avec tant de noblesse. Au lieu de se souvenir qu'il avoit été autrefois dans la classe des soldats, il croyoit par ses dédains, le leur faire oublier à eux-mêmes. Il les trai-

toit avec le dernier mépris ; mais il paroissoit à leurs yeux bien plus méprisable. Son élévation qui leur avoit donné autrefois tant d'orgueil, ne faisoit plus que les humilier. Ils n'obéissoient à ses ordres qu'avec répugnance ; et chacun souhaitoit qu'il fût éloigné du régiment.

Un jour qu'il en faisoit la revue devant l'inspecteur-général, celui-ci lui ayant fait quelques observations sur sa manœuvre, Roger poussa l'audace, jusqu'à lui répondre dans les termes les plus insolens. Ses hauteurs avoient déjà révolté plus d'une fois les officiers-généraux. Cette nouvelle atteinte à la subordination militaire, fut poursuivie avec une extrême sévérité. Les propos injurieux auxquels il s'emporta devant le conseil de guerre, achevèrent sa ruine. Il fut condamné à se démettre de son emploi, et renvoyé honteusement du corps, sans aucune retraite.

Dans l'accablement où le jettoit sa disgrace, réduit au choix de périr de misère, ou de subsister du travail de ses mains, il se vit dans la nécessité de retourner au village qui l'avoit vu naître.

C'est alors que les paysans lui rendirent

bien ses mépris. Comme il ne rechercha l'amitié de personne, croyant peu convenable à un homme de son importance, de fréquenter des laboureurs, personne aussi ne rechercha son amitié; et il se vit privé du plus grand bien de la vie, le seul qui fût capable d'adoucir les regrets de son infortune.

Il ne lui restoit plus d'autre ressource que dans ses frères, qu'il avoit si durement offensés. Vous craignez peut-être qu'ils ne le méconnoissent à leur tour. Il méritoit sans doute d'en être abandonné. Heureusement pour lui, ceux-ci avoient dans leurs ames la véritable élévation qui manquoit à la sienne. Ils ne voulurent prendre d'autre vengeance que celle de leurs bienfaits. Roger avoit depuis long-tems reçu la portion qui lui revenoit de l'héritage paternel. Ses frères eurent la générosité de lui céder chacun quelques morceaux de leurs terres. Il fut réduit à les cultiver à la sueur de son front, pour en recueillir sa subsistance. Chaque jour, en s'occupant de ses travaux, qu'il avoit tant dédaignés, il songeoit à la haute fortune qui l'attendoit, s'il avoit su conserver de la modestie. Combien il souffroit de se voir à la charge de ceux qu'il auroit pu lui-même

enrichir ! Maudit orgueil, s'écrioit-il, dans quelle bassesse tu m'as précipité !

Ce triste sentiment remplit sa vie d'amertume ; et il mourut bientôt dévoré de regrets, pour servir à éclairer un jour ceux que cette aveugle passion auroit peut-être égarés sans la terreur de son exemple.

LE LIT DE MORT.

DESCHAMPS, pauvre maçon de village, venoit de perdre sa femme depuis quelques mois. Les dépenses d'une longue maladie et l'interruption de ses travaux pendant la saison pluvieuse de l'hiver, l'avoient réduit à la plus affreuse misère. Il voyoit autour de lui ses enfans demi-nuds et sans pain ; et sa mère Suzanne, couchée sur la paille, en un coin de la chaumière, étoit dans les foiblesses et les convulsions de la mort.

Accablé de douleur, il venoit de s'asseoir sur une chaise de jonc démembrée, tenant son visage couvert de ses deux mains pour cacher ses larmes.

Sa mère l'appela et lui dit : Mon fils, n'as-

tu rien à mettre sur moi? je ne puis reprendre de chaleur.

DESCHAMPS.

Attendez, ma mère, je vais vous couvrir de mes habits.

SUZANNE.

Non, mon fils, je ne le veux point. Un peu de paille suffira. Mais as-tu encore du bois pour réchauffer ces pauvres enfans? Tu ne peux plus maintenant aller dans la forêt, à cause des soins que tu me donnes. Ma vie est bien longue, puisque je ne la traîne que pour t'être à charge!

DESCHAMPS.

Ma mère, ne dites pas cela, je vous en prie. Si je pouvois, de mon sang, vous donner tout ce qu'il vous faut! Vous souffrez de la faim et du froid, et je ne puis vous secourir.

SUZANNE.

Ne te chagrine pas, mon fils: mes douleurs, graces au ciel, ne sont pas si vives. Elles vont bientôt finir; et ma bénédiction sera la récompense de ce que tu fais pour moi.

DESCHAMPS.

O ma mère! vous avez bien trouvé dans

mon enfance de quoi fournir à mes nécessités; et moi, il faut que dans votre vieillesse je vous voye pâtir de ma misère! cela me déchire le cœur.

SUZANNE.

Je sais que ce n'est pas ta faute; et puis, Deschamps, lorsqu'on est près de sa fin, on a bien peu de besoins sur la terre. Notre père qui est dans le ciel y pourvoit. Je te remercie, mon fils; ton amour me fortifie à ma dernière heure.

DESCHAMPS.

Eh quoi! ma mère, n'avez-vous donc pas l'espérance de vous rétablir?

SUZANNE.

Non, je le sens, je n'en reviendrai jamais.

DESCHAMPS.

Oh! que me dites-vous?

SUZANNE.

Ne t'afflige pas, je vais dans une meilleure vie.

DESCHAMPS, *avec des sanglots.*

Hélas! mon Dieu!

SUZANNE.

Ne t'afflige pas, te dis-je, mon cher fils. Tu étois la joie de mes jeunes années, et

maintenant tu fais la consolation de mes derniers jours. Bientôt, j'en rends graces à Dieu, bientôt tes mains fermeront mes paupières. Alors je monterai vers mon créateur; je lui dirai tout ce que tu as fait pour moi; et il t'en voudra du bien éternellement. Pense souvent à moi, mon cher fils, je penserai à toi de là-haut.

DESCHAMPS.

Oh ! toujours, toujours.

SUZANNE.

Il n'y a qu'une chose qui me tourmente.

DESCHAMPS.

Qu'est-ce donc, ma mère?

SUZANNE.

Je vais te le dire, Deschamps, il faut que je te le dise. Je le porte comme une pierre sur mon cœur.

DESCHAMPS.

Soulagez-vous, ma mère, parlez.

SUZANNE.

Je vis hier Alexis qui se cachoit derrière mon lit, et qui tiroit de sa poche des pommes pour les manger. Il en donna à ses frères et à ses sœurs qui les mangèrent aussi en cachette. Deschamps, ces pommes n'étoient pas à nous; autrement Alexis les eût jettées sur la table,

et il auroit appellé tout-haut les autres pour les partager. Il m'en auroit aussi apporté une à moi. Je me souviens encore comme il venoit se jetter dans mes bras quand on lui avoit donné quelque chose, en me disant de si bon cœur : Tiens, manges-en, grand' mère. O mon fils ! si cet enfant devoit être un voleur ! Cette pensée m'accable depuis hier. Où est-il ? Amène-le-moi, je veux lui parler.

DESCHAMPS.

Malheureux que je suis !

(*Il court chercher Alexis, et le porte sur le lit de Suzanne. Suzanne se soulève avec beaucoup de peine, se tourne du côté de l'enfant, prend ses deux mains dans les siennes, les presse sur son cœur, et appuie sa tête foible et défaillante sur l'épaule de son petit-fils*).

ALEXIS.

Grand'mère, que veux-tu ? Tu ne m'appelles pas pour mourir ?

SUZANNE.

Mon cher Alexis, je mourrai certainement bientôt.

ALEXIS.

Non, pas encore, grand'mère, ne meurs pas que je ne sois grand.

(*Suzanne retombe sur son lit. Deschamps et Alexis se regardent, fondent en larmes, et prennent chacun une main de Suzanne*).

SUZANNE, *se ranimant un peu.*

Je me sens mieux à présent que je suis étendue.

ALEXIS.

Tu ne mourras donc plus?

SUZANNE.

Console-toi, mon petit ami, je n'ai pas de peine à mourir. C'est pour aller vers un tendre père, qui m'attend là-haut dans le ciel. Près de lui, je serai mieux que dans ce monde. Bientôt, bientôt, Alexis, j'irai vers lui.

ALEXIS.

Eh bien! prends-moi donc avec toi, grand'mère, pour y aller.

SUZANNE.

Non, mon cher Alexis, tu ne viendras point avec moi. S'il plaît à Dieu, tu vivras encore long-temps: tu deviendras un honnête homme, et lorsqu'un jour ton père sera tremblant de vieillesse, tu seras sa consolation et son secours. N'est-ce pas, Alexis? Tu veux lui être toujours bien obéissant? Tu chercheras à faire ce qui lui donnera du

plaisir? Regarde, il fait aussi pour moi tout ce qui est en son pouvoir. Me le promets-tu?

ALEXIS.

Oui, sûrement, grand'mère, je le ferai.

SUZANNE.

Prends-y garde. Le Dieu du ciel et de la terre, vers qui j'irai bientôt, voit tout ce que nous faisons. Ne le crois-tu pas?

ALEXIS.

Oui, je le crois, tu me l'as appris.

SUZANNE.

Comment donc, croyois-tu hier te cacher de lui, en venant derrière mon lit, manger des pommes que tu avois dérobées?

ALEXIS.

Je ne le ferai plus, je ne le ferai plus de ma vie. Pardonne-moi, grand'mère; pardonne-moi, mon Dieu.

SUZANNE.

Il est donc vrai que tu avois volé ces pommes?

ALEXIS, *en sanglotant.*

Ou-ou-oui.

SUZANNE.

Et à qui les avois-tu prises?

ALEXIS.

Au-au- voisin Lé-lé-o-nard.

SUZANNE.

Il faut que tu ailles chez lui, Alexis, et que tu le supplies de te pardonner.

ALEXIS.

Oh! je t'en prie, grand'mère, que je n'y aille pas. Je n'oserai jamais.

SUZANNE.

Il le faut, mon petit ami, pour que cela ne t'arrive plus une autre fois. Au nom du ciel, mon cher enfant, ne prends jamais rien de ta vie, même quand tu y serois forcé par le besoin. Dieu n'abandonne aucun de ceux qu'il a fait naître. Confie-toi à ses secours, offre-lui tes peines, et il te soulagera.

ALEXIS.

Oh! sûrement, sûrement, grand'mère, je ne volerai plus rien, je te le promets. J'aimerois mieux mourir de faim que de voler.

SUZANNE.

Que le Seigneur t'entende et te bénisse! J'espère de sa bonté qu'il te préservera toujours de mal faire.

(*Elle le presse contre son cœur, et laisse tomber sur lui quelques larmes.*)

Il faut, mon petit ami, que tu ailles tout de suite chez Léonard, le prier de te pardonner. Tu lui diras que moi aussi je lui

demande pardon pour toi. Deschamps, vas-y avec Alexis. Dis-lui combien je suis fâchée de ne pouvoir lui rendre ce qu'on lui a pris, que je prierai Dieu pour lui et pour sa famille, afin qu'il les fasse prospérer dans leurs affaires. Hélas! ils ne sont guère plus à leur aise que nous; et si la pauvre Geneviève ne passoit les jours et les nuits à travailler, ils ne pourroient vivre avec un si grand nombre d'enfans. Mon fils, tu leur donneras un ou deux jours de ton travail pour les dédommager.

DESCHAMPS.

De tout mon cœur, ma mère, soyez en paix là-dessus.

Comme il disoit ces mots, on entendit frapper à la porte. C'étoit l'intendant de M. de Rosay, leur voisin. Deschamps alla lui parler, et revint bientôt d'un air joyeux vers sa mère.

Qu'est-ce donc, lui dit-elle?

DESCHAMPS.

Ah! ma mère, que j'aurai de plaisir à vous l'apprendre! je m'en réjouis pour vous bien plus que pour moi. C'est ce qui pouvoit nous arriver de plus heureux dans cette morte saison.

SUZANNE.

Me dis-tu vrai, mon fils, ou ne veux-tu que me consoler?

DESCHAMPS.

Non, ma mère, je vous le proteste, c'est la vérité pure. Le bon M. de Rosay, qui n'étoit pas venu ici depuis trois ans, vient d'arriver. Il a su la misère qui régnoit dans le pays; il veut nous occuper pour nous faire gagner notre vie. Il va faire rebâtir une aîle de son château; et il entend que j'y travaille. J'aurai trente sols par jour.

SUZANNE, *avec joie.*

Est-il possible?

DESCHAMPS.

Oui sûrement, et il y a du travail pour plus de six mois. Je commencerai lundi.

SUZANNE.

Eh bien! je mourrai contente, puisque je te vois du pain pour tes enfans. La mort n'a plus rien de douloureux pour moi. Tu es plein de bonté, ô mon Dieu! conserve-la jusqu'au dernier des miens. Crois-tu maintenant, mon fils, ce que je t'ai appris dès ta jeunesse, que plus le malheur vient à nous d'un côté, plus la grace du ciel s'en rapproche de l'autre?

DESCHAMPS.

Oui, ma mère, je le croirai toujours. Mais vous voilà mieux. Souffrez que je vous quitte pour un moment. Je vais chercher un peu de paille pour vous couvrir.

SUZANNE.

Non, je me sens un peu réchauffée. Cours plutôt chez Léonard avec Alexis. C'est ce qui presse le plus pour mon repos. Va, mon fils, je te le demande en grace.

Deschamps prit Alexis par la main; et en tirant la porte, il fit signe à Mariette de venir lui parler.

Aie bien soin de ta grand'mère, lui dit-il: s'il lui prenoit quelque foiblesse, envoie-moi chercher par Babet: je serai chez le charpentier.

Léonard étoit à son travail. Geneviève, sa femme, se trouvoit alors toute seule à la maison. Elle apperçut, du premier coup-d'œil, que le père et l'enfant avoient les larmes aux yeux.

Qu'avez-vous, mon voisin, dit-elle à Deschamps? pourquoi pleurez-vous? pourquoi pleures-tu, Alexis?

DESCHAMPS.

Ah! Geneviève, je suis bien malheureux;

cet enfant qui mouroit de faim, prit hier de vos pommes, apparemment dans votre grange. Ma mère s'en est apperçue... Geneviève, elle est sur son lit de mort, et elle vous prie de nous pardonner. Je ne puis vous en rendre aujourd'hui la valeur; mais je vous la donnerai sur mes premières journées.

GENEVIÈVE.

C'est une bagatelle, voisin, n'en parlons pas davantage. Et toi, mon petit ami, promets-moi que tu ne prendras jamais rien à personne. (*Elle l'embrasse.*) Tu es né de si braves gens!

ALEXIS.

Oh! je te le promets. Pardonne-moi, Geneviève, je ne prendrai plus rien.

GENEVIÈVE.

Oui, mon enfant, que cela ne t'arrive plus; tu ne peux encore savoir combien c'est un grand crime. Lorsque tu auras faim, viens me trouver; et tant que j'aurai un morceau, je le partagerai avec toi.

DESCHAMPS.

Dieu merci, voisine, j'espère qu'il ne manquera plus de pain. J'aurai du travail pour quelques mois au château.

GENEVIÈVE.

Je viens de l'entendre dire des gens de M. de Rosay, et j'en ai eu bien de la joie.

DESCHAMPS.

Je ne m'en suis pas tant réjoui pour moi que pour ma pauvre mère. Elle aura du moins cette consolation avant de mourir. Dites bien à Léonard que je travaillerai de bon courage pour lui revaloir ce qui lui a été pris.

GENEVIÈVE.

Cela n'en vaut pas la peine. Mon mari, j'en suis sûre, n'y a point de regret. Nous voilà aussi hors d'affaire, il doit être employé pour la charpente du bâtiment. Mais puisque la pauvre Suzanne est si mal, je veux aller lui donner mes secours.

Elle courut prendre dans un panier des quartiers de pommes et de poires séchés au soleil : elle en remplit la poche d'Alexis, le prit par la main, et sortit en silence avec Deschamps.

Ils arrivèrent bientôt auprès de la malade. Geneviève lui tendit les bras, en détournant à demi son visage pour cacher ses larmes. Suzanne s'en apperçut et lui dit :

Tu pleures, Geneviève ?

GENEVIÈVE.

Oui, je suis affligée de te voir souffrir.

SUZANNE.

Ah ! c'est à nous de pleurer. Pardonne-nous, je te prie ; c'est la première fois que cela arrive dans notre maison.

GENEVIÈVE.

Que veux-tu ? cette faute est peut-être excusable dans un enfant.

SUZANNE.

Mais s'il en prenoit l'habitude quand il sera plus âgé ?

GENEVIÈVE.

Non, j'en réponds pour lui, il sera un honnête garçon. Brave Suzanne, tu mérites bien de recevoir cette récompense du ciel pour ta droiture, et pour le soin que tu prends d'élever ta famille dans l'honneur. As-tu besoin de quelque chose ? ne crains pas de le dire; tout ce que nous possédons est à ton service.

ALEXIS.

Oh! oui, grand'mère! vois ce qu'elle m'a donné; manges-en un peu, tiens.

SUZANNE.

Non, mon ami, je ne saurois ; je sens mes forces qui s'affoiblissent, ma vue com-

mence à s'éteindre. Approche-toi, mon fils; voici le moment de te faire mes derniers adieux.

Deschamps, saisi, à ces mots, d'un tremblement subit dans tout son corps, se découvre la tête, tombe à genoux devant le lit de sa mère, saisit ses mains, lève les yeux au ciel, et ne peut prononcer une parole, étouffé par ses larmes et ses sanglots.

Prends courage, mon fils, lui dit Suzanne, je vais t'attendre dans une vie plus heureuse. Nous nous retrouverons pour ne jamais nous quitter.

Deschamps, un peu revenu à lui-même, baissa la tête en disant: Bénis-moi donc, ma mère, je ne demande qu'à te suivre, quand mes enfans n'auront plus besoin de moi.

Suzanne rouvrit ses yeux mourans et prononça ces paroles:

Exauce ma prière, Père céleste, et accorde ta grace à mon cher enfant, le seul que tu m'as laissé et que j'aime de toute mon ame. Deschamps, que le Seigneur soit toujours avec toi, et qu'il confirme dans le ciel la bénédiction que je te donne, pour avoir si bien rempli tes devoirs envers tes parens.

Écoute-moi maintenant, mon fils, et observe ce que je vais te dire. Élève tes enfans dans l'honneur et accoutume-les à une vie laborieuse, afin que s'ils sont pauvres ils ne perdent pas courage, et ne se laissent jamais aller au déréglement. Instruis-les à mettre toute leur confiance en Dieu, et à demeurer tendrement unis, pour trouver des consolations et des ressources dans les maux de la vie.

(*Elle s'interrompt un moment pour reprendre haleine, et dit ensuite :*)

Mon fils, apporte-moi mon *Imitation de Jesus*, et ce billet qui est au fond du coffre dans une bourse de cuir. Bon. (*Elle les prend et les serre dans ses mains.*) Voilà tout ce que je possède de plus précieux sur la terre.... A présent fais-moi venir tes enfans.

Deschamps alla les prendre autour de la table, où ils étoient assis et pleuroient. Il les fit mettre à genoux autour du lit de leur grand'mère. Suzanne se souleva un peu pour les regarder, et leur dit :

Mes chers enfans, il m'est bien douloureux de vous laisser ainsi pauvres et sans mère. Pensez à moi, mes bien-aimés. Je ne puis

vous donner en héritage que ce livre; mais il a fait ma consolation et il fera la vôtre. Quand vous saurez lire, lisez-en un peu tous les soirs devant votre père. Vous y apprendrez à être patiens, honnêtes et religieux.

Deschamps, ce billet est un certificat de bonne conduite que j'apportai à ton père en l'épousant. Tu le feras passer tour-à-tour à chacune de tes filles, jusqu'à ce qu'elles se marient.

Pour toi, mon fils, je n'ai rien à te donner en souvenir; mais tu n'en as pas besoin. Tu ne m'oublieras pas, j'en suis sûre.

Geneviève, oserai-je te demander encore une grace, après avoir pardonné la faute d'Alexis? Quand je ne serai plus, donne quelques soins à ces pauvres enfans.... Ils sont si délaissés.... Je te recommande surtout ma pauvre petite Louison.... C'est la dernière.... Où est-elle?.... mes yeux se ferment.... Je ne la vois plus.

(Elle soulève languissamment son bras.)

Conduisez ma main..... Que je la touche..... O mes enfans!....

(Elle meurt.)

Après un moment de silence, Deschamps

la croyant assoupie, dit aux enfans : Relevez-vous et ne faites pas de bruit : elle dort. Si elle pouvoit se rétablir ! Mais Geneviève vit bien qu'elle étoit morte, et le lui fit comprendre. Quelle fut alors sa désolation, et celle de toute la petite famille ! comme ils pleuroient ! comme ils joignoient leurs mains, en les frappant l'une contre l'autre !

Geneviève les consola de son mieux, et elle répéta à Deschamps le dernier vœu de Suzanne, que sa profonde tristesse l'avoit empêché d'entendre.

Elle commença dès ce jour même à le remplir. Les petits orphelins, élevés parmi ses enfans, profitèrent des mêmes instructions, et devinrent bientôt, comme eux, l'exemple du village. Alexis sur-tout, continuellement frappé du souvenir de sa première faute, se distingua toute sa vie par la plus rigide probité.

LE PROCÈS
ENTRE FRÈRES.

Le fermier Basile, en mourant, avoit laissé deux fils, dont l'un se nommoit Etienne et l'autre Nicolas. Sa mort les mettoit en possession d'un héritage assez considérable pour leur procurer une aisance honnête. Il manquoit si peu de chose à leur bonheur ! Ah ! pourquoi ne pas vivre dans cette bonne intelligence que la nature a voulu faire régner entre des frères, puisqu'elle les forma du même sang !

Parmi les biens qui leur étoient échus en partage, il y avoit un fort beau jardin. Leur père avoit passé sa vie à le planter d'arbres choisis. Comme il rendoit tous les ans une quantité de fruits, dont le débit étoit accrédité par leur renommée, chacun des deux vouloit l'avoir dans son lot; et aucun ne le vouloit céder à l'autre.

Cette obstination réciproque jetta dans leurs cœurs les premières semences de haine. Ils ne se parloient plus que pour se tenir des discours injurieux. Tu es un méchant hom-

me, disoit Etienne à Nicolas; et tu ne mérites pas de posséder une si bonne terre. Nicolas, outré d'indignation, lui répondoit : Que veux-tu dire, paresseux que tu es? n'as-tu pas toujours causé des chagrins à mon père par ton ivrognerie? Que deviendroient ces arbres dans tes mains fainéantes? ils ne rapporteroient plus que des feuilles en moins de trois ans.

Le curé du village fut informé de leur querelle. Il courut les trouver et leur dit : Que faites-vous, mes amis? Pourquoi cesser de bien vivre ensemble? Faut-il que ce jardin, au lieu de vous unir, vous divise? Que ne le faites-vous valoir en société, pour en partager les fruits ?

Ce n'est pas comme je l'entends, répondit Etienne; je veux l'avoir à moi tout seul. Je veux l'avoir à moi tout seul, répéta Nicolas.

Eh bien! reprit le curé, que le plus raisonnable de vous deux le cède à l'autre, sauf à reprendre sa valeur sur les autres terres que vous avez à partager.

A la bonne heure, s'écrièrent-ils à la fois, que mon frère me l'abandonne. J'y ai plus de droit, dit l'aîné. Et pourquoi donc, répli-

qua le plus jeune? — Oh! tu me le céderas, je l'ai mis dans ma tête. — Tu n'as qu'à l'en ôter. Je te céderois plutôt l'air que je respire.

Puisque vous êtes si opiniâtres, leur dit le curé, et que vous ne pouvez vous arranger ensemble, voulez-vous que le sort en décide?

Je ne veux pas le risquer, dit Etienne: ni moi non plus, dit Nicolas.

Enfin le curé leur proposa de vendre le jardin, et d'en partager le prix; mais cette proposition fut également rejettée des deux côtés.

Je vois bien, leur dit le digne pasteur, que rien ne peut vaincre votre obstination. Vous sentirez bientôt combien la haine fait éprouver de maux à des cœurs que la nature avoit formés pour se chérir.

Le deux frères ne se mirent pas en peine de la prophétie. Chacun d'eux alla choisir l'homme de loi qu'il crut le plus fertile en expédiens pour donner un bon tour à ses prétentions. Ainsi s'établit un procès, dont le jugement sembloit facile, mais qui dura pendant deux années entières, par les chicannes fourrées de nos plaideurs. Si l'un

faisoit une estimation du jardin, l'autre ne manquoit pas de la contredire. C'étoit chaque mois une nouvelle descente de juges, et de nouveaux rapports d'experts. La culture, comme on peut le croire, étoit bien négligée dans cet intervalle : c'étoit assez que l'un voulût planter un pommier, pour que l'autre voulût avoir des noisettes. La discorde qui régnoit dans leurs esprits, faisoit aller aussi leurs bras tout de travers. Ces beaux arbres leur rendoient à peine la moitié du produit ordinaire; et ce peu encore, au lieu de reposer dans leur bourse, ne faisoit qu'y passer à la hâte pour aller s'engouffrer dans celle des sergens.

Ils avoient tous les deux une belle femme et des enfans nombreux, qui auroient pu faire leur bonheur, si leur ame avoit été plus tranquille.

Leurs femmes venoient quelquefois les embrasser et leur disoient : Mon cher homme, pourquoi es-tu si chagrin? Nous avons tout ce que notre cœur peut desirer. Vois donc. Tu as de la santé. Je me porte bien aussi. Notre petite famille se conduit à ravir. Pour nos terres, elles sont bonnes; et tu sais qu'il ne tient qu'à toi de te voir

bientôt riche par ton travail. Pourquoi ne veux-tu pas être heureux? Chacun murmuroit entre ses dents et répondoit: Comment puis-je être heureux, tant que j'aurai un si indigne frère? Il me fera mourir par sa méchanceté.

Lorsqu'au retour du travail, ils voyoient leurs enfans accourir vers eux pour se jetter dans leurs bras, ils leur crioient de loin: Que me voulez-vous? Laissez-moi tranquille. Je ne puis pas me réjouir, je suis trop en colère. Et si les pauvres enfans cherchoient à les adoucir par d'innocentes caresses, ils les repoussoient durement, et leur donnoient quelquefois des coups terribles.

A table, rien ne pouvoit flatter leur goût, parce qu'ils avoient le cœur plein de fiel; et la nuit, il leur étoit impossible de dormir, parce que leur esprit ne songeoit qu'aux moyens de se nuire l'un à l'autre.

Vous croyez peut-être que je vous ai dit tout le mal? Oh certes, non. C'étoit entre eux à qui raconteroit de plus vilaines choses sur le compte de son frère. Nicolas se trouvoit-il avec d'autres paysans, il cherchoit à leur persuader qu'Etienne était un méchant homme, qui ne travailloit à le ruiner, que

pour faire des procès à tout le village. Et comme Etienne, de son côté, ne manquoit pas de tenir les mêmes propos sur Nicolas, on finit bientôt par les croire tous deux. Chacun les fuyoit comme de malhonnêtes gens; et il n'étoit pas un de leurs voisins, qui n'eût voulu les envoyer à l'autre bout de la terre pour s'en débarrasser.

Après deux ans entiers de troubles et de querelles, la justice enfin décida que le jardin seroit vendu, et que l'argent resteroit entre ses mains pour acquitter les frais du procès.

Je vous laisse à penser quelle fut la confusion de nos plaideurs en entendant cette sentence. Ils se regardoient la bouche béante, sans pouvoir exprimer d'un seul mot leur étonnement.

Ah! dit enfin Nicolas, nous l'avons bien mérité. Il ne dépendoit que de nous d'éviter ce malheur. Nous aurions encore notre jardin et notre argent. Au lieu de tous les chagrins que nous nous sommes causés l'un à l'autre, nous aurions fait notre joie, celle de nos enfans et celle de nos femmes; et il nous resteroit l'estime et l'amitié de nos voisins.

Voilà, dit Etienne, tout ce que nous avons perdu par notre folie. Ah ! si nous étions à recommencer !

Soyons donc désormais plus sages, reprit Nicolas. Viens, mon frère, voici ma main, je ne veux plus te haïr.

Ni moi non plus, répondit Etienne, en se jettant à son cou. Ils s'embrassèrent, versèrent des pleurs, et la haine sortit de leurs ames.

Ils ne tardèrent pas à se trouver beaucoup mieux de savoir bien vivre ensemble. Mais ils eurent long-temps à ressentir la peine de leurs premières erreurs. Ils voyoient leur jardin fructifier en des mains étrangères, tandis que leurs propres terres avoient peine à se rétablir de la négligence de leurs travaux. La raillerie les suivoit toujours d'un pied léger dans le village; mais la confiance et l'amitié revenoient avec une extrême lenteur. L'avidité des gens de loi avoit épuisé leur bourse. Les fatigues et les chagrins avoient flétri leur santé. Ils ne trouvoient plus dans leurs enfans la gaîté naturelle de cet âge. Et leurs pauvres femmes ! elles eurent beau faire, elles ne purent de sitôt les aimer avec la même tendresse qu'auparavant.

LE PROCÈS
ENTRE AMIS.

Deux paysans voisins, nommés, l'un Bertrand, l'autre Marcel, vivoient depuis plusieurs années dans la plus intime amitié. Quand il manquoit à l'un d'eux, une futaille, des semences, des outils ou même de l'argent, l'autre se faisoit un plaisir de lui prêter tout ce dont il avoit besoin. S'il falloit à Marcel quelques journées d'un travail pressé pour sa culture, les bras de Bertrand étoient toujours à son service. S'il étoit question de quelques messages à la ville, Bertrand pouvoit compter sur les pieds de Marcel. Jamais l'un ni l'autre n'avoient eu quelque bonne chose à manger, sans s'inviter réciproquement à leurs repas. On les voyoit toujours marcher ensemble dans les processions du village. Enfin leur douce union étoit citée comme un modèle dans tous les lieux d'alentour.

Un soir qu'ils revenoient ensemble du marché, la fatigue et la soif les obligèrent d'entrer dans un cabaret qui se trouvoit sur

la route. Je n'ai jamais pu savoir à quel propos ; mais Bertrand, que les fumées du vin avoient un peu échauffé, se permit de faire quelques plaisanteries sur Marcel, qui donnèrent à rire à ses dépens à tous ceux qui les environnoient. Indigné de se voir raillé par son ami, Marcel le quitta plein de colère, et continua tout seul son chemin.

Le calme de la nuit fit sentir à Bertrand combien il étoit coupable. Il ne put goûter un moment de sommeil ; et, avant que le soleil fût levé, il se rendit chez Marcel, lui demanda pardon, et lui promit d'être à l'avenir plus réservé dans ses propos. Mais Marcel avoit encore le cœur si aigri qu'il ne voulut pas recevoir ses excuses ; et il le força impitoyablement de sortir de sa maison, après l'avoir accablé d'outrages.

Peut-être cette inimitié n'eût pas duré long-temps, si de méchans esprits n'avoient achevé d'irriter Marcel par de faux rapports. Dès-lors toute espérance de réconciliation fut perdue pour Bertrand. Marcel prit contre lui une haine si vive, qu'il lui souhaitoit autant de mal qu'il auroit voulu jadis lui faire de bien. Il étoit quelquefois si surchargé de travail, qu'il ne savoit comment

en venir à bout. Il ne lui en auroit coûté qu'un mot, et je suis sûr que Bertrand seroit accouru avec plus d'empressement que jamais pour l'aider. Mais il ne pouvoit prendre sur lui de vaincre sa haine obstinée, et il aimoit mieux voir souffrir ses plantations, même en s'excédant de fatigue. Ses meilleurs repas n'avoient plus aucun goût pour lui, parce que son voisin lui manquoit pour les égayer. Il lui survenoit quelquefois des sujets de satisfaction ; mais il ne jouissoit plus de la joie qu'en auroit ressenti son ami. Il étoit seul à s'ennuyer pendant les longues soirées d'hiver, qui jadis s'écouloient si vîte dans des entretiens pleins de confiance et de cordialité. Le cœur lui battoit de plaisir auparavant, d'aussi loin que la voix de Bertrand venoit frapper ses oreilles; il ne l'entendoit plus alors qu'il ne s'empressât aussi-tôt de fermer sa fenêtre pour s'empêcher de le voir.

Comme il avoit conçu une haine violente contre Bertrand, il imaginoit que Bertrand étoit animé d'une haine aussi forte contre lui; et lorsqu'il lui arrivoit quelque dommage dans ses vignes, dans son verger ou dans son jardin, il pensoit aussi-tôt que

c'étoit Bertrand qui avoit fait le coup, et il n'en étoit que plus en colère contre celui qu'il avoit tant aimé.

Il arriva une nuit qu'on enfonça une fenêtre de sa maison. Il étoit alors dans son premier sommeil, et il ne fut point réveillé par le bruit. Mais le lendemain en se levant, dès qu'il s'apperçut du désastre, tous ses soupçons se réunirent sur son ancien ami. Il marchoit comme un forcéné dans sa chambre, en proférant contre lui les plus horribles imprécations et en le menaçant de toutes ses vengeances. Dans ce moment, Bertrand, par hasard, vint à passer. Marcel, transporté de rage, courut à lui, le saisit au collet, et lui dit, en le secouant avec rudesse : Ah ! scélérat, c'est toi qui m'as enfoncé ma fenêtre, tu vas me le payer cher.

Bertrand, que ce traitement et ces reproches avoient mis hors de lui-même, lui répondit par quelques paroles vives, qui enflammèrent tellement contre lui la fureur de Marcel, qu'il l'accabla d'outrages et de coups.

Cette querelle avoit attiré la plupart des habitans du village. Tous étoient indignés

des violences de Marcel. Quelques-uns coururent en instruire le juge, qui envoya aussitôt des archers pour l'arrêter.

Du fond de sa prison, Marcel attaqua Bertrand en justice, pour le faire condamner comme un assassin. Il disoit dans son accusation que Bertrand avoit enfoncé sa fenêtre pour venir l'égorger dans son lit ; et qu'il n'avoit sans doute été détourné de ce dessein que par quelque bruit qu'il avoit entendu dans les environs. L'affaire commençoit à devenir sérieuse, et l'on étoit prêt à s'assurer de Bertrand, lorsqu'heureusement on découvrit que ce n'étoit pas lui, mais un ivrogne, qui avoit enfoncé la fenêtre de Marcel. Des habitans d'un hameau voisin, qui traversoient le village pendant la nuit, pour aller porter des fruits à la ville voisine, avoient été témoins de l'action de cet ivrogne, et l'avoient même reconduit chez lui pour le remettre entre les mains de sa femme, à qui par bonheur ils avoient raconté le dommage que son mari, dans l'ivresse, venoit de causer à Marcel. Celui-ci, en apprenant cette découverte, fut au désespoir. Dans les premiers momens il auroit donné tout au monde pour que Bertrand

eût été coupable. Mais enfin revenu à lui-même, après les plus violentes agitations, ah! s'écria-t-il, où m'a conduit ma maudite colère! Mon cher Bertrand, mon ancien ami, c'est moi qui t'ai battu, c'est moi qui t'ai poursuivi comme un assassin, c'est moi qui voulois te faire punir d'une mort infamante!

Consumé de regrets et déchiré de remords, il envoya un des enfans du geolier chez Bertrand, pour le prier de venir le voir; et aussi-tôt que Bertrand fut entré dans sa prison, il se jetta à ses pieds et lui demanda pardon avec les prières les plus touchantes.

Bertrand, en le voyant si désolé, n'eut pas de peine à lui pardonner. Il auroit même voulu lui ouvrir dès ce moment les portes de sa prison; mais le juge, qui devoit être plus sévère, ne voulut pas céder aux instances de sa générosité. Marcel fut obligé de rester encore quelques jours dans la geole, pour servir d'exemple de la juste punition que les loix infligent à ceux qui se laissent emporter aux mouvemens aveugles de leurs passions.

LE PROCÈS
ENTRE VOISINS.

LE FERMIER SIMON, TOINETTE SA FEMME.

SIMON, *en entrant.*

NON, ma tête ne reposera jamais tranquillement sur l'oreiller, jusqu'à ce que je me sois vengé de ce coquin.

TOINETTE.

Qu'as-tu, mon cher ami ? je ne t'ai jamais vu si en colère.

SIMON.

Cela te surprend, parce que tu n'es qu'une femme. Je suis un homme moi : je dois en avoir la vigueur.

TOINETTE.

Mais qu'est-ce donc enfin ? est-ce que l'on t'auroit fait quelque tort ?

SIMON.

Va, laisse-moi. C'est à la justice qu'il faut conter ma chance. Quand il devroit m'en coûter cent écus, j'en aurai raison, je te jure.

TOINETTE.

Je ne sais ce que tu veux dire, mon ami. Explique-toi, de grace.

SIMON.

Le coquin! me voler mon fruit en plein jour!

TOINETTE.

Avant d'accuser, il faut être bien sûr de ces choses.

SIMON.

Comme si je n'avois pas vu sa femme qui en emportoit plein son tablier!

TOINETTE.

Ne pourrai-je, à la fin, savoir de qui tu as à te plaindre?

SIMON.

Faites du bien aux gens, voilà comme ils vous traitent.

TOINETTE, *avec surprise.*

Quoi! ce seroit.....

SIMON.

Oui, ces deux misérables, à qui nous avons rendu tant de services.

TOINETTE.

Le pauvre voisin Thomas? la pauvre Geneviève?

SIMON.

Il te sied bien de les ménager!

TOINETTE.

Tu les aurois surpris chez nous, dérobant notre fruit?

SIMON.

Ce n'est pas ce que je dis; je parle du fruit de ces arbres qui sont là-bas dans la haie qui nous sépare. Le vent a fait tomber mes pommes dans leur jardin, et ils ont l'indignité de se les approprier.

TOINETTE.

Quoi! n'est-ce que cela?

SIMON.

Comment donc! Que te faut-il de plus?

TOINETTE.

Eh! mon ami, nous sommes riches, et ils sont si pauvres!

SIMON.

Vous verrez que parce qu'on est riche, on doit se laisser prendre son bien.

TOINETTE.

Voudrois-tu pour une bagatelle chagriner d'honnêtes gens?

SIMON.

La belle honnêteté, de me voler mon fruit!

TOINETTE.

Ils n'ont pas cru faire un vol, mon ami: ils ont imaginé pouvoir sans crime, ramasser le fruit qui tomboit chez eux.

SIMON.

Est-ce que les arbres ne m'appartiennent pas?

TOINETTE.

Oui, sans doute.

SIMON.

Est-ce qu'il y a quelqu'un sur la terre qui puisse prétendre à ce qu'ils rapportent?

TOINETTE.

Non certainement.

SIMON.

Eh bien donc! que viens-tu me conter?

TOINETTE, *en le caressant.*

Si tu voulois m'entendre un moment sans te mettre en colère....

SIMON, *brusquement.*

Non, non; ce n'est pas à moi d'écouter ton bavardage; c'est aux juges d'entendre mes raisons. Ils auront bientôt l'oreille pleine de cette affaire. Il faut, en moins d'une heure, qu'un bon avocat.....

TOINETTE.

Y penses-tu, Simon?

SIMON.

Si j'y pense? Je n'ai pas autre chose dans l'esprit.

TOINETTE.

Je ne te demande qu'une grace. Laisse passer seulement la journée; demain tu verras beaucoup mieux ce que tu as à faire.

SIMON.

Tout est vu. C'est aujourd'hui séance du tribunal. Il va passer quelqu'homme de loi; le premier qui se présente, je le prends. *Il va regarder à la porte.* Bon! En voici un qui vient. Tu vas voir si je sais reculer dans une affaire.

TOINETTE.

Ah! mon ami, prends-y bien garde, je t'en conjure. Avant de t'engager dans un procès, consulte du moins un honnête homme.

SIMON.

Est-ce que tu crois que je ne peux être défendu que par un fripon? Je te remercie. *Il retourne à la porte, sort, et reparoît un instant après avec un avocat.*

SIMON.

Donnez-vous la peine d'entrer un moment, M. Dupuis, j'ai le plus grand besoin de vous consulter.

M. DUPUIS.

C'est donc une affaire bien pressée, M. Simon ?

SIMON.

Il y a si peu de temps à perdre, qu'il faut porter tout de suite ma plainte. Voilà pourquoi je guettois au passage un homme de loi. Je suis charmé que le hasard vous ait offert le premier à mes yeux.

M. DUPUIS.

Je vous remercie de votre bonne opinion.

SIMON.

Vous voudrez bien m'excuser de n'être pas allé moi-même chez vous, comme c'est l'usage.

M. DUPUIS.

Il n'importe, si je puis vous être utile. Voyons, de quoi s'agit-il ?

SIMON.

Toinette, va nous chercher une bouteille de vin dans le petit caveau. A main droite, tu entends ?

M. DUPUIS.

Non, non, cela n'est pas nécessaire. Ne bougez, Toinette.

SIMON, *à Toinette.*

Fais ce que je te dis. (*à M. Dupuis.*)

C'est d'un vin qui vous donnera du cœur pour mon procès. Vous voudrez bien aussi manger un morceau ?

M. DUPUIS.

Je vous rends mille graces. Je n'ai pas plus de faim que de soif.

SIMON.

Est-ce que l'on refuse d'une tranche de jambon excellent ?

M. DUPUIS.

Oui, c'est mon usage. Dites-moi seulement en quoi je puis vous servir.

SIMON.

C'est pour un petit procès que je veux faire.

M. DUPUIS.

Un procès ? vous, M. Simon ? Cela m'étonne de votre part. Vous avez la réputation d'un homme si paisible !

SIMON.

Aussi le suis-je, monsieur. Mais il ne faut pas pour cela qu'on vienne me manger la laine sur le dos.

M. DUPUIS.

Non, ce ne seroit pas juste.

SIMON.

Oh que j'aime à vous voir dans ces bonnes

ispositions ! Vous ne vous repentirez pas l'avoir pris mes intérêts. (*Il veut lui glisser n écu de six francs dans la main.*)

M. DUPUIS, *d'un air sérieux.*

Que faites-vous, s'il vous plaît ? Repre-ez votre argent tout de suite, ou je ne suis as votre homme. Si vous avez une bonne ffaire, vous me payerez mon travail quand l sera fini. Si votre affaire est mauvaise, ous n'aurez rien à me payer, car je ne n'en chargerai pas.

SIMON.

Ma cause est la plus juste du monde. Il m'est échu depuis trois ans en héritage cette petite terre que mon oncle avait achetée douze mille francs. Ce n'est pas la plus mauvaise du pays.

M. DUPUIS.

Oui, je la connois.

SIMON.

J'ai dans mon jardin quelques douzaines d'arbres fruitiers, dont quelques-uns s'élèvent du milieu de la haie. La haie est à moi, puisque je suis chargé de l'entretenir, aux termes du contrat. Ainsi j'ai droit de prétendre que tout ce qui est dans la haie m'appartient.

M. DUPUIS.

Ah ! j'entends. Vos voisins vous disputent la propriété de ces arbres ?

SIMON.

Non, monsieur, ils sont plus adroits. Ils me laissent les arbres, et n'en veulent qu'aux fruits.

TOINETTE.

Tu ne t'expliques pas bien, mon ami.

SIMON.

Tais-toi, jusqu'à ce que l'on te parle. Ce sont ici des affaires qui regardent les hommes. Les femmes ne doivent pas s'en mêler.

TOINETTE.

Mais si tu ne dis pas les choses comme elles sont ! (*à M. Dupuis.*) Nos pauvres voisins, monsieur, ne font que ramasser les pommes qui tombent dans leur jardin.

SIMON.

Crois-tu que je n'aurois pas su le dire sans toi ?

M. DUPUIS.

Et ce sont-là tous vos sujets de plainte ?

SIMON.

C'en est bien assez, je pense. N'est-ce pas un vol qu'on me fait ? Nous verrons

comment Thomas se tirera de cette affaire. Je veux qu'il soit puni comme un voleur.

M. DUPUIS.

Loin d'être ce que vous dites, M. Simon, il faut que votre voisin soit un bien honnête homme pour se contenter du fruit qui tombe dans son jardin; car il a le droit de regarder toutes les branches qui pendent sur sa terre comme sa propriété, par conséquent de les secouer pour en avoir le fruit, et de les couper même lorsqu'elles l'embarrassent.

SIMON, *s'approchant de M. Dupuis.*

Vous ne m'avez peut-être pas bien compris, monsieur. La haie est à moi, les arbres sont à moi. Ainsi, de toute manière, les fruits doivent aussi m'appartenir.

M. DUPUIS.

Comme vous dites, les fruits qui viennent au-dessus de votre sol sont à vous; mais les fruits qui viennent au-dessus du sol de votre voisin sont à lui.

SIMON.

Le pied de l'arbre est sur ma terre, je dois en profiter.

M. DUPUIS.

Les branches vont sur la sienne, elles ne doivent pas lui nuire.

SIMON.

Pourquoi voulez-vous qu'il ait les fruits de l'arbre que mes soins ont fait réussir ?

M. DUPUIS.

Pourquoi voulez-vous que la proximité de votre arbre empêche les siens de prospérer ?

SIMON.

Nous verrons si la loi...,

M. DUPUIS.

Elle est contre vous. Elle autorise votre voisin à recueillir tout ce qui est au-dessus de son terrein. Et vous ne pouvez l'en empêcher par la force, s'il ne veut pas céder à votre prière.

SIMON, *en enfonçant son chapeau sur ses yeux, et en mettant ses poings sur ses côtés.*

A ma prière, monsieur ? à ma prière ? Oh! je vois bien que vous ne connoissez pas le gros Simon.

M. DUPUIS.

En effet, je m'apperçois que je vous ai mal connu jusqu'ici. Je vous regardois comme un homme doux et paisible : je vois maintenant que vous êtes dominé par un esprit de tracasserie et de chicane.

SIMON.

Comment, monsieur, qu'osez-vous dire?

M. DUPUIS.

Ce que la force de la vérité et votre intérêt même, m'obligent de vous révéler. N'avez-vous pas de honte, monsieur Simon? Un homme comblé des dons du ciel, comme vous l'êtes, vouloir, par humeur, entreprendre un procès injuste contre ses pauvres voisins! Avez-vous donc oublié cette première maxime de notre religion? *La mesure dont vous vous servez pour les autres, le ciel dans sa justice s'en servira pour vous.*

SIMON, *d'un ton moqueur.*

Vous me parlez, monsieur, comme si je vous avois choisi pour directeur de ma conscience.

M. DUPUIS.

Il me suffit d'être homme, pour vous dire que ce n'est pas l'être, que d'entreprendre un procès, quand on a contre soi la loi, la religion et l'humanité. Je crois après ce discours que ma présence ne vous est plus nécessaire. Ainsi je me retire.

SIMON, *sans ôter son chapeau.*

Adieu, monsieur.

TOINETTE, *après un moment de silence.*

Eh bien ! mon ami, tu l'as entendu ?

SIMON.

Tais-toi, tu n'es qu'une femme et lui aussi. M. le Dru est bien un autre avocat que ce nigaud. C'est à lui que je vais m'adresser.

TOINETTE.

Ah ! mon ami, si tu m'aimes encore, ne vas pas te mettre entre les mains de ce méchant homme. Puisque tu veux avoir des conseils, vas-en plutôt demander à M. le curé. Tu sais qu'il nous en a donnés jusqu'à présent de si bons !

SIMON.

Oui, je n'aurois qu'à suivre les tiens pour me conduire. Comme si un curé s'entendoit à un procès aussi bien qu'à un prône. Ce n'est pas un prône, c'est un procès qu'il me faut ; et M. le Dru fera mon affaire. Je cours le trouver de ce pas.

Toinette eut beau chercher à le retenir par les plus tendres caresses, son mari la repoussa brusquement, et après l'avoir menacée de sa colère si elle s'obstinoit davantage à l'arrêter, il sortit.

Le moyen le plus sûr de rencontrer M. le

Dru, étoit de ne pas aller le chercher dans son cabinet. Aussi Simon, qui connoissoit très-bien ses allures, se mit-il à sa piste de taverne en taverne. C'est en ces lieux qu'il tenoit ordinairement ses assises. Il n'en sortoit guère, sur-tout les jours où le marché y attiroit une foule de paysans de tous les cantons d'alentour. Mêlé parmi eux, il les provoquoit à boire, et lorsque dans les fumées du vin, il survenoit entr'eux quelque petit différend, il savoit bientôt en faire une querelle sérieuse, sur laquelle il y avoit des plaintes à porter en justice. Tantôt il excitoit les entrepreneurs à revenir sur leurs marchés, les fermiers sur leurs baux, les frères et les sœurs sur leurs partages; tantôt il animoit les femmes à se séparer de leurs maris, les enfans à plaider contre leurs pères, les valets à se plaindre des vexations prétendues de leurs maîtres, et les créanciers à poursuivre impitoyablement leurs débiteurs. Il n'y avoit point de famille où il n'eût essayé de faire entrer la discorde. Et lorsque tout étoit dans le trouble et dans la division, quel parti croyez-vous qu'il s'offrît de soutenir? le plus juste? oh! non. La marche d'une bonne cause étoit trop droite

jamais tranquille possesseur que par un bon jugement; et enfin qu'il ne devoit pas mollir dans cette rencontre, pour en imposer aux paysans de la contrée, et les empêcher de jamais oser rien entreprendre contre lui.

C'est ainsi que malgré les offres de Thomas, malgré les supplications de sa femme, malgré les représentations du curé et de tous les gens de bien, il eut le secret d'entretenir Simon dans ses idées d'usurpation et de violence jusqu'au jour où l'affaire devoit se juger. Mais que ce jour fut terrible pour lui! L'indignation et l'horreur de tous ceux qui assistèrent à la plaidoirie, lui annoncèrent sa sentence avant qu'elle fût prononcée. Il perdit son procès tout d'une voix, et fut condamné aux dépens.

La pauvre Toinette, qui pendant toute la nuit, avoit eu les oreilles déchirées des blasphêmes et des imprécations de son mari, alla le lendemain consulter son digne pasteur pour l'engager à détourner Simon d'appeller de ce jugement, comme il se le proposoit. Après avoir médité quelque temps, le curé lui fit part d'un expédient qui se présentoit à son esprit, et sur lequel il fondoit les plus grandes espérances. Il fut con-

venu qu'on en feroit usage le jour que la sentence seroit signifiée à Simon.

Ce jour venu, le sergent du tribunal, qui par hasard étoit un honnête homme, après s'être concerté la veille avec Toinette et le curé, se rendit à la maison de Simon, où Toinette se trouvant seule, le fit entrer.

Ah! M. le sergent, lui dit-elle, soutenez-moi bien, je vous prie.

LE SERGENT.

Laissez-moi faire : j'agirai comme nous en sommes convenus. Avez-vous fait venir les petits mendians ?

TOINETTE.

Oui, oui, je les ai fait cacher dans la grange avec mes enfans; j'irai les chercher lorqu'il le faudra, pour qu'ils viennent remettre à Simon la lettre de M. le curé.

LE SERGENT.

Vous pouvez donc maintenant appeller votre mari.

TOINETTE, *allant à la porte du jardin.*

Simon, Simon, voici un monsieur qui te demande.

SIMON, *du fond du jardin.*

J'y vais.

TOINETTE.

Le voici. Oh ! comme le cœur me bat!

LE SERGENT.

M. Simon, voici une sentence du tribunal, que je vous apporte, avec un commandement de me payer sur l'heure cent cinq livres, dix-sept sols, trois deniers.

SIMON.

Pourquoi donc cela, je vous prie ?

LE SERGENT.

C'est pour les frais du procès que vous venez de perdre.

SIMON.

Que dites-vous ? cent cinq livres, dix-sept sols, trois deniers ?

LE SERGENT.

Oui ! tout autant. Donnez-vous la peine de lire. La taxe est faite par les juges eux-mêmes.

SIMON, *après avoir parcouru le papier timbré, le jette avec fureur sur la table.*

Je veux que cent cinq livres de plomb fondu me tombent goutte à goutte sur le cœur, si vous avez de moi cet argent.

LE SERGENT.

Laissons-là, de grace, les imprécations; vous devez sentir que cela ne sert à rien.

TOINETTE, *avec un soupir.*

Oh non ! certes.

IMON, *la prenant rudement par le bras.*

Que dis-tu là, toi ? Marche à ta quenouille, et n'emploie ta langue qu'à mouiller ton fil... Cent cinq livres, dix-sept sols, rois deniers !

LE SERGENT.

Tout ce qui m'étonne, c'est que vous vous en soyez tiré encore à si bon compte : l pouvoit vous en coûter votre ruine totale. Souvenez-vous du fermier Denis : il étoit iche comme vous : un mauvais procès l'a mis sur la paille ; et vous l'avez vu mourir cet hiver en prison, de misère et de désespoir, laissant après lui une femme et trois enfans sans pain. Vous n'auriez pas dû entreprendre ce procès, M. Simon.

SIMON.

Oui, je devois me laisser voler impunément. (*Il se frappe un rude coup sur le front.*) Mais je n'en resterai pas là, je veux en appeller ; j'en appellerai à tous les tribunaux du monde, quand je devrois y manger tout mon bien.

TOINETTE, *sortant de la maison en pleurant.*

Juste ciel ! daigne nous prendre en pitié.

(*à part.*) Je vois qu'il est temps de frapper le grand coup.

LE SERGENT.

Ecoutez, M Simon. Je trouve mon profit à ce qu'il y ait beaucoup de procès devant le tribunal, car je ne vis que de cela. Mais je donnerois volontiers tout ce qui me revient dans cette affaire, pour que vous ne vous y fussiez pas embarqué. Les juges, qui vous connoissent, ne peuvent comprendre comment vous avez pu faire une si injuste querelle à votre voisin, et comment vous n'avez pas ensuite reçu ses propositions d'accommodement. Tout le village pense mal de vous, je vous en avertis.

SIMON.

Eh! que m'importe le village? Allons, allons, je vais faire donner l'avoine à mon cheval. Il faut que je coure à la ville chercher un avocat.

LE SERGENT.

Doucement. Rien ne presse. Vous aurez tout le temps qu'il vous faut pour cette nouvelle extravagance.

SIMON, *d'un air imposant.*

M. le sergent, savez-vous que vous êtes dans ma maison?

LE SERGENT.

Vous n'y serez plus bientôt, si vous continuez. Denis, vous le savez, n'est pas mort dans la sienne.

SIMON.

Pourquoi me parlez-vous toujours de cet homme-là?

LE SERGENT.

C'est que je le vois encore dans sa prison étendu sur la paille. Jamais, s'écrioit-il en mourant, jamais je ne pourrai rentrer en grace avec Dieu. Je meurs dans une prison, je meurs insolvable, je meurs en laissant mes enfans et ma femme sans pain. Vous avez aussi une femme et des enfans, M. Simon. Vous m'entendez?

(*Un moment de silence, pendant lequel Simon tombe dans une profonde rêverie. Il en sort à la voix de la petite Marguerite et du petit Lubin ses enfans, qui entrent avec trois autres enfans tout couverts de guenilles. Toinette les suit.*)

MARGUERITE.

Mon père, voici de petits malheureux que je vous amène.

LUBIN.

Ils vous apportent une lettre de M. le curé.

(*Les autres enfans s'avancent vers Simon et lui présentent la lettre. Simon se détourne en disant :*)

La tête me fait trop de mal. Je ne saurois à présent lire cette lettre.

LE SERGENT.

Elle est ouverte. Je vais la lire pour vous. (*Il prend la lettre et lit :*)

Mon cher Simon,

Vous avez toujours été un homme bienfaisant. Je vous recommande avec les plus vives instances les trois petits malheureux que je vous adresse. Leur père est mort, comme vous le savez, de misère et de chagrin, pour un procès injuste qu'il avoit entrepris. J'ai trouvé le moyen de placer sa veuve. Mais les enfans sont trop petits pour que personne veuille les recevoir. D'ailleurs le nom de Denis est devenu si odieux, qu'ils sont repoussés par-tout où ils se présentent. Vous ne les repousserez point, vous que j'ai trouvé si charitable dans toutes les occasions. Vous joindrez vos secours aux miens pour soulager leurs malheurs, et les empêcher de charger la mémoire de leur père de malédictions.

Votre bon pasteur, S. AMAND.

LE SERGENT.

Eh bien! M. Simon, que répondrai-je pour vous à cette lettre?

SIMON, *cachant sa tête dans ses mains.*

Éloignez ces enfans; qu'ils reviennent une autre fois.

MARGUERITE.

Mais, mon père, en attendant, ils vont mourir de faim.

SIMON.

Éloignez-les, vous dis-je.

LE SERGENT.

Non, non, M. Simon, qu'ils restent. Vous avez besoin d'eux. Ils vous nommeront les tribunaux où vous pourrez porter votre appel.

SIMON, *avec colère.*

M. le sergent!...

LE SERGENT.

Ils vous diront, mieux que moi, quelle est la mort d'un homme processif.

SIMON.

Encore une fois, M. le sergent!...

LE SERGENT.

Ils vous diront de quel œil ils regardent aujourd'hui la fosse de leur père.

SIMON.

Qu'osez-vous dire en présence de mes enfans? (*à Toinette.*) Toinette emmène-les, jusqu'à ce que j'aye répondu à ceux-ci.

TOINETTE.

Eh! mon ami, pourquoi séparer les tiens des autres? Il faut bien qu'ils apprennent d'eux à mendier un jour leur pain.

SIMON, *se levant tout-à-coup.*

Oh! qu'ai-je entendu? C'en est trop, je ne puis résister à ce dernier coup. Non, je ne plongerai point mes enfans dans la misère. Non, ils ne me maudiront point. Mes yeux s'ouvrent sur ma folie. Je veux demander pardon à mon voisin, de tous les maux que je lui ai causés. Je lui ferai tant de bien, qu'il sera forcé d'oublier mon indigne conduite.

TOINETTE, *se jettant dans ses bras.*

Oh! mon cher homme, te voilà, je te reconnois à présent. Tu es celui qui m'avoit toujours rendue heureuse. Je ne sais plus si je pourrai suffire à t'aimer autant que je le veux.

LE SERGENT.

M. Simon, vous sentez en ce moment ce que l'on gagne à être un homme de bien.

SIMON, *lui tendant la main.*

Si tous les gens de loi étoient aussi honnêtes que vous! (*tendant l'autre main à Toinette.*) Si tous les plaideurs avoient une femme comme la mienne! (*Il les embrasse tous les deux.*) Allons, je vais compter les cent cinq livres, dix-sept sols, trois deniers. Quelque cher qu'ils me coûtent, jamais je n'aurai donné d'argent de si bon cœur.

RÉFLEXIONS

Sur les trois histoires précédentes.

Dans les trois histoires que vous venez de lire, mes chers amis, vous avez vu les malheurs où une obstination aveugle précipite les hommes. Avez-vous connu des gens plus insensés que ces personnages dont je vous ai peint la folie? Non, sans doute, répondez-vous; et à leur place, nous nous serions bien gardés de faire comme eux. Oui, vous le croyez, parce que vous êtes maintenant de sang-froid. Mais qui peut vous garantir que vous auriez été plus sensés? Les deux premiers étoient frères et avoient été liés ensemble dès le berceau. Les seconds étoient bons amis depuis plusieurs années; et ils

trouvoient leur intérêt, autant que leur plaisir, à vivre dans cette parfaite intimité. Les derniers, enfin, étoient unis par des nœuds qui peut-être devoient leur être plus sacrés encore, puisque l'un étoit lié par les bienfaits et l'autre par sa reconnoissance. Combien de raisons pour les détourner de leurs querelles honteuses! Et cependant vous voyez que des raisons si puissantes n'ont pu les soutenir contre d'indignes passions. Avec quel soin devez-vous donc vous défier de vous-mêmes! Qu'il me soit permis ici de vous dénoncer trois de vos plus grands ennemis; le fol entêtement, qui ne vous laisse rien entendre de tout ce qui peut contrarier une idée que vous avez conçue, quelqu'extravagante qu'elle soit; la basse envie, qui vous rend jaloux de la moindre prospérité de vos égaux, et qui vous fait croire tout permis contre ceux que leur habileté ou l'économie de leurs pères ont rendus plus riches que vous; enfin, le vil intérêt, qui vous feroit tout enfreindre pour le gain le plus sordide. Ce dernier sur-tout est le plus dangereux, parce qu'il tend à étouffer les sentimens de justice naturelle que le ciel a mis au fond de nos cœurs. En est-il

beaucoup parmi vous qui eussent écouté ces sentimens, comme le jeune enfant dont je vais vous raconter l'histoire?

LES POULES ET LES ŒUFS.

MATHURIN devoit le prix de quelques journées à son voisin Lucas. L'argent étant fort rare dans le pays, et plus encore dans sa maison, il ne pouvoit le payer en espèces. Cependant comme il ne vouloit pas lui retenir le fruit de son travail, il lui proposa de recevoir en paiement quatre poules qui lui restoient. Lucas accepta la proposition, parce qu'il n'avoit point de poules, et que celles qu'on lui offroit valoient bien à son compte ce que son voisin pouvoit lui devoir. Les poules furent donc portées dès ce jour même chez Lucas. Mais comme elles n'étoient point renfermées, le lendemain, lorsqu'elles voulurent pondre, elles revinrent chez Mathurin déposer leurs œufs dans leur ancien poulailler. Le fils de Mathurin,

nommé Philippe, petit garçon âgé de sept ans au plus, étoit alors tout seul à la maison. Il entendit glousser ses poules chéries, et se douta de ce qu'elles venoient de faire. Il courut aussi-tôt au poulailler, fureta dans la paille, et trouva les œufs. Ha! ha! se dit-il à lui-même, voilà de bons œufs frais que j'aime tant! Ma mère sera bien aise de les trouver à son retour; elle les fera cuire et nous les mangerons. Cependant, reprit-il un instant après, pouvons-nous bien retenir ces œufs au voisin Lucas? Nos pauvres poules lui appartiennent à présent; les œufs de ces poules doivent donc aussi lui appartenir. J'appris l'autre jour à l'école que l'on doit rendre une chose que l'on trouve, à celui à qui elle appartient, dès qu'on le connoît. Allons, allons, je n'attendrai pas que mes parens reviennent, je vais porter ces œufs à leur maître. En effet il courut aussi-tôt frapper à la porte de Lucas. Tenez, voisin, lui dit-il en entrant, je vous apporte les œufs que vos poules viennent de pondre dans notre poulailler. Et qui t'envoye ici, lui demanda Lucas? Personne, lui répondit Philippe. — Quoi! tu m'apportes ces œufs sans que personne

te l'ait ordonné ? — Vraiment oui : mon père ni ma mère ne sont à la maison, je faisace qu'ils m'auroient dit de faire sans doute. — Et d'où vient que tu n'as pas attendu leur retour ? — C'est qu'ils ne reviendront qu'à midi ; et d'ici-là, si vous aviez soupçonné le fait de vos poules, ne voyant pas venir les œufs, vous auriez peut-être pensé du mal de mes parens.

RÉFLEXIONS.

Que dites-vous d'un pareil trait, mes chers amis ? Vous voyez, par cet exemple, que les premiers principes de droiture et de probité sont gravés dès l'enfance dans notre cœur, et que toutes les fois que nous voudrons rentrer en nous-mêmes pour les consulter, nous y trouverons les règles de notre conduite. C'est sur-tout lorsque nous avons un procès à entreprendre ou à soutenir, qu'il importe d'interroger notre conscience, pour savoir d'elle le parti qu'il faut prendre dans une affaire qui peut compromettre notre fortune ou notre honneur. Une contestation légère où l'on s'engage sans réflexion, peut quelquefois entraîner dans un procès d'où l'on ne sort plus, que la

bourse vuide d'argent, et le cœur plein de sentimens de corruption et d'injustice. Voici quelques principes dont je vous conjure de vous bien pénétrer. Soyez persuadés, mes chers amis, qu'en les suivant à la rigueur, vous n'aurez jamais à rougir de vos pensées, ni à vous repentir de vos actions

PRINCIPES DE CONDUITE

DANS LES PROCÈS.

1°. Celui qui par un sentiment de jalousie et de haine, cherche à faire naître une querelle, pour la poursuivre devant les tribunaux, celui-là n'est pas un honnête homme; car l'honnête homme aime la paix, et son cœur ne se nourrit jamais d'envie ni de fiel.

2°. Celui qui dans un emportement de colère intente un procès, et ne s'en désiste pas quand il est de sang-froid, celui-là n'est pas un homme, mais un loup, ou un tigre, c'est-à-dire le plus méchant d'entre les animaux; car il n'y a parmi les animaux que

les loups et les tigres qui soient continuellement dans un état de fureur.

3°. Celui qui ne sait pas pardonner de méprisables injures, et qui au lieu d'adoucir son frère, ne cherche qu'à l'irriter par un procès, celui-là ment à Dieu, lorqu'il lui dit: Pardonnez-moi mes offenses, comme je pardonne à ceux qui m'ont offensé; et d'une voix audacieuse, il appelle la colère du ciel sur sa tête.

4°. Celui qui cherche à détourner le sens direct de la loi, à l'altérer ou à l'obscurcir, celui-là est comme on nous peint l'esprit de ténèbres, qui ne sait ni marcher par des voies droites, ni soutenir l'éclat de la vérité.

5°. Celui qui par des incidens inutiles et des chicanes multipliées, prolonge le cours de l'instruction, est un filou qui détrousse ceux qui marchent avec lui dans le temple de la justice; car il leur dérobe un temps précieux qu'elle leur destinoit pour terminer leurs différends et les rendre au travail qui les fait subsister.

6°. Celui qui surcharge la procédure de frais considérables pour fatiguer ou pour épuiser son adversaire, celui-là est comme

un lâche, qui attendroit pour attaquer son ennemi qu'il fût rendu de lassitude ou miné par la fièvre.

7°. Celui qui dans une cause juste d'ailleurs, poursuit avec une rigueur inflexible le pauvre, celui-là est encore un lâche, qui va prendre une énorme massue pour se battre contre un enfant.

8°. Celui qui fournit à son avocat des calomnies ou des médisances étrangères à la cause, pour les répandre sans nécessité dans sa plaidoirie, celui-là est une pierre de scandale. Il mérite de recevoir de tout le monde l'indignation et le mépris que l'on doit à un lâche diffamateur; il mérite de recevoir de la justice les peines infamantes que les calomniateurs ont à subir pour le repos des honnêtes gens.

9°. Celui qui, par des offres séductrices, veut porter les gens de loi à le défendre dans une cause qu'il sait être mauvaise, ou qui par des présens cherche à corrompre les juges pour en obtenir une sentence inique, celui-là est un traître à la société; car il cherche à rompre les nœuds qui unissent les hommes; et de plus, en pervertissant ses frères, il rend terrible pour lui-même

eur responsabilité devant le tribunal de Dieu.

10°. Enfin, celui qui dans le cours de on procès, n'a pas toujours en vue la rainte de l'Être suprême, l'amour de ses emblables, et le respect pour l'ordre et les onnes mœurs, celui-là est un homme sans rincipes, une créature dénaturée, un mau- ais citoyen, qui n'aspire qu'à violer tout e qu'il y a de plus sacré sur la terre, l'hu- anité, les loix et la religion.

AUX PLAIDEURS DE VILLAGE.

Nos premiers ayeux, mes chers amis, ne vivoient pas si rapprochés les uns des autres que nous le sommes actuellement. Répandus çà et là dans la profondeur des forêts, ils habitoient le creux des cavernes, ou se construisoient des huttes grossières, qu'ils emportoient avec eux en changeant de séjour. Tout ce qui étoit autour de l'habitation d'une famille, étoit censé lui apparte-

nir. Il n'y avoit point de loix ; et les droits de chacun ne se mesuroient que sur sa force.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. La plûpart des hommes vivent rassemblés en diverses sociétés. Ils ont partagé entre eux les terres, dont ils ont fait des prairies, des vignobles, des champs couverts de moissons. Le plus foible n'est plus exposé à se voir ravir sa propriété par la force, parce que la justice le protège dans la possession de ses biens. Chacun peut cultiver en paix le champ qu'il a reçu de ses pères ; et il n'a plus besoin, comme autrefois, de garder ses fruits le fer à la main. C'est donc à l'établissement de la société parmi les hommes, et aux loix qu'ils ont faites pour la maintenir, que nous sommes redevables de notre repos et de notre sûreté.

Cependant l'inquiétude naturelle de l'esprit humain, les vices de l'éducation et l'ignorance de ses véritables intérêts, détruisent quelquefois les principaux avantages que les hommes ont voulu se procurer dans leur réunion. Si vous n'avez plus besoin de chercher à vous faire justice vous-mêmes, au péril de votre vie, lorsque vous

avez souffert des outrages et des violences, ou que l'on vous a dépouillés de quelque partie de vos biens, vous ne parvenez à vous mettre sous la protection des loix que par une voie si funeste, qu'il vous seroit quelquefois plus avantageux de ne pas rechercher leur secours, puisque vous ne pouvez l'obtenir que par le ministère d'un étranger qui embrasse votre querelle, et la soutienne en votre nom.

La justice a eu de bonnes raisons, sans doute, pour charger du soin de vous défendre auprès d'elle, des gens plus instruits que vous ne pouvez l'être des formalités qu'elle prescrit. Vous ne comprenez pas toujours vous-mêmes toute l'étendue de vos droits: au moins ne sauriez-vous pas si bien les faire valoir. Quelquefois aussi dans la défense de vos intérêts, vous vous laisseriez emporter à une chaleur inconsidérée, qui ne feroit que vous plonger dans de nouveaux embarras. Il faut donc qu'un homme avoué par la loi se mette à votre place; et il est juste qu'il soit payé de sa peine. Mais par cela même que vous êtes obligés de le payer, la disposition qui sembloit être établie pour votre bien, tourne à votre désa-

vantage et vous précipite quelquefois dans une ruine irréparable. Afin de vous en convaincre, je vais vous montrer quels dommages nombreux un procès entraîne après soi.

Vous comprenez d'abord que votre défenseur doit être l'homme de la terre le plus désintéressé, s'il ne fait pas traîner en longueur votre affaire autant qu'il lui est possible, pour tirer de vous plus d'argent. Il paroît bien d'abord chercher de bonne foi à vous accorder avec votre adversaire ; mais dans le cours des propositions d'accommodement, il sait vous insinuer avec adresse, tantôt que l'on vous demande de trop grands sacrifices, tantôt que l'on veut vous tromper par de fausses avances, ensuite qu'il faudroit toujours en venir à un jugement légal, enfin que votre droit est si clair, qu'il n'y auroit plus une ombre de justice sur la terre, si vous ne gagniez pas votre procès. C'est ainsi que tous ces projets d'arrangement, au lieu de concilier les deux parties, ne font pour l'ordinaire que les diviser davantage, et les exciter l'une et l'autre à se poursuivre avec plus d'acharnement devant les tribunaux,

La procédure enfin s'entame et prend d'abord une marche assez rapide. Peu à peu elle se rallentit par mille incidens que l'on fait naître sans cesse. On employe des années entières à instruire une affaire, qui auroit pu être éclaircie dans une heure ou deux. Dans cet intervalle, vous avez tous les jours quelques nouveaux frais à payer, soit pour des assignations de témoins, soit pour des rapports d'experts, soit pour des sommations, des mémoires et des requêtes, soit pour des ordonnances de juges et des expéditions de greffier. Ensorte que lorsqu'au bout de plusieurs mois, la cause se juge en votre faveur, ce qui est encore très-douteux, vous trouvez, en comparant les avantages qui vous reviennent du gain de votre procès, avec les déboursés qu'il vous a fallu faire pour le soutenir, que ceux-ci absorbent entièrement les autres, et que votre adversaire réduit à la mendicité par votre obstination, n'est pas en état de vous rembourser vos dépens, ni peut-être de payer les frais de la sentence, qu'il faut prélever sur la valeur de l'objet en contestation. Combien n'en ai-je pas vu qui ont été obligés de vendre leur maison, pour se

faire adjuger la propriété du mur mitoyen, ou leurs meilleures terres, pour gagner la haie ou le fossé qui les entouroit! Il y a nombre de villages où tel payan a toujours quatre ou cinq procès qui viennent continuellement l'un au bout de l'autre. Comptez, si vous le pouvez sans frémir, ce que cet homme verse d'argent chaque année dans les mains des gens de loi. N'auroit-il pas été mille fois plus sage d'employer toutes ces sommes à l'amélioration de sa culture et à l'éducation de ses enfans? Il auroit vu prospérer gaîment sa famille, au lieu qu'il finit toujours par la plonger dans la misère et dans le désespoir.

Dépenser en papier timbré tout son argent comptant, en emprunter ensuite à gros intérêt, et en engageant ses meilleurs fonds, c'est assurément le comble de la folie; et cependant ce n'est encore là qu'une partie des maux inévitablement attachés à la chicane. Avec votre or, ne perdez-vous pas aussi votre temps, qui n'est pas moins précieux? Tantôt vous êtes obligés d'aller de porte en porte chercher l'usurier le moins intraitable; tantôt vous avez des recherches à faire chez le notaire, des réponses à rece-

voir du sergent, des conseils à prendre de l'avocat, et des chapons à porter chez le procureur. Et ces heures entières passées dans les greffes, dans les salles d'audience, dans les anti-chambres de votre rapporteur, de son secrétaire et de vos juges? Combien de temps perdu pour vos vignes et pour vos moissons! Le jour où vous auriez eu la matinée la plus belle pour un travail pressant, il vous faut courir dès l'aurore à la ville. Souvent le lendemain il fait un temps affreux, et il vous faut rester chez vous les bras pendans et le cœur chargé de regrets. C'est ainsi que toutes vos opérations sont dérangées, et que toute votre culture souffre de ce dérangement. Vous savez mieux que moi combien la perte d'un instant favorable peut avoir de suites fâcheuses. Demain peut-être il ne sera plus possible de remédier à un mal que vous auriez pu prévenir aujourd'hui. Un jour perdu l'est pour toujours.

Que vous dirai-je enfin des funestes effets que la soif de plaider produit sur vos cœurs? Combien d'affreuses pensées vous tourmentent à toutes les heures du jour et de la nuit, et vous poursuivent dans tous les

lieux, jusques dans les temples de la divinité! Combien de dommages ne cherchez-vous pas à vous causer les uns aux autres, soit par des violences ouvertes, soit par des atteintes secrètes! N'êtes-vous pas allés quelquefois jusqu'à vous envier mutuellement le pain trempé de sueurs dont vous vous nourrissez, et à desirer impitoyablement de vous le ravir? Vous êtes souvent menacés à votre insu d'un accident qui peut exposer toute votre fortune; est-ce votre voisin avec qui vous êtes en guerre qui viendra vous en avertir? N'êtes-vous pas trop heureux s'il ne contribue pas de tout son pouvoir à vous précipiter dans le péril qui vous attend? Je vous le demande à vous-mêmes, s'il est une situation plus déplorable que celle de ces bons voisins et de ces anciens amis, obligés de vivre maintenant les uns auprès des autres dans une haine envenimée, et des guerres ouvertes? Comment enfin penser sans horreur à cet esprit de chicane qui divise quelquefois les beaux-pères et les gendres, les frères et les sœurs, les maris et les femmes, les pères et les enfans, et qui fait des ennemis mortels de ceux qui devroient le plus se chérir? L'ennemi qui pille vos

naisons, la grêle et les torrens qui ravagent vos campagnes, vous causent-ils des maux aussi affreux? Du moins dans ces malheurs vous pouvez élever vos mains innocentes vers l'Être suprême, implorer ses secours, lui demander des forces et des consolations. Mais qui de vous auroit l'audace d'invoquer le Dieu de paix, lorsqu'il a le cœur plein de haine et de vengeance contre ses frères?

Si je vous ai peint sans la moindre exagération tout ce que l'esprit de chicane vous fait perdre, soit dans votre fortune, soit dans votre repos, soit dans vos sentimens de religion et d'humanité, veuillez encore écouter ma voix et m'accorder votre confiance. Je vais vous dire ce que vous devez faire et ce que vous devez éviter pour vous garantir de ces malheurs. Je commence par le dernier point.

Ce que vous devez sur-tout éviter, c'est d'en croire trop légèrement les gens de robe qui veulent vous aveugler sur votre bon droit, et qui vous excitent à vous venger par la voie de la justice, du tort que l'on paroît vous avoir fait, ou que l'on vous a fait réellement. Je suis bien persuadé qu'il est beaucoup de praticiens qui ne portent pas les gens à plaider, pour s'enrichir à leurs

dépens. Le monde n'est pas encore si corrompu, qu'il ne se trouve des personnes honnêtes dans tous les états, même dans ceux qui n'ont pas le plus grand renom d'honnêteté. Mais il en est tant qui semblent s'être fait un dieu de leur intérêt, qui n'adorent que lui seul, et sont toujours prêts à lui sacrifier l'honneur, la conscience et la probité! Quel malheur pour vous, si vous tombiez dans les mains de ceux-là! Ils ne s'embarrasseront guère si dans le procès que vous entreprenez par leur avis, vous parviendrez à obtenir réparation de l'outrage que l'on vous a fait, ou à vous faire restituer la propriété que l'on vous retient, pourvu qu'ils atteignent le but qu'ils ont eu en vous faisant plaider, c'est-à-dire, de remplir leur bourse de votre argent. D'ailleurs pourquoi penseroient-ils à ce qu'il vous en a coûté de temps, de fatigues et de sueurs pour ramasser quelques épargnes, lorsque vous semblez l'avoir oublié vous-mêmes en les aventurant avec tant d'inconséquence? Ainsi, lorsqu'ils vous conseillent de poursuivre en justice celui qui paroît avoir offensé votre honneur, ou qui a fait quelqu'entreprise sur vos biens, ils vous conseillent une chose

dont il est assez douteux que vous retiriez quelque avantage, mais dont il est bien sûr en revanche qu'ils recueilleront eux-mêmes d'autant plus de fruit, qu'ils vous l'auront fait disputer avec plus d'ardeur et d'opiniâtreté.

C'est par une suite de la même réflexion, que vous devez en second lieu vous défier des conseils de ceux que vous trouvez disposés à flatter votre humeur chicanière. Un de vos voisins, par exemple, peut se promettre un grand avantage de vous voir embarqué dans un procès. Une pièce de terre que vous possédez est à sa bienséance. Il sent fort bien que ce n'est que par nécessité que vous songerez à vous en défaire. Il doit donc chercher à vous mettre dans cette nécessité. Et plus votre cause lui paroîtra mauvaise, plus il vous engagera traîtreusement à la soutenir, afin de pouvoir acheter votre terre, lorsque le juge en ordonnera la vente pour payer les frais du procès que vous aurez perdu. Un autre n'aura pas un intérêt personnel à vous faire plaider, et cependant il ne vous y portera guère moins vivement, parce qu'il est jaloux de votre aisance et de votre repos. Combien n'est-il pas de méchans esprits qui

voudroient voir arriver autour d'eux les plus grands malheurs, uniquement parce qu'ils trouvent leurs plaisirs dans la peine des autres! Il est sans doute bien honteux pour la nature humaine qu'il y ait des hommes si pervers; mais malheureusement cela n'est que trop vrai. Défiez-vous donc de tous ceux qui vous conseillent le trouble et les tracasseries, et croyez, sur ma parole, que celui qui cherche à vous aigrir contre les autres, n'est capable d'aucun sentiment de bienveillance pour vous.

La troisième chose, enfin, que vous devez éviter, c'est de fréquenter les lieux où naissent ordinairement les disputes et les querelles. Je suis loin de trouver mauvais qu'après les travaux pénibles dont vous avez été accablés pendant le cours de la semaine, quand le jour de repos et de délassement est arrivé, vous fassiez la partie, au sortir du service divin, de vous réjouir sous la treille avec vos parens, vos alliés, vos amis. Dieu ne demande point que nous le servions d'un cœur triste. Ce n'est pas un tyran qui veuille interdire à ses sujets tous les plaisirs. Semblable à un bon père qui permet à ses enfans des récréations inno-

centes, il nous a départi ses dons pour en jouir et nous rendre heureux. Mais autant que l'usage de ces biens vous est permis, autant vous êtes coupables d'en abuser. Dieu vous a donné le vin et les autres boissons pour adoucir les amertumes de la vie. Mais lorsqu'au lieu de vous raffraîchir paisiblement ensemble, vous vous échauffez les uns contre les autres, lorsque vous buvez avec un tel excès, que les fumées de la liqueur vous dérobent l'usage de votre raison, lorsque vous vous laissez emporter à des actes de violence contre votre voisin, que vous vous répandez contre lui en injures et en calomnies, alors vous offensez celui de qui vous tenez tant de biens, et vous vous rendez indignes de ses dons. N'en est-il pas beaucoup parmi vous qui sont les meilleures gens du monde dans leur sang-froid, et que la moindre ivresse rend aussi-tôt furieux ? La dispute commence à s'établir sur la chose la plus indifférente. On ne s'embarrasse guère d'employer la raison à soutenir sa pensée; on ne veut qu'y mettre plus de paroles et plus de bruit. Viennent d'abord les mauvaises railleries, puis les reproches injurieux, enfin les gestes outrageans. On se

prend aux cheveux, on se charge de coups, on se fait des armes de tout ce qui tombe sous la main. De-là des blessures dangereuses et souvent mortelles, de-là mille sources de haine, qui, vous le savez trop bien, se terminent souvent par des assassinats.

Dans les trois préceptes que je viens de vous exposer, mes chers amis, est contenu ce que vous devez éviter pour vous garantir des procès. Ce que vous devez faire au contraire pour le même objet, je le renferme dans un seul précepte, qui doit vous être bien précieux, puisque c'est l'Esprit divin qui l'a dicté : *Aimez votre prochain.* Ce devoir embrasse tous les hommes, mais plus particulièrement encore ceux auprès de qui vous vivez. La bonté du Créateur qui a su attacher des plaisirs à chacun de nos besoins, a de même attaché notre intérêt au précepte qu'il nous a prescrit de la charité. Cette vue admirable de la Providence éclate bien visiblement dans le penchant qu'elle nous a donné à nous réunir pour mieux jouir de ses bienfaits. Sans ce penchant naturel, il n'y auroit rien de si triste que la vie, puisque toutes ses jouissances sont les fruits de la société. C'est donc contrarier

la volonté céleste, c'est repousser d'une main insensée les dons de sa bienfaisance, que de troubler l'union qu'elle a voulu faire régner entre les hommes pour leur bonheur. Or, qu'y a-t-il de plus propre à la détruire que les procès ? Considérez que ce n'est pas seulement votre adversaire dont vous vous faites un ennemi. Vous armez contre vous tous ceux qui lui tiennent par quelque nœud de parenté, d'alliance ou d'affection, par des rapports de commerce, par des dépendances d'intérêt. Mais par la même raison, vous armez aussi contre lui et les siens, tous ceux qui ont les mêmes liaisons avec vous. Voilà donc, par votre seul fait, la discorde qui règne dans tout un canton. Et remarquez encore que les suites de cette discorde sont bien plus fâcheuses dans les villages que dans les villes, parce qu'au village on se voit plus souvent et de plus près, et que l'on a un besoin plus immédiat les uns des autres. Combien de portes ne vous fermez-vous pas pour les mariages de vos enfans, pour des entreprises, pour des élections ! Vous ne le savez que trop, plus ces funestes dissentions se prolongent, plus elles s'étendent et prennent d'opiniâtreté et

d'acharnement. Vous ne cessez de vous poursuivre que lorsque vous n'en avez plus les moyens par le renversement inévitable de votre fortune. Avec quelle indignation n'ai-je pas entendu sortir quelquefois ces mots de votre bouche ! Il faut que ma partie adverse ou moi, nous soyons ruinés de cette affaire. Ces paroles sont-elles d'un chrétien, à qui sa religion ordonne d'aimer son semblable comme lui-même? Sont-elles d'un citoyen, à qui sa patrie demande de travailler au bonheur de ses concitoyens? Sont-elles enfin d'un père, à qui ses enfans crient dans leur foiblesse, de ne pas les réduire à la mendicité?

Mais, dites-vous, pourquoi donc la justice est-elle établie, si nous ne pouvons pas lui porter nos plaintes? Devons-nous supporter les injures que l'on nous dit, et les mauvais propos que l'on tient sur notre compte ? Devons-nous souffrir qu'un méchant nous cause du dommage, ou nous dépouille de quelque partie de nos possessions?

Je vais, mes chers amis, vous répondre par ordre sur tous ces points.

Quant aux injures et aux mauvais propos, si vous les avez mérités, le bruit que

vous voudriez faire à ce sujet, vous rendroit-il moins dignes de reproches, et ne vous donneroit-il pas même un tort de plus? Ne seroit-il pas infiniment plus simple de chercher à vous corriger, pour que du moins à l'avenir la médisance n'eût plus rien à vous dire? Mais si les reproches que l'on vous fait n'ont aucun fondement, pourquoi voulez-vous qu'ils troublent votre repos? Lorsqu'on vous traite d'ivrognes, de menteurs ou de fripons, et que vous n'êtes rien de tout cela, votre bonne conscience ne doit-elle pas vous tranquilliser? N'êtes-vous pas sûrs que tout le village est persuadé du contraire, et qu'il ne viendra dans la tête à personne de vous regarder de mauvais œil pour de faux discours?

Puis donc que les calomnies que l'on répand contre vous, ne peuvent partir que de gens indignes de toute confiance, je vous demande à vous-mêmes s'il ne vaut pas mieux les dédaigner que de les prendre comme des outrages. Imaginer que les méchans puissent vous atteindre, n'est-ce pas vous rabaisser de vous-mêmes à leur niveau? D'ailleurs leurs impostures ne publient-elles pas au contraire votre bonne renommée,

puisqu'ils en sont si blessés qu'ils cherchent à vous faire partager leur mauvaise réputation ? Leur inimitié ne dit-elle pas encore qu'il ne peut y avoir aucune relation, aucune affinité entr'eux et vous ? Or, après l'estime des gens de bien, connoissez-vous des témoignages plus flatteurs ? Lorsqu'un mulet ou un taureau court sur vous et vous frappe ou vous éclabousse, portez-vous plainte en réparation d'honneur contre lui ? Non sans doute. Et pourquoi ? parce que vous ne pouvez vous croire outragés par des êtres dépourvus de raison. Pourquoi donc vous croiriez-vous outragés par des méchans plus méprisables peut-être que les animaux, puisqu'ils ont reçu en partage la raison et qu'ils en abusent ? Que gagneriez-vous à confondre dans une procédure des noms purs comme les vôtres avec des noms souillés de mépris ? et quelle réparation pourriez-vous attendre de gens dont il n'y a que les louanges qui soient capables de vous déshonorer ?

Cependant il peut quelquefois arriver que des gens honnêtes prennent contre vous des préventions fâcheuses sur des bruits mensongers, et les accréditent en les répé-

ant. C'est à cette opinion que je vous par-
onne d'être sensibles. Si c'est une récom-
ense de la vertu de recevoir des marques
e considération des hommes de bien, c'est
on plus grand supplice d'être l'objet de
eurs soupçons. Mais faut-il donc les traîner
levant le juge pour vous faire rendre la
ustice que vous méritez ? Cette réparation
eroit-elle capable de vous satisfaire ? N'au-
iez-vous pas à craindre qu'elle ne parût
lictée par la force et non par la conviction ?
Qu'avez-vous donc à faire dans une pareille
irconstance ? Chercheriez - vous à vous
renger d'eux en les calomniant à leur tour ?
Mais au lieu de les confondre, ne seroit-ce
as plutôt les justifier de vous avoir cru
néchans, puisque vous le deviendriez en
ffet ? Votre intérêt vous dicte un parti
lus sage. C'est de représenter avec dou-
eur à ceux qui ont indiscrètement contri-
ué à répandre ces mauvais bruits, quel
ort ils peuvent faire à votre réputation, de
eur montrer, autant qu'il est en vous,
ombien ces imputations sont mal fondées,
t de les engager à faire eux-mêmes toutes
ortes de recherches pour se convaincre de
eur fausseté. Les gens de bien ne deman-

dent qu'à voir grossir le nombre de ceux qui pensent comme eux. Touchés de l'honnêteté de votre démarche et de la douceur de vos représentations, ils se trouveront intéressés par la droiture et par l'honneur à remonter à la source des calomnies qui ont été répandues contre vous; et lorsqu'ils les auront reconnues, ils ne croiront jamais en faire assez pour réparer le mal qu'ils auront pu vous causer. Ils deviendront de zélés défenseurs de votre innocence. Vous aurez gagné des amis; et vous n'en trouverez pas au besoin de plus ardens et de plus dévoués.

Mais puisque l'utilité de ce moyen a frappé votre esprit, puisqu'il a dû vous paroître aussi simple que raisonnable, pourquoi craindrions-nous de l'employer en d'autres occasions? Oui, mes chers amis, allons plus loin encore. Si quelqu'un de vous a un sujet de plainte contre un autre, cherchez d'abord, je vous en conjure, cherchez toujours à terminer cette querelle à sa naissance par les voies de la douceur. Est-ce une honte de faire les premiers pas, lorsqu'on a pour appui la religion et pour guide la générosité? Prenez avec vous deux ou

trois de vos meilleurs amis, et allez vers celui qui vous a fait une insulte ou une injustice; représentez-lui d'un ton amical qu'en vous offensant, il a fait injure à toute la société et à Dieu même; dites-lui que s'il veut reconnoître sa faute, vous êtes prêt à la lui pardonner de bon cœur. S'il est assez opiniâtre pour ne vouloir pas en convenir, prenez à témoins les amis qui vous ont accompagné, que vous avez fait de votre côté tout ce qui étoit en votre pouvoir, pour opérer une réconciliation. Ces témoins diront à tout le village quel homme dur et irréconciliable est votre ennemi, et tout le village le méprisera, et fuira sa société. Il faudroit que son cœur fût endurci comme une pierre, si le mépris que tout le monde lui témoigne, ne lui fait pas tôt ou tard impression, et ne le porte enfin à reconnoître sa faute, à vous prier de l'oublier, et à réparer l'injustice qu'il a commise envers vous. C'est ainsi qu'il est beau de chercher à vous faire revenir mutuellement de vos torts, au lieu de chercher à vous venger de ceux qu'on vous a faits par d'indignes représailles. Que vous reviendroit-il en effet de répondre par un outrage à celui qui vous au-

roit outragé ? Le rendriez-vous par-là plus traitable ? Au lieu que si par la douceur de votre conduite à son égard, vous touchez son cœur et le faites renter en lui-même, alors tout l'honneur vous en revient sur la terre, et une plus digne récompense vous attend dans un autre séjour.

A l'égard du dommage que des malfaiteurs se plaisent à commettre par jalousie, par vengeance, ou par pure méchanceté, ce n'est pas seulement celui que l'on vous cause, dont vous devez porter plainte, c'est encore celui que vous aurez vu causer à tout autre que vous devez dénoncer à vos officiers municipaux. Tout ce qui attaque la propriété d'un seul citoyen, est un attentat contre tous les autres citoyens. Les hommes ne sont réunis en société, que pour se garantir mutuellement la sûreté de leurs biens et de leurs personnes. Cette garantie réciproque est encore fortifiée par notre constitution, qui, en prenant pour base l'égalité des droits, a fait de nous un peuple de frères. L'intérêt de l'état est que chacun jouisse du fruit de ses travaux, parce que les travaux de chacun contribuent à la prospérité générale. En qualité de citoyens,

vous devez donc veiller sur les biens des autres, comme les autres veillent sur vos biens. Lorsque dans une irruption de l'ennemi, on vous emmène loin de vos foyers pour aller à sa rencontre, ne sentez-vous pas que c'est votre devoir de le combattre, quoique ce ne soit pas votre propriété particulière qu'il attaque? Pourquoi? parce que ceux qui vous appellent pour les défendre, auroient été obligés de voler à votre secours, si vous aviez été en péril. Cette obligation de vous protéger réciproquement contre les ennemis publics, est la même contre les ennemis secrets, puisqu'elle a également pour objet l'intérêt commun. Ainsi donc si vous surprenez quelqu'un empoisonnant des chiens, coupant le jaret aux chevaux, foulant aux pieds des fruits, abattant une muraille, renversant une digue, ou enfin nuisant, de quelque manière que ce soit, à un autre, fussiez-vous même en procès avec celui-ci, vous ne devez pas attendre qu'on vous appelle en témoignage, vous êtes obligés d'aller aussi-tôt déclarer le délit aux magistrats, sous peine de porter dans votre conscience la complicité de ce délit. Votre propre intérêt d'ailleurs ne

doit-il pas vous y engager ? Qui peut vous répondre que le méchant que vous aurez laissé impunément aujourd'hui causer du tort à un autre, ne vienne pas vous en faire demain à vous-mêmes ? Supposons que ce cas arrive, et que vous n'ayez alors aucune preuve contre lui, serez-vous bien venus à dire au juge que vous soupçonnez un tel de vous avoir causé le dommage dont vous vous plaignez, parce que vous l'avez auparavant surpris causant du dommage à un autre ? Le juge ne seroit-il pas mieux fondé à vous répondre : Pourquoi ne me l'avez-vous pas alors dénoncé ? vous n'êtes donc sensible au mal, que lorsqu'il tombe sur vous ? vous avez mérité ce qui vous arrive ; car il est clair que si j'avois été instruit du premier délit, et que le coupable en eût été puni, sa punition l'auroit dégoûté d'en commettre un second. Qu'auriez-vous à répliquer au juge ? Rien sans doute. Vous ne devriez pas non plus être surpris que personne ne prît intérêt à votre malheur, et ne s'empressât de vous aider à le réparer, parce que chacun sentiroit qu'il n'a pas tenu à vous que la même chose n'arrivât successivement à tous les autres, par votre négligence à dé-

noncer le premier délit. Puisque les méchans ne forment que trop souvent entre eux une ligue pour commettre le mal, les gens de bien ne devroient-ils pas aussi se liguer étroitement pour le prévenir? Que deviendroit un village où chacun ne seroit occupé que de son intérêt, sans s'embarrasser de celui de ses voisins? N'est-il pas évident, par ce que je viens de vous dire, que chacun seroit victime à son tour? Un village, au contraire, où les méchans seroient bien assurés qu'il y a toujours un œil ouvert sur leurs entreprises, qu'ils ne peuvent faire aucun tort à qui que se soit, sans que tout le monde ne s'élève contre eux, ce village, dis-je, seroit bientôt purgé de ces méchans. Ceux qui auroient été tentés de le devenir par l'exemple de leur impunité, seroient forcés de rester dans le devoir. Nouvelle preuve de ce que je ne cesserai jamais de vous répéter, que l'intérêt particulier n'a jamais de fondemens plus solides, que lorsqu'il s'appuie sur l'intérêt général.

Après vous avoir engagés si fortement à dénoncer le dommage que vous aurez vu causer à un autre, je ne vous détournerai pas sans doute de poursuivre la réparation

de celui que l'on vous aura causé à vous-mêmes. Je suis également éloigné de vous engager à vous laisser dépouiller de quelque partie de vos possessions. Vous devez les défendre, ne fût-ce que pour l'intérêt des bonnes mœurs qui ne veulent pas d'injustice, et pour celui du bon ordre qui ne veut pas d'usurpations. Mais ce que je vous recommande, c'est de ne pas vous décider avec trop de légèreté à entreprendre un procès, quand votre cause vous paroîtroit d'une justice incontestable. Souvent sur une légère apparence de droit, vous vous exagérez à vous-mêmes vos prétentions, et vous vous obstinez ensuite à les soutenir avec tant d'opiniâtreté, qu'il est impossible de vous faire revenir de votre entêtement. Bénissez donc l'assemblée nationale, qui vient d'instituer pour vous des juges de paix à qui vous pourrez vous adresser avec confiance pour vuider tous vos différends aussi-tôt qu'ils commenceront à naître. Devant ces tribunaux, dignes de l'innocence patriarchale, vous pourrez exposer vous-mêmes vos demandes et faire valoir vos droits. Une discussion amiable dans le langage qui vous

est familier, et les éclaircissemens qu'elle amenera, vous feront pénétrer peu-à-peu dans toute l'étendue de l'affaire que vous n'aviez pu embrasser entièrement, parce que votre intérêt ne vous la laissoit envisager que du côté qui vous étoit favorable. Vous deviendrez alors en quelque sorte vos propres juges. La première sentence partira du fond de votre cœur; et quand elle sera d'accord avec celle du tribunal, fût-elle contraire à vos espérances, soumettez-vous-y sans balancer; car ce seroit peu de vous exposer à une ruine complette en appelant de ce jugement, vous deviendriez à l'instant criminels devant votre conscience, et devant celui qui doit en juger les mouvemens les plus secrets.

La dernière chose que j'ai à vous recommander, mes chers amis, c'est de ne pas vous prévaloir trop rigoureusement de vos droits, pour poursuivre en justice vos débiteurs. Sans doute s'ils renioient leur dette, s'ils refusoient de vous payer par mauvaise volonté, si au lieu de faire des épargnes pour s'acquitter envers vous, ils se livroient à de folles dépenses, qui, en les conduisant à leur ruine, les empêche-

roient bientôt de pouvoir jamais se libérer, je ne vous blâmerois point de les forcer au paiement. Mais hors de ces cas, accordez-leur le répit qu'ils vous demandent ; prêtez-vous de bonne grace à leur faciliter les moyens de sortir d'embarras. Souvent lorsqu'ils se sont engagés envers vous, pour un temps fixe, ils ont mal calculé les rentrées qu'ils pourroient avoir vers le même temps. Quelquefois aussi leur récolte n'a pas répondu à leurs travaux et à leurs espérances ; des maladies coûteuses dans leur famille, des réparations indispensables dans leur maison les ont épuisés ; les chemins sont si mauvais, qu'ils risqueroient de perdre un attelage pour conduire leurs denrées à la ville ; peut-être enfin le prix de ces denrées est-il si bas en ce moment, qu'une vente précipitée leur causeroit un dommage dont ils auroient peine à se rétablir. Entrez dans toutes ces considérations pour les plaindre, au lieu de les tourmenter. Ne sont-ils pas assez malheureux, puisqu'ils sont honnêtes, de ne pouvoir répondre au desir qu'ils ont de vous satisfaire ? Que gagneriez-vous à les accabler de poursuites ruineuses ? Ne seroit-ce pas reculer vous-mêmes votre paiement,

et peut-être même en perdre une partie, en les rendant insolvables par la surcharge des frais qu'ils auroient à payer. Montrez-vous donc patiens et miséricordieux. Mais si vous l'êtes, n'empoisonnez point cette grace par des reproches et des menaces outrageantes. Qu'ils jouissent, dans toute sa plénitude, de votre humanité, pour que vous puissiez en jouir pleinement vous-mêmes. Quand il vous en coûteroit quelques privations et même quelques petits sacrifices, tout cela n'est-il pas compensé par le plaisir d'avoir fait le bien? Qui peut se dire sans l'émotion la plus douce: Allons, je veux souffrir un peu, pour que mon voisin n'ait pas à souffrir davantage! Voilà le moyen de vous rendre agréables aux yeux des hommes, et de pouvoir un jour, si vous tombez dans le malheur, réclamer d'eux, sans rougir, les égards que vous aurez eus pour les autres. Voilà le moyen de vous rendre agréables aux yeux de Dieu, et de vous assurer que votre prière quotidienne est entendue avec joie dans le ciel. Ah! si je pouvois vous peindre, comme je l'ai ressenti, le plaisir que l'on éprouve dans une pareille situation! Mais, non, ce n'est pas

moi qu'il faut en croire, mes amis, une voix plus puissante doit vous persuader: c'est celle de l'Evangile qui va vous dire les paroles par lesquelles je terminerai cette adresse.

Le royaume des cieux est semblable à un roi qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs.

Quand on eut commencé à le faire, on lui en présenta un qui lui devoit dix mille talens.

Comme il n'avoit pas le moyen de payer, son maître commanda qu'on le vendît, lui, sa femme, ses enfans et tout ce qu'il avoit, pour satisfaire à cette dette.

Le serviteur, se jettant à ses pieds, le conjuroit, en lui disant: Seigneur, donnez-moi du temps et je vous paierai tout.

Alors le maître de ce serviteur, touché de compassion, le laissa aller et lui remit même ce qu'il devoit.

Mais ce serviteur étant sorti, trouva un de ses compagnons qui lui devoit cent deniers, et le prenant à la gorge, il l'étrangloit, en lui disant: Paye-moi ce que tu me dois.

Et son compagnon se jettant à ses pieds,

le conjuroit, en lui disant: Donnez-moi du temps et je vous paierai tout.

Mais il ne voulut point l'écouter, et alla le faire mettre en prison, pour l'y tenir jusqu'à ce qu'il payât ce qu'il devoit.

Les autres serviteurs, ses compagnons, voyant ce qui se passoit, en furent extrêmement affligés, et allèrent avertir leur maître de tout ce qui étoit arrivé.

Alors son maître l'ayant fait venir, lui dit: Méchant serviteur, je t'avois remis tout ce que tu me devois, parce que tu m'en avois prié:

Ne devois-tu pas avoir aussi pitié de ton compagnon, comme j'avois eu moi-même pitié de toi?

Et le maître, ému de colère, le livra aux bourreaux, jusqu'à ce qu'il payât tout ce qu'il devoit.

C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond du cœur.

LE MÉCONTENT.

Le fermier André faisoit si bien prospérer ses affaires par son industrie et son activité, que le besoin étoit une chose inconnue dans sa demeure. On voyoit presque tous les jours à dîner sur sa table un plat de viande ou de poisson. Le soir, on y servoit, tantôt de la salade et des œufs, tantôt des légumes et du laitage, et toujours de bon vin, du pain savoureux et des fruits exquis.

Ses enfans étoient sains et robustes; et comme leur mère étoit aussi adroite que laborieuse, on ne les trouvoit jamais avec du linge mal-propre ou des habits déguenillés.

Les dimanches et les fêtes, lorsque le temps étoit beau, toute la famille alloit faire un tour de promenade dans l'un des villages voisins. On s'arrêtoit sur la route pour prendre des rafraîchissemens; et ces petites parties de plaisir ne faisoient aucun tort au train du ménage.

Outre cela, le nom d'André jouissoit d'une extrême considération, parce que tous ceux qui le portoient, avoient de temps immé-

morial, reçu en succession de leurs pères des sentimens de droiture et d'honneur, qui formoient la plus belle partie de leur héritage.

Voilà, me direz-vous, un homme qui devoit vivre bien content de sa destinée.

Eh bien! ce n'étoit rien moins que cela. André, d'un caractère envieux, mécontent et jaloux, murmuroit sans cesse contre la Providence divine de ce qu'elle ne l'avoit pas fait naître dans un état plus relevé. Il regardoit avec dépit tout ce qui étoit au-dessus de sa situation; et il ne pouvoit s'empêcher de porter envie à ceux qui paroissoient avoir sur lui quelque avantage, quoique cette apparence ne fût souvent que trompeuse. Il pensoit toujours qu'il avoit mérité autant qu'un autre d'occuper les postes les plus éminens, et qu'il étoit peut-être plus capable de les remplir avec honneur. Quelquefois même il soutenoit que s'il avoit été à la tête des finances, il auroit su combler le *déficit* sans établir de nouveaux impôts; enfin, à l'en croire, tout alloit mal, parce qu'il n'avoit pas le timon du gouvernement.

Le pauvre homme! qu'il connoissoit peu le train du monde et la marche des affaires!

Il connoissoit bien moins encore le véritable bonheur, en imaginant que dans un autre état, il auroit pu mener une vie plus heureuse. Il ne vouloit pas voir que son caractère mécontent l'auroit rendu malheureux même dans les premières places, parce que quelque riche et quelque grand que l'on soit, de quelque honneur que l'on soit revêtu, on en trouve toujours de plus riches, de plus puissans et de plus considérés.

Ce n'est pas tout. Au lieu de renfermer en lui-même ces tristes pensées, qui faisoient le tourment de sa vie, il cherchoit à les faire passer dans l'ame de ses enfans. Il leur parloit toujours de manière à leur faire croire que leur condition étoit la plus misérable de la terre. Il portoit l'amertume de ses idées dans leurs jouissances, et il leur peignoit comme une source de délices toutes les choses dont ils étoient privés.

Lorsqu'ils se délectoient, par exemple, à manger d'un excellent plat de légumes : Ah! leur disoit-il, dans ce château là-bas, on fait bien meilleure chère. Ils ont tant qu'ils veulent du gibier, des pâtisseries et des liqueurs recherchées. L'eau nous en viendroit

[illegible]lle fois à la bouche, que ces bonnes cho-

ses n'y viendroient jamais; et à ces paroles, les bons légumes ne faisoient plus de plaisir aux enfans.

S'il voyoit passer le fils de quelque homme riche avec de beaux habits, il appelloit ses enfans pour le leur montrer. Voyez-vous, leur disoit-il, avec quelle magnificence il est vêtu? Ah! mes pauvres enfans, quand je compare vos habits de bure avec ces habits de soie, quelle honte pour nous! et les enfans pensoient qu'ils avoient à rougir de leurs habits.

Dans leurs parties de promenade, venoit-il à rouler à côté d'eux une voiture, il s'écrioit: Oh! les beaux chevaux! le superbe équipage! voilà des gens bien heureux! Ils se font traîner tout à leur aise, tandis que nous sommes obligés d'aller à pied comme des chiens. Les enfans, qui l'instant d'auparavant marchoient d'un pied léger, ne manquoient pas aussi-tôt de se plaindre de la fatigue, comme s'ils en eussent été accablés.

C'est par une suite naturelle de ces folles plaintes, que le noble état de cultivateur a déjà commencé à devenir presque aussi méprisable aux yeux des enfans, qu'il est

odieux à leur père. Ils murmurent, comme lui, contre la Providence, de ce qu'elle ne les a pas fait naître fils de roi. Ils seront tous un jour richement pourvus, et ils vivent mécontens. Ils ne se réjouissent pas de l'aisance qui règne dans leur maison, mais ils s'affligent de celle qu'ils voient chez les autres.

André vient de tomber malade de la jaunisse. C'est la troisième fois que cette maladie l'attaque, et il finira par y succomber. Peut-être en ce moment regrettera-t-il la vie qu'il se rend aujourd'hui si importune. Je crains que ses enfans n'aient le même sort, si, lorsque leur raison sera un peu plus avancée, ils ne cherchent pas à dompter cette humeur chagrine qui blesse également la justice et la raison.

Plus Jacinthe voyoit languir son jardin, plus il sentoit se fortifier en lui le goût de la crapule. Ses fruits et ses légumes avoient perdu toute leur renommée; et ne trouvant plus dans son travail de quoi satisfaire sa honteuse passion, il se défaisoit peu-à-peu de ses meubles, de son linge et de ses habits. Enfin, un jour que sa femme étoit allée porter au marché quelques racines qu'elle avoit cultivées elle-même, il alla vendre tous ses habits pour en boire le produit avec Grégoire.

On auroit de la peine à se figurer quelle fut la douleur de Colette à son retour. Tomber d'une douce aisance dans une affreuse misère, ce n'étoit pas là son plus grand supplice. Elle gémissoit plus douloureusement encore sur le sort de son mari, et sur celui d'un jeune enfant de six mois qu'elle nourrissoit.

Qui croiroit que ce fut cet enfant qui sauva toute la famille de sa perte ?

Le soir du même jour, Jacinthe rentrant chez lui en jurant, étoit allé s'accouder sur la table, et demandoit brutalement à sa femme de quoi manger. Colette lui présenta un grand couteau, et une corbeille cou-

verte de son tablier. Jacinthe ôte brusquement la couverture. Quelle est sa surprise de voir dans la corbeille son fils paisiblement endormi ! Mange, lui dit Colette, voilà tout ce qui me reste à te donner. Tu es le père de cet enfant, tu as plus de droit à le dévorer que la faim. Jacinthe, pétrifié à ces paroles, demeure sans voix, et les yeux stupidement fixés sur son fils. Enfin sa douleur éclate par ses cris et par ses larmes. Il se lève, se jette au cou de sa femme, lui demande pardon, et lui promet de changer. Il tint parole. Son beau-père, qui depuis long-temps refusoit de le voir, instruit de ses bonnes dispositions, lui fit des avances pour le remettre en état de reprendre son travail. Jacinthe profita de ces secours; et bientôt son jardin fructifia plus heureusement que jamais. Il redevint jusqu'à sa vieillesse, actif, industrieux, bon mari et bon père.

Il se plaisoit quelquefois, en rougissant, à raconter cette histoire à son fils, qui, à son exemple, prit la crapule et l'oisiveté dans une telle horreur, qu'il fut toute sa vie aussi sobre que laborieux.

LA PARESSE.

GERVAIS imaginoit, parce qu'il étoit fils unique, et que ses parens possédoient une habitation bien meublée, des terres en bon rapport, et des troupeaux nombreux, qu'il n'auroit jamais besoin de travailler.

D'où lui venoit donc cette façon de penser extravagante?

De ce que dans ses premières années on l'avoit gâté par mille complaisances déraisonnables, et qu'on l'avoit toujours laissé maître de ses volontés.

Lorsque son père, dès la pointe du jour, alloit dans les champs s'occuper du labourage, Gervais restoit étendu dans son lit, et n'en sortoit qu'au moment où son père rentroit pour se reposer un peu de sa fatigue.

La première pensée de Gervais, à son réveil, étoit de demander à sa mère ce qu'il auroit pour son déjeûner. Il se mettoit ensuite à le dévorer goulument; et quoique l'on servît d'ordinaire le dîner avant que la digestion de son déjeûner fût entièrement

achevée, il ne s'en remettoit pas moins à manger, tant qu'il pouvoit en tenir dans son estomac.

Ce n'étoit jamais que l'après-midi que commençoit sa journée; et lorsqu'il avoit travaillé nonchalamment une demi-heure, il se croyoit accablé de fatigue, et alloit se coucher sous un arbre pour se délasser.

Ses parens qui n'avoient acquis leur aisance qu'à force de sueurs, connoissoient bien le prix du travail; mais un fol engouement pour leur fils unique ne leur laissoit pas la force de contrarier son goût pour la paresse. Ils étoient assez insensés pour croire qu'il se corrigeroit avec les années, et qu'en tout cas, les biens qu'ils devoient lui laisser le mettroient toute sa vie au-dessus du besoin.

Mais qu'arriva-t-il? Ces parens cruellement tendres, moururent bientôt après; et Gervais se mit en possession de leur héritage.

Il se félicitoit de ce que le temps étoit venu de jouir tout à son aise de la richesse où il croyoit nager le reste de ses jours. Vous allez voir combien cette pensée lui coûta cher.

Comme son principe étoit de s'épargner

la peine de faire lui-même tout ce qu'un autre pouvoit faire pour lui, il abandonna le soin de ses troupeaux, de ses jardins et de ses terres à la bonne foi de ses valets; mais ceux-ci, témoins de la fainéantise de leur maître, pensèrent bientôt qu'ils n'étoient pas obligés de se donner de grandes peines pour ses affaires, puisqu'il les négligeoit, lui qui s'y trouvoit le plus intéressé. Ils prirent le parti de suivre son exemple et de se livrer comme lui à l'inaction.

Le bétail confié à leurs soins ne tarda guère à se ressentir de cette négligence. Il n'avoit plus sa nourriture aux heures accoutumées. Tantôt il regorgeoit de fourage, tantôt il n'avoit pas même de litière. Les vaches commencèrent à ne plus donner tant de lait. Les moutons n'eurent plus une laine aussi belle. Les chevaux ne pouvoient plus faire autant de charrois, ni les bœufs autant de labours. Il n'y eut pas même jusqu'à la basse-cour, la garenne et le colombier, qui ne tombassent dans le plus triste dépérissement.

Qu'étoient devenus dans l'intervalle ces vergers, ces jardins et ces terres dont on admiroit tant autrefois la fertilité? Hélas

à la place des grosses asperges et des melons rebondis, on ne voyoit plus que des ronces et des herbes stériles. La mousse dévoroit les branches des arbres, les chenilles en rongeoient les fruits. Les bleds, honteux de leur maigreur, se cachoient tristement sous les coquelicots et les bleuets.

Ce n'est pas tout. Les gens attachés au service de la ferme, n'ayant plus l'œil attentif du maître pour les surveiller dans leurs fonctions et vérifier leurs comptes, s'accordèrent ensemble pour se passer l'un à l'autre toute sorte de vols et de friponneries. Tandis que Gervais avoit les pieds sur les chenets, les genoux sous la table, ou la tête sur le chevet, ses valets de charrue alloient labourer avec ses bœufs les terres de ses voisins. Ses filles de basse-cour ne lui comptoient que la moitié du produit de ses œufs et de son laitage; et le boucher lui faisoit payer chèrement les gigots de ses propres moutons, dont il s'étoit accommodé à vil prix avec le berger.

Quand la fin de l'année arriva, le bourrelier, le charron, le forgeron et le maréchal se présentèrent devant lui avec de longs mémoires dont ils voulurent être payés.

A peine avoit-il retiré de ses biens ce qu'il falloit pour les satisfaire, il se vit obligé d'emprunter.

L'année suivante lui rapporta moins encore. Cependant avec ses dépenses ordinaires, il avoit de plus à payer l'intérêt de l'argent qu'on lui avoit prêté. Il fallut donc emprunter de nouveau, avec cette différence que la somme fut plus forte et l'intérêt à plus haut prix.

D'année en année, il voyoit diminuer ses revenus et croître ses dettes. Bientôt il ne fut plus en état d'en payer même les intérêts à ses créanciers : il voulut emprunter comme auparavant ; mais cette fois personne ne voulut lui prêter même avec l'usure la plus énorme. Qui auroit voulu risquer son argent entre les mains d'un homme si dérangé ?

Dès que le feu se fut mis dans ses affaires, il se vit bientôt dépossédé par la justice de tout ce bel héritage dont il n'auroit tenu qu'à lui de jouir jusqu'au tombeau ; et il fut obligé de venir en pleurant mendier un morceau de pain, à cette même porte, où son père autrefois avoit fait passer une file de chariots gémissant sous le poids d'une riche moisson.

LE DÉCOURAGEMENT.

Dans une journée brûlante d'été, où les moissonneurs, malgré leur fatigue, chantoient gaîment en liant leurs gerbes, et en mouillant les guerets de leurs sueurs, il vint à se former tout-à-coup un orage sombre, dont l'horison entier étoit obscurci. Les éclairs brilloient sans interruption, et l'on entendoit dans l'éloignement gronder le tonnerre.

Tous ces braves gens aussi-tôt redoublèrent d'ardeur pour achever de rassembler leur moisson, et la mettre à l'abri de la pluie, dont ils ne se croyoient pourtant menacés qu'au bout d'une demi-heure : mais à l'instant il s'éleva un tourbillon furieux qui porta la nue orageuse au-dessus de leurs têtes. La foudre partit et alla tomber au milieu du village sur une grange qu'elle mit en feu.

Les moissonneurs, qui, du milieu de leurs champs, virent l'incendie, coururent de toutes leurs forces pour l'arrêter. Mais, vant leur arrivée, la flamme s'étoit déjà si

enforcée et avoit été portée si loin par l'im-
étuosité du vent, que les secours devin-
ent impossibles; et le village entier fut ré-
luit en cendres.

Ses malheureux habitans perdirent ainsi
n moins d'une heure tout ce qu'ils avoient
amassé par le travail de plusieurs années.
e peu de bled qui leur restoit de l'année
récédente, le foin qu'ils venoient à peine
le serrer, leur linge, leurs habits, leurs
eubles, leurs petites provisions, tout étoit
nseveli sous des monceaux de décombres
umans.

Cet affreux spectacle faisoit couler des
armes de tous les yeux. Les plaintes et les
émissemens remplissoient les airs. On
oyoit les femmes et les enfans se rouler à
erre en poussant des cris de désespoir.
Matthias sur-tout étoit inconsolable. Grand
Dieu! s'écrioit-il en se tordant les mains,
ue vais-je devenir? malheureux que je
uis! J'ai perdu ma chaumière, mes hardes
t mon lit. Il ne me reste pas même un sol
our acheter du pain. Je n'ai plus qu'à me
etter dans la rivière, ou à me précipiter du
aut de ce rocher.

Thibaut qui l'entendit, s'approcha de

lui. Pourquoi tant se lamenter, lui dit-il? J'ai perdu autant que toi. Je n'ai plus que la chemise que je porte sur le corps; mais ce corps me reste, et avec lui ma tête et mes bras. Il n'en faut pas davantage pour se tirer d'affaire. Il y a eu déjà tant de villages brûlés, sans que leurs habitans soient morts de faim. Ce qu'ils ont fait pour s'en préserver, pourquoi ne le ferions-nous pas comme eux?

Ces paroles encourageantes n'encouragèrent pas Matthias. Il continua de se désoler et de crier : Malheureux que je suis! que vais-je devenir? c'en est fait de moi, je suis perdu pour jamais.

Thibaut n'espérant plus rien de lui, alla trouver les autres incendiés, pour tâcher d'élever leur courage par ses discours. Mais ils étoient la plupart aussi lâches que Matthias, et ils s'écrioient comme lui : Malheureux que nous sommes! qu'allons-nous devenir? c'en est fait de nous, nous sommes perdus pour jamais.

Quelques-uns cependant écoutèrent les paroles de Thibaut, et consentirent à suivre ses conseils. Ils allèrent d'abord visiter les restes de leurs habitations, où ils trouvè-

rent encore quelques bons madriers peu endommagés, des ustensiles, des outils, et leurs marmites de fer que le feu n'avoit pu fondre. Ils envoyèrent vers la municipalité de la ville voisine, pour lui demander des secours qui arrivèrent bientôt en abondance. Un homme riche de leur voisinage, nommé M. de la Haye, dont ils avoient respecté les propriétés dans les temps de troubles, s'empressa de venir à leur aide. Il leur prêta un vaste hangard, sous lequel chacun d'eux transporta les gerbes qui étoient restées sur son champ. D'autres personnes charitables se joignirent à lui pour soutenir les plus malheureux pendant les rigueurs de l'hiver suivant. Quelques-uns vendirent une partie de leurs terres, d'autres trouvèrent à emprunter, sans intérêt, de leurs voisins généreux. Chacun d'eux eut bientôt assez d'argent pour relever sa chaumière et se procurer tous les instrumens nécessaires à son travail.

Animés par ces premiers soulagemens, ils se mirent à labourer leurs terres avec plus de courage et d'ardeur qu'ils n'avoient jamais fait; et la Providence bénit tellement leurs travaux, que dans peu d'années ils

eurent regagné tout ce que le feu leur avoit fait perdre. Ils y gagnèrent encore de plus les trois biens les plus précieux sur la terre, savoir, l'estime de soi-même, la confiance dans les gens de bien, et un nouveau sentiment de reconnoissance et d'amour pour le Dieu de justice et de bonté.

Mais ceux qui s'étoient laissés aller lâchement au désespoir, portèrent la peine de leur indigne foiblesse. Personne ne se présenta pour les aider à rétablir leurs affaires. La plupart traînèrent le reste de leur vie dans la fainéantise et la langueur ; et les autres réduits au métier de mendians et de vagabonds, furent méprisés de tout le monde, et n'eurent que le triste pain de la charité pour ne pas mourir de faim.

L'AVARICE.

Le paysan Léonard étoit d'une lésinerie si sordide, qu'il est difficile de s'en former une idée. On ne pourroit guère lui comparer que cet avare, qui, pour ménager l'encre, avoit imaginé de ne pas mettre de points sur les i.

Léonard possédoit, par son mariage, des terres d'une nature excellente, qui, bien entretenues, l'auroient eu bientôt comblé de richesses. Mais comme il avoit du regret à rendre à ses sillons une partie du bled qu'il en avoit retiré, et qu'au lieu de dix mesures de grain qu'il lui auroit fallu pour ses semailles; il croyoit faire une belle économie à n'en employer que six; ses bleds ne venoient jamais si drus que ceux des autres; et dans quelques endroits leurs tiges éparses étoient comme ces baliveaux qu'on laisse de loin en loin dans une forêt qui tombe sous la coignée des bucherons.

Loin de répandre sur ses guerets le fumier que lui donnoient ses troupeaux, Léonard croyoit trouver un grand profit à le vendre.

Aussi ses terres maigres et desséchées avoient-elles la mine de ces pauvres infirmes, à qui des riches impitoyables refusent un morceau de pain.

L'étendue de ses possessions auroit demandé le travail assidu de quatre hommes robustes. Léonard, à qui les gages et la nourriture de quatre valets sembloient une dépense énorme, dont il étoit inutile de charger sa bourse, se contentoit des services d'un seul. Cependant ses bras n'en valoient que deux comme ceux d'un autre; et son pauvre serviteur qu'il nourrissoit mal, n'étoit pas d'humeur à s'excéder pour satisfaire l'avarice de son maître; en sorte qu'on ne vit bientôt prospérer dans son domaine que les ronces et les chardons.

On juge bien que son écurie, son étable, sa bergerie et sa basse-cour, n'avoient pas moins à souffrir que ses champs. Avec quelques bottes de foin et quelques sacs d'avoine de plus, il auroit pu entretenir ses bêtes dans le meilleur état; au lieu qu'elles ne tardèrent pas long-temps à dépérir par l'abstinence cruelle qu'il leur faisoit endurer. Il ne se passoit presque point de semaine qu'il ne lui mourût un cheval, une

vache ou des moutons : toutes ses poules avoient la pépie. Ses agneaux ne trouvant pas de lait dans les mamelles de leur mère, expiroient presque en naissant ; et ceux qui vivoient quelques jours de plus, devenoient la proie des loups, qui n'avoient à craindre ni berger, ni chiens, pour les défendre contre leur rage.

Le principe de Léonard étoit de vouloir faire lui-même tout ce qui lui auroit coûté de l'argent pour le donner à faire à un autre. Croiriez-vous qu'il se mit un jour en tête de tailler et de coudre ses habits pour n'être pas obligé d'en payer la façon au tailleur ! Eh bien ! qu'y gagna-t-il ? Ses vêtemens furent mal fagotés, et il lui fallut plus d'étoffe que ne lui en auroit demandé le moindre ouvrier tant soit peu exercé dans sa profession.

Lorsque sa bêche ou quelqu'un de ses instrumens étoit brisé, vous pensez peut-être qu'il en achetoit un autre tout de suite avec l'argent qu'il avoit en réserve ? Oh ! non, non. Il aimoit mieux se servir encore le plus long-temps qu'il pouvoit de sa moitié d'outil. Voyez cependant le beau profit ! Il en faisoit moins d'ouvrage avec plus de fa-

tigue; et il retardoit quelquefois des travaux très-pressés.

Comme il ne prêtoit aucun de ses ustensiles à personne, personne aussi ne vouloit lui prêter les siens. Avoit-il un besoin indispensable d'une chose, ne fût-ce que pour un jour ou deux, il étoit obligé d'en faire emplète; ou, ce qui lui arrivoit le plus souvent, de s'en passer; tandis que tous ses voisins à l'envi se seroient fait un plaisir de la lui prêter, s'il avoit jamais voulu leur prêter quelque autre chose à son tour.

Haï et méprisé de tout le monde, il l'étoit encore plus de son misérable valet. C'étoit peu de ne lui donner que des gages modiques, il avoit encore le secret de lui en retrancher toujours quelque partie pour la moindre chose qui se cassoit entre ses mains. Celui-ci en revanche ne se faisoit pas un scrupule de le voler toutes les fois qu'il en trouvoit l'occasion, dans le peu de temps qu'il restoit auprès de lui; car le plus long service ne duroit pas plus de trois semaines. Ainsi d'un côté, Léonard se faisoit piller de toutes les manières, et de l'autre il se voyoit abandonné précisément dans quelque circonstance, où il auroit eu le

plus grand besoin de n'être pas seul à soutenir le poids de ses travaux.

Il est aisé de concevoir que le poste vacant dans sa maison ne trouvoit guère de gens empressés de s'offrir pour l'occuper. Il ne se présentoit guère que de mauvais sujets, chassés des autres fermes pour fainéantise, pour ivrognerie ou pour vol. De-là mille querelles dans la maison. Léonard n'étoit pas endurant. Il s'emportoit toujours jusqu'à battre son homme; et la justice l'avoit déjà condamné si souvent à de grosses amendes, que tout compte fait il ne lui en eût pas coûté davantage pour avoir un nombre suffisant de bons serviteurs qu'il auroit bien payés et bien nourris, et qui, à leur tour, se seroient fait un devoir de travailler de toutes leurs forces pour ses intérêts.

Vous me demanderez peut-être pourquoi je ne vous ai pas dit jusqu'à présent un seul mot de sa femme. Hélas! mes amis, c'est par une bonne raison. Il y avoit déjà longtemps que la pauvre malheureuse étoit morte, moitié de honte des vilenies de son mari, et moitié de douleur des privations de toute espèce, qu'elle avoit eu à souffrir de sa part,

quoiqu'elle lui eût apporté en dot tout le bien qu'il possédoit.

Un des chagrins dont elle avoit été le plus tourmentée à sa dernière heure, c'étoit la perspective du sort cruel qui attendoit un fils unique qu'elle laissoit en bas âge. Moi, qui aime tant les enfans, j'aurois trop à gémir de vous peindre la situation de ce petit malheureux. On lui refusoit jusqu'à la nourriture qui lui étoit nécessaire. Vingt fois il auroit été à la veille de mourir d'inanition, sans la pitié des voisins compatissans. Vous l'auriez pris pour l'enfant du plus pauvre habitant du village, en le voyant poursuivi par la faim, courir à demi-nud de porte en porte pour disputer le pain d'aumône aux plus indigens vagabonds. Il n'avoit pas encore six ans, que son père le forçoit à de rudes travaux, pour lui faire gagner le peu d'alimens qu'il étoit obligé de lui donner. Il n'entendoit jamais parler que du prix de l'or, de la nécessité d'en acquérir par toutes sortes de moyens, uniquement pour le tenir renfermé. Il ne recevoit d'ailleurs aucune autre instruction. Léonard se seroit laissé arracher le cœur, plutôt que de tirer de sa bourse le peu d'argent qu'il lui en au-

roit coûté pour l'envoyer à l'école. Un jeune sauvage élevé dans la profondeur des bois, n'auroit été ni plus ignorant, ni plus grossier.

Dans un débordement qui arriva sur la fin de l'automne, une digue qui défendoit la prairie de Léonard, fut rompue par la violence des eaux. En s'occupant tout de suite du soin de réparer le dommage, il n'étoit besoin que de cinq ou six hommes pour rétablir en un jour les choses dans leur premier état. Mais ces cinq ou six hommes, il auroit fallu payer leur journée, c'étoit précisément ce que Léonard ne vouloit jamais entendre: il crut qu'il sauroit bien en venir à bout tout seul. Il suspendit aussitôt la taille de sa vigne, quoiqu'il n'y eût pas un moment à perdre pour cette opération, ainsi que les vignes s'en apperçurent malheureusement l'année d'après; et il commença sa pénible entreprise. Mais comment ses forces auroient-elles pu suffire à ce travail? Tout ce qu'il faisoit pendant le jour, le torrent le détruisoit pendant la nuit. Enfin les eaux grossirent à tel point, que s'étant répandues sur toute la prairie, elles achevèrent de miner ce qui subsistoit en-

core de la digue, et ne se retirèrent au bout de quelques jours, qu'après avoir emporté avec elles une partie du terrein, laissant le reste sans défense à la merci de leurs nouvelles fureurs.

Cette expérience auroit dû le rendre plus avisé pour ce qui lui arriva dès le commencement de l'hiver. Mais peut-on corriger un avare? Sa maison mal entretenue commençoit depuis long-temps à menacer ruine. Le maçon ne lui demandoit que dix écus pour la réparer. Dix écus! s'écria Léonard, comme s'il n'eût pas eu plus d'un sac rempli de cette monnoie. Pendant qu'il resserroit sa bourse, les crevasses s'élargissoient; et le maçon lui déclara bientôt qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre que de la jetter à terre pour la rebâtir.

Ces deux évènemens le plongèrent dans une douleur si vive qu'il en tomba malade. La fièvre aussi-tôt s'empara de son corps épuisé par un travail forcé, et acheva de dissoudre son sang appauvri par une mauvaise nourriture. On voulut lui parler de remèdes; il les refusa tous pour ménager quelques sous. Son avarice se rallumoit plus vivement à mesure qu'il s'éteignoit. Jamais

il ne put consentir à ce qu'on allumât du feu dans sa chambre, tandis que la bise entroit de tous côtés par les lézardes de sa maison. Aux douleurs de son mal, se joignoit la crainte continuelle qu'on ne profitât de sa foiblesse pour venir le voler : il languit quelque temps encore dans ces tourmens affreux ; et il mourut enfin du regret de la dépense qu'alloit causer son enterrement.

Quelle leçon pour vous, mes chers amis ! Léonard auroit pu couler de longs jours au sein de l'abondance, et jouir de la douceur de voir sa femme heureuse, et son fils élevé dans les principes d'une bonne éducation : et Léonard mourut jeune encore, après avoir fait mourir avant lui sa femme de chagrin, laissant un fils stupide et maladif, à qui tout l'or qu'il recueillit de son héritage, ne put suffire pour redéfricher ses terres, repeupler ses étables, et reconstruire sa maison.

L'HONNEUR.

René, Basile et Julien, fils de trois riches et braves paysans, étoient à peu près du même âge, et avoient été camarades d'école. Comme il avoit toujours regné entre les pères une certaine rivalité de renommée et de considération, le même sentiment s'étoit transmis à leurs enfans dès leurs premières années; et à mesure qu'ils croissoient en âge, chacun cherchoit à se faire honorer plus que les deux autres dans le village qu'ils habitoient. La différence de leurs caractères, ne leur permettoit pas d'aller à ce but par le même chemin. Tous les trois s'y prirent d'une manière différente pour y parvenir. La fin de cette histoire vous fera juger quel fut celui qui connut le mieux le véritable honneur, et le meilleur moyen d'en obtenir le prix.

On n'a guère vu de garçon aussi bien bâti, et d'une figure plus agréable que René. L'élégance et la propreté régnoient dans sa parure; et comme ses affaires l'appelloient quelquefois à la ville, il n'y alloit jamais

sans étudier le ton et les manières des petits-maîtres, pour tâcher de les imiter. Aussi les jeunes filles se disputoient d'abord entre elles à qui l'auroit pour danseur dans les contredanses, et ensuite à qui le conduiroit à l'église, pour recevoir sa foi.

Lorsqu'il se fut marié et qu'il eut établi son ménage, il employa chaque année une grande partie de ses revenus à décorer sa maison : il habilla sa femme et ses enfans de la même manière que les bourgeois les habillent dans les villes, et il n'eut pas de repos jusqu'à ce qu'il eût été nommé premier marguillier de sa paroisse. Il crut alors pouvoir regarder du haut de sa grandeur ses anciens camarades d'école, en occupant la place d'honneur dans les cérémonies. Ce seroit une injustice criante de vous laisser croire qu'il n'y figurât pas à ravir. On ne pouvoit remplir son banc avec plus de dignité, ni marcher d'un pas plus majestueux dans les processions. Mais tout cela cependant ne fait pas un marguillier parfait. Si faut-il encore tant soit peu d'écriture et de calcul. Or c'étoit deux choses dont René, jusqu'à ce jour, ne s'étoit que fort légèrement occupé. Qu'arriva-t-il ? Quand la pre-

mière année de son emploi fut écoulée, et qu'il fut question de rendre ses comptes, il y avoit des erreurs à tous les articles; et lui-même il ne fut pas en état de déchiffrer son barbouillage. Il fut en conséquence obligé de se démettre de ses brillantes fonctions, et de remplir de ses deniers le *déficit*. Plus il avoit tiré de vanité de son titre, plus on se moqua de lui; et on appella par dérision sa maison la *Chambre des comptes*. René vit bien alors qu'il s'étoit trompé dans ses idées, et qu'il avoit pris un faux éclat pour le véritable honneur.

Le second des trois rivaux, Basile avoit établi toutes ses pensées sur cet ancien proverbe : C'est l'or qui fait l'homme. Il avoit reçu de ses parens l'exemple d'une sage économie : il crut les surpasser en la faisant tourner en avarice. Lorsqu'il fut en âge de se marier, il chercha la fermière la plus riche du canton. Elle étoit veuve et assez âgée; mais elle devoit hériter de toute la fortune de ses parens. Ils moururent six mois après ses noces, et Basile se mit en possession de leurs biens. Quel sujet de vanité pour un homme qui n'estimoit rien tant que la richesse ! Son avarice s'en ac-

crut davantage, parce qu'il imaginoit que plus il amasseroit d'or et d'argent, plus il obtiendroit d'estime et de considération. Il y fut bien trompé. Son insolente prospérité lui donna autant d'envieux parmi les riches, que sa dureté lui fit d'ennemis parmi les pauvres. On le peignoit par-tout comme un homme sans humanité. Sur cette double renommée, on se garda bien de le nommer électeur dans les assemblées primaires, de peur que l'amour de l'or ne lui fît vendre son suffrage à quelque ambitieux. Encore moins fut-il choisi pour aucune charge publique, tant on craignoit que son avarice ne lui fît commettre quelque malversation; en sorte que sa richesse, dont il attendoit de l'honneur, ne lui valut que des humiliations et des mépris.

Julien, que je vous ai réservé pour le dernier, avoit adopté dès l'enfance un principe dont je voudrois bien voir la pratique universellement suivie dans les campagnes. C'étoit de ne pas dédaigner les choses nouvelles, uniquement parce qu'il n'en avoit jamais entendu parler, mais de les essayer prudemment lorsqu'elles paroissoient raisonnables, et lorsque cet essai ne devoit

pas entraîner une trop grande dépense. Il étoit loin d'imiter ces paysans opiniâtres qui rebutent sans examen tout ce qu'on leur propose, parce que leurs pères, disent-ils, ne l'ont point pratiqué. Mais leurs pères pourquoi ne l'ont-ils pas pratiqué ? C'est qu'ils étoient plongés dans l'ignorance, abrutis par le découragement, et qu'ils s'obstinoient, comme eux, à ne rien faire que sur la foi de leurs devanciers. Il est bien clair que si tous les cultivateurs avoient eu cet entêtement ridicule, nous n'aurions aujourd'hui ni pommes de terre, ni prairies artificielles, et que l'on continueroit encore de mettre les terres en jachère, pour les laisser follement reposer.

Julien n'avoit donc pas la bêtise de se laisser conduire en aveugle par l'ancienne routine dans la culture de ses terres et dans les dispositions de son ménage. Lorsqu'il entendoit parler d'une découverte utile, ou qu'il la lisoit lui-même dans quelque livre, il l'essayoit d'abord en petit avec toutes les précautions nécessaires ; et dès qu'elle lui avoit réussi, il ne manquoit pas de l'exécuter en grand, et quelquefois en lui donnant une nouvelle perfection. Il ne rou-

gissoit pas de s'adresser à ceux qui en savoient plus que lui, pour leur demander leurs instructions et leurs conseils. De cette manière il acquit une intelligence très-étendue, en sorte qu'il devint bientôt en état d'aider, à son tour, les autres, de ses réflexions et de ses lumières.

Julien ne tarda pas à acquérir dans tout le pays une extrême considération, qu'il ne voulut jamais faire tourner qu'à l'avantage public.

Un jour que l'extrême cherté des grains avoit occasionné un mécontentement dont les mal-intentionnés se servirent pour exciter une émeute, Julien courut se jetter au milieu des séditieux, et par des raisons fortes, exprimées en un langage touchant, il leur fit sentir le danger de ces violences, et eut le bonheur de ramener les plus emportés à leur devoir. Dans les incendies et les inondations, il étoit toujours le premier à porter des secours, et il ne ménageoit ni ses peines, ni sa vie. On le voyoit quelquefois s'élancer tout habillé dans la rivière, soit pour sauver des malheureux près d'être engloutis sous les eaux, soit pour rattraper des bestiaux ou des effets emportés par le

courant. Il n'étoit peut-être pas une seule famille dans le village, à laquelle il n'eût rendu les services les plus essentiels.

Quoique sa fortune fût très-bornée, il n'y avoit personne qui fît tant de bien aux pauvres, par la manière prudente dont il savoit distribuer ses charités, et sur-tout par ses encouragemens et ses consolations. Il est vrai qu'il vivoit avec une extrême économie : cependant rien ne sentoit la mesquinerie dans son ménage. L'ordre et la propreté sembloient y tenir lieu de la richesse, et le préservoient des embarras de la profusion. Il recevoit tous les jours les bénédictions de ses vieux parens qu'il nourrissoit dans leur vieillesse, et qu'il soulageoit dans leurs infirmités. Sa femme, quoiqu'elle eût été fort mal élevée, avoit perdu auprès de lui son entêtement, son ignorance, et sa vanité ridicule. Ses enfans étoient bien obéissans et bien instruits, ses valets dociles, honnêtes et laborieux; et tous ceux qui se piquoient de quelque goût pour l'agriculture, venoient le consulter sur le succès de ses nouvelles expériences, et en admirer l'effet dans ses troupeaux, ses terres et ses jardins.

Je vous laisse maintenant à juger, mes chers amis, lequel de nos trois rivaux, René, Basile et Julien, a le mieux réussi dans ses prétentions, et si c'est ou la parure, ou la richesse, ou plutôt la probité, les lumières, la modération et le courage, qui conduisent à la véritable gloire et au vrai bonheur.

Comme je ne doute pas qu'il ne s'en trouve beaucoup parmi vous que son exemple anime déjà d'une louable émulation, je vous recommande la lecture des deux morceaux que vous trouverez au commencement du volume suivant, et dont Julien faisoit son étude ordinaire, en avouant à ses amis qu'ils lui avoient été de la plus grande utilité pour sa conduite. Ces deux morceaux sont du célèbre Franklin, qui a tant contribué à la liberté de l'Amérique, sa patrie, et qui a mérité par-là que sa mémoire soit honorée, et ses instructions suivies par tous les peuples qui savent jouir de la liberté.

LA PARURE.

Le vieux Jérôme étant près de mourir, fit venir auprès de son lit son fils et sa fille; et parmi d'autres sages instructions, il leur donna celles-ci sur leur habillement.

N'allez jamais chercher dans les boutiques ce qui vous siéroit bien, mais seulement ce dont vous ne pouvez vous passer.

Celle qui achète pour sa parure des choses qu'elle pourroit se faire elle-même à ses momens perdus, commet une espèce de vol envers son mari.

Il vaut mieux avoir de belles moissons sur ses terres, de bonnes vaches dans son étable, et quelques écus en réserve au fond du sac, que de porter des boucles d'or à ses oreilles et des colliers de perles autour de son cou.

Sa fille Suzanne qui ne tarda pas à s'établir, retint à merveille cette utile leçon, et c'est maintenant une brave femme à qui tout prospère dans son ménage.

Son fils Ambroise se maria aussi deux ans après avec une fille d'un riche fermier

du village voisin. Il n'y avoit, ce semble, rien à reprendre dans ce choix. Colette avoit un cœur aussi bon que sa figure étoit douce et jolie. Mais elle aimoit à être élégamment vêtue; et sa petite vanité se réjouissoit, lorsqu'elle voyoit les gens ouvrir de grands yeux pour admirer ses beaux habits. Je ne sais comment les femmes avoient introduit dans le village où elle étoit née, la mode insensée de porter de larges rubans sur leurs bonnêts, des fichus garnis de dentelle, des jupons de mousseline, et de ne chercher à se surpasser les unes les autres que par l'extravagance de leur parure. Il en étoit tout autrement dans le village que Colette alloit maintenant habiter. Les femmes n'y avoient rien porté jusqu'alors dans leurs vêtemens, qui ne fût fait de la laine ou du lin qu'elles avoient filé. Mais lorsqu'elles virent paroître Colette dans tout l'éclat de sa magnificence, elles trouvèrent bientôt le secret de persuader à leurs pères et à leurs maris qu'ils ne devoient pas les laisser humilier par la femme d'Ambroise, puisqu'ils étoient aussi riches que lui. De-là naquit aussi-tôt la plus sotte jalousie entre toutes ces folles.

Colette ne trouva plus ses habits assez

beaux pour elle, lorsqu'elle vit les autres en porter de pareils. Elle crut devoir en acheter de plus brillans; ce qui fut bientôt imité par ses rivales. On ne s'en tint pas seulement aux habits, on porta la recherche jusques dans les ameublemens et même dans les ustensiles du ménage. Les cuillers d'étain et la vaisselle de poterie furent méprisées. On ne pouvoit plus manger qu'avec des couverts d'argent et sur de belle fayance. Ce n'est pas tout. Comment des femmes habillées comme des reines, auroient-elles souffert à leurs côtés des maris vêtus d'étoffes grossières? Cette bigarrure étoit trop humiliante pour leur vanité. Il fallut donc que les hommes eussent des habits de drap fin, des boutons d'acier, et des manchettes jusqu'au bout des doigts.

Comme leur village étoit assez près de Paris, et que leurs affaires les y appelloient fréquemment, ils cherchèrent par vanité à faire connoissance avec les gens de la ville; et ils mettoient tout par écuelles lorsque ceux-ci venoient les voir. C'étoit à qui leur donneroit les vins les plus exquis, le gibier le plus friand, et à qui couvriroit sa table du linge le plus fin. Lorsque les repas étoient

trop prolongés pour que leurs convives pussent se retirer avant la nuit, ils furent d'abord obligés de leur donner leurs propres lits et d'aller coucher dans la grange. Pour remédier à cet inconvénient, ils crurent n'avoir rien de mieux à faire que d'ajouter une nouvelle pièce à leur logement avec de beaux meubles et des croisées à grands carreaux. Ils appelloient cela *se faire honneur de son bien*. Les pauvres dupes!

Ils poussèrent cet *honneur* si loin que lorsque l'un d'eux transportoit ses denrées à Paris pour les vendre, la plus grande partie de l'argent qu'il en recevoit, restoit chez le marchand d'étoffes, l'orfévre et le tapissier. Et puis au moment de payer les impôts, l'argent ne se trouvoit plus pour y satisfaire; il n'y avoit jamais un louis d'or en réserve pour les maladies, pour les réparations de la ferme et pour d'autres besoins imprévus.

Heureusement pour eux, avant leur ruine totale, ils eurent occasion de remarquer à quoi tout cet étalage de faste devoit naturellement aboutir. Mais malheureusement pour Ambroise, ce fut lui qui devoit, à ses frais, leur donner cette triste leçon.

A peine eut-il brillé cinq ou six ans par sa dépense, qu'il fut chargé de dettes par-dessus les oreilles, dépossédé de ses biens, et contraint de déguerpir avec sa femme et ses enfans déguenillés, pour aller mendier une retraite chez son beau-père.

Quelques-uns de ceux qui avoient cherché à l'imiter de plus près, se virent réduits à une situation presque aussi fâcheuse.

Ces malheurs firent ouvrir les yeux à leurs voisins. Ceux-ci pensèrent qu'il valoit mieux profiter du triste exemple des autres que de s'instruire à leurs propres dépens. Les plus sensés résolurent de tenir entr'eux une assemblée, pour y rechercher les moyens d'engager leurs femmes et leurs filles à renoncer à tout cet attirail de parure, et à se contenter d'aller simplement et modestement vêtues comme autrefois leurs mères. Ils convinrent ensemble de les obliger de porter à la friperie tous leurs ridicules affiquets, et de chercher au fond de leurs armoires leurs tabliers de mignonette, leurs bonnets de batiste et leurs brassières de serge ou d'étamine, pour aller le dimanche d'après à l'église dans leur ancien habillement.

Cette résolution paroissoit extrêmement

sage; mais comme les femmes n'avoient point été appellées au conseil, il en arriva tout autrement que les maris n'avoient résolu.

Lorsque chacun d'eux, au sortir de l'assemblée, voulut persuader à sa femme de se défaire dès le lendemain de toutes ses prétintailles, il s'éleva dans le village un vacarme, tel que de mémoire d'homme on n'en avoit encore entendu de pareil. L'une dit en face à son mari qu'il n'avoit rien à voir à sa manière de se vêtir et qu'elle n'étoit pas d'humeur de s'assujettir à un bizarre caprice. Une autre eut recours aux prières et aux larmes, et se plaignit de ce qu'on ne l'aimoit plus. Les autres coururent implorer le secours de leurs parens pour les défendre de ce qu'elles appeloient des vexations. Elles s'assemblèrent aussi en un coin du village, et tinrent conseil sur la manière dont elles devoient s'y prendre pour faire avorter un projet si affligeant pour leur vanité. On n'entendit le soir que des plaintes dans tous les ménages; et dans ceux où les maris étoient tant soit peu violens, on en vint à de rudes coups. Le désordre devint enfin si général, que les pauvres maris, étourdis de tant de criailleries, aimèrent

mieux renoncer à leur entreprise, que de l'acheter de la perte de leur repos. Nous avons fait notre devoir, disoient-ils; si nos femmes et nos filles veulent nous réduire à la mendicité, elles en souffriront plus que nous.

Moi qui suis, comme je vous l'ai déjà dit, l'ennemi déclaré de toute violence, je pense que les hommes avoient tort de vouloir détruire tout d'un coup une mauvaise habitude que leurs femmes n'avoient prise que peu-à-peu; mais aussi je pense qu'ils avoient plus de tort encore d'abandonner leur sage dessein, et de désespérer de sa réussite parce qu'ils s'y étoient mal pris, et que les choses n'avoient pas d'abord été au gré de leurs desirs.

Par bonheur il y avoit dans le village un tisserand, qui s'y étoit retiré après avoir acquis de l'expérience en courant longtemps le pays. Cet homme vit fort bien qu'il n'auroit bientôt plus d'ouvrage, si les femmes continuoient de prendre des étoffes étrangères pour leurs habits. Il eut des conférences particulières avec quelques-uns des habitans les plus sensés, et il leur proposa un autre moyen pour dégoûter leurs femmes

et leurs filles de leur passion extravagante pour la parure. Les parens devoient se concerter avec ceux de leurs fils qui étoient près de se marier, et leur représenter qu'ils ne seroient jamais en état de s'établir et de soutenir leur ménage si leurs femmes devoient leur coûter tant d'argent.

La sagesse de ce projet fut extrêmement goûtée de tous les gens raisonnables. Après avoir reçu l'instruction de leurs pères, tous les jeunes garçons qui avoient des pensées de mariage se réunirent un jour, et se protestèrent mutuellement qu'aucun d'eux ne prendroit une femme qui porteroit sur son corps un brin de laine ou de fil qui ne seroit pas sorti de sa quenouille ; qu'ils iroient plutôt chercher leurs épouses en d'autres villages où le luxe ne se seroit pas introduit, et qu'ils iroient même s'y établir s'il le falloit ; que personne ne donneroit à sa femme plus de cinquante francs par an pour son entretien ; et qu'au lieu de colliers, de boucles d'oreilles, de chaînes d'argent et de bijoux d'or, ils recevroient pour trousseau de leurs belles-mères une bonne vache ou des moutons. Tel fut le sage arrêté qui fut pris d'une voix unanime par tous les jeunes gens.

Comme il y en avoit quelques-uns parmi eux, qui avoient déjà fait des propositions de mariage, ils firent confidence à leurs prétendues de ce qui s'étoit passé dans leur assemblée, et les prièrent, avec les plus douces instances, de vouloir bien se conformer à cette décision. Ils leur firent sentir que, par ce moyen, ils pourroient se marier plutôt, et qu'ils auroient moins d'embarras à tenir leur ménage, s'ils faisoient des économies dans leur établissement. Toutes celles qui avoient un peu de sens commun, ou beaucoup d'amour, consentirent sans peine à ces sacrifices, et firent part de leur résolution à leurs connoissances et à leurs amies. Elles virent toutes qu'il n'y avoit pas à badiner, et qu'il valoit mieux cesser d'être de vaines poupées, que de rester tristement filles toute leur vie. Chacune d'elles se détacha peu-à-peu, tantôt d'un chiffon de gaze, tantôt d'une garniture de rubans. Avant que six mois se fussent écoulés, on vit toutes les jeunes filles habillées de toile blanche, ou de toile peinte de belles couleurs sur de jolis dessins; car le tisserand se connoissoit en teinture, et savoit travailler sur les meilleurs modèles. Les

femmes, à l'exemple des filles, rougirent aussi de leurs pompons et les abandonnèrent l'un après l'autre. Mais comme elles n'avoient pas perdu le sentiment d'une louable émulation, elles cherchèrent toujours à se surpasser mutuellement par la bonne qualité de leurs étoffes, et par l'arrangement de leur ménage. De-là il s'en suivit naturellement un goût universel d'ordre et de propreté. Il devint si fort à la mode dans toutes les maisons, que c'étoit un charme de les parcourir. Lorsque les femmes et les filles du village alloient au marché de la ville, on étoit ébloui de la blancheur de leur linge; et la foule étoit toujours autour de leurs corbeilles, tant la propreté de la marchandise attire les acheteurs; en sorte que leur beurre valoit constament un ou deux sous par livre de plus que celui des autres cantons. Tout l'argent qu'elles laissoient autrefois entre les mains des marchands, pour leurs rubans, leurs linons ou leurs mousselines, elles le rapportoient aujourd'hui entre les mains de leurs maris, qui savoient l'employer à de bonnes entreprises. Leur table en étoit plus abondamment servie, leurs enfans mieux nourris et

mieux élevés, leurs terres mieux cultivées : on ne saisissoit plus leurs meubles pour le paiement des impôts ; et la tire-lire bien garnie savoit faire face à tous les embarras. L'habile tisserand à qui l'on étoit redevable d'un changement si heureux, en reçut le prix. Au lieu d'un seul métier qui n'alloit pas même toujours, il fut obligé d'en établir quatre, qui avoient encore peine à suffire à toutes les demandes ; et les femmes, en ne se filant que des habits de laine, se filèrent une heureuse vie, tissue de jours pleins de repos, d'honneur, et de plaisirs.

Fin de la première partie.

TABLE
DE LA BIBLIOTHÈQUE
DES VILLAGES.

Aux habitans de la campagne. page 1.
L'heureux ménage. 4.
Les enfans. 17.
Les serviteurs. 36.
Le paysan bienfaiteur de son pays. 48.
Le bonheur de l'habitant des campagnes. 70.
L'accroissement de famille. 93.
L'orgueil puni. 103.
Le lit de mort. 109.
Le procès entre frères. 127.
Le procès entre amis. 134.
Le procès entre voisins. 138.
Les poules et les œufs. 167.
Principes de conduite dans les procès. 170.
Aux plaideurs de village. 173.
Le mécontent. 204.

Jacinthe. page 209.
La paresse. 213.
Le découragement. 218.
L'avarice. 223.
L'honneur. 232.
La parure. 240.
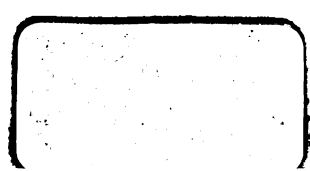
Fin de la Table de la première partie.